la Tribune

GROUPE CAPITALES MÉDIAS

MERCREDI
6 NOVEMBRE
2019

SHERBROOKE | 40 PAGES | 110e ANNÉE, N° 216

latribune.ca

1,02 $ taxes en sus
PP40011259

PHOTO LA PRESSE CANADIENNE, PAUL CHIASSON

Bruins 4 Canadiens 5
Chiarot tranche en troisième période
PAGE 31

Bitfarms
Un mur et une nouvelle étude acoustique pour calmer la grogne
PAGE 2

Environnement
Les sacs de plastique interdits à partir du 22 avril 2020 à Sherbrooke
PAGE 4

UNE CHANCE À LA RÉHABILITATION

William Pratte et Brandon Vaillancourt s'en sortent avec une peine «clémente» après avoir été impliqués indirectement dans le meurtre de Félix Bergeron au centre-ville en juillet 2018 PAGE 3

PHOTO SPECTRE MÉDIA, ANDRÉ VUILLEMIN

DELAF CHEZ LES GAULOIS

PAGE 5

Magog
Jour de rentrée à Saint-Pie-X PAGE 8

MARQUETTE PLATEAU
MÉDICO-ESTHÉTIQUE

SERVICE DE DERMATOLOGIE PRIVÉ
DR L. LORANGER, DERMATOLOGUE
DR B. VEILLEUX, DERMATOLOGUE

- ECZEMA
- PSORIASIS
- PRÉVENTION ET ÉVALUATION DU CANCER DE LA PEAU

*ACCÈS RAPIDE ET SANS RÉFÉRENCE

819-564-8843

0018944

VOLVO XC90 2019
Disponible en concession
Demandez un essais routier

VOLVO SHERBROOKE
3625 rue du Blanc-Coteau,
Sherbrooke, Qc, J1L 0B4
Tél. : 819 563-8303
www.volvosherbrooke.com

VOLVO XC90 2019
NOTRE VISION DU LUXE
Version T8 hybride disponible

VOLVO

Des rabais importants sont présentement consentis à l'achat et des taux avantageux sont offerts à la location. Détails en concession.

0000905

La colère gronde autour de Bitfarms

L'entreprise de la rue Raimbault s'engage à réaliser une nouvelle étude de son

JONATHAN CUSTEAU
jonathan.custeau@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Les citoyens exaspérés par le bruit généré par Bitfarms se sont longuement exprimés, mardi soir à l'hôtel Delta, à l'occasion d'une séance d'information convoquée par l'entreprise. Disant être incapables de dormir en raison des nuisances sonores, plusieurs ont littéralement demandé à Bitfarms de déménager, remettant en doute les études acoustiques réalisées en octobre et en septembre. L'entreprise de chaînes de blocs s'est engagée à réaliser une nouvelle étude.

Marc Duchesne (à droite), directeur des communications de Bitfarms, a expliqué les résultats d'une étude acoustique commandée par l'entreprise. Il était accompagné de Mathieu Vachon, vice-président exécutif de Bitfarms, et de Bianca Verreault, gestionnaire de projets. — PHOTO SPECTRE MÉDIA, ANDRÉ VUILLEMIN

Voilà deux mois maintenant que les résidants du secteur de la rue Raimbault n'en peuvent plus du bruit, mais aussi des vibrations, émanant des installations de la rue de la Pointe, près du parc Lucien-Blanchard. Un mur coupe-son temporaire, composé de trois conteneurs, a été installé à l'entrée du site. Des panneaux acoustiques ont également été posés dans l'usine pour réduire le son généré par des ventilateurs.

Marc Duchesne, directeur des communications pour Bitfarms, a expliqué que des tests de son ont été réalisés à trois occasions, dans cinq endroits différents, entre septembre et octobre. L'étude démontre une différence d'environ trois décibels entre le bruit ambiant et celui généré par l'entreprise, portant le niveau sonore entre 50 et 53 décibels, soit l'équivalent d'une pluie modérée.

Plusieurs citoyens ont d'emblée scandé que les chiffres étaient erronés, invraisemblables.

FERMER EN ATTENDANT ?

M. Duchesne a ajouté que Bitfarms compte déplacer la voie d'accès à ses installations à court terme pour fermer complètement l'entrée actuelle avec des conteneurs en attendant la construction d'un talus et d'un mur coupe-son permanent de 20 pieds de hauteur et de 75 pieds de longueur. Ledit mur, qui sera végétalisé et dont les travaux pourraient commencer au printemps, ressemblera à ceux se trouvant sur le bord des autoroutes. Un investissement de 250 000 $ sera nécessaire.

Parmi environ 45 citoyens, Marcel Cyr a suggéré que l'usine ferme en attendant que le problème soit réglé, ce que l'entreprise ayant investi 5,5 M $ US à Sherbrooke n'est pas en mesure de faire.

Le promoteur Matthieu Cardinal, qui construit le complexe Humano près de la rivière, a demandé à Bitfarms de rendre publique son étude acoustique pour travailler à trouver des solutions communes.

« Le rapport final est en élaboration et nous le remettrons à la Ville », a dit Mathieu Vachon, vice-président exécutif de Bitfarms.

Devant la grogne générale, M. Vachon a convenu de réaliser une nouvelle étude sonore pendant 24 heures consécutives, en plus d'une étude à effectuer une fois les mesures d'atténuation permanentes en place.

Mario Côté a exigé que le son ne soit pas qu'atténué, mais bien éliminé. « Récemment, à trois heures du matin, je pensais qu'un hydravion atterrissait sur la rivière. Les nazis utilisaient ça comme torture dans le temps, le bruit. »

DÉMÉNAGER ?

Annette Raby a proposé de prendre l'argent à investir dans le mur pour financer un déménagement.

« Déménager, ce n'est pas quelque chose qu'on peut faire. Si notre solution n'apporte pas de résultats, nous ne laisserons pas ça comme ça », a rétorqué Mathieu Vachon.

Le vice-président exécutif a ajouté avoir pris contact avec un chercheur de l'université pour des analyses de bruit.

L'usine actuelle utilise une puissance de 20 MW. Si Bitfarms avait l'intention d'ajouter 12 MW, et ensuite 18 MW, les plans d'expansion sont présentement sur la glace sur la rue de la Pointe.

René Pelletier, lui, a blâmé la Ville, qui a permis à Bitfarms de s'implanter à proximité de la rivière. « C'est une aberration que nous n'avions pas vue depuis longtemps. La Ville devrait vous relocaliser. »

MODIFIER LE ZONAGE

Le conseiller municipal Marc Denault a souligné la grande ouverture de Bitfarms et a proposé la création d'un comité citoyen pour trouver des solutions à court et long terme. Il a ajouté que le zonage permettait à l'entreprise de s'installer à cet endroit. « Nous nous assurerons de modifier le zonage à la première occasion. Nous aurions dû identifier des endroits où les impacts auraient été modérés par rapport à ce qu'on vit en ce moment. »

Son collègue Paul Gingues accueille positivement la nouvelle étude de son promise par Bitfarms.

Enfin, Marc Duchesne juge que l'échange était nécessaire. « Il fallait avoir une discussion face à face, crever l'abcès. Souvent, on se parlait à travers les journalistes ou les gens de la Ville. Il fallait être transparent. C'est le début de plusieurs interactions avec les citoyens. On veut être un citoyen corporatif responsable. »

0005406

IMPLIQUÉS INDIRECTEMENT DANS LE MEURTRE DE FÉLIX BERGERON

Une peine clémente axée sur la réhabilitation

RENÉ-CHARLES QUIRION
rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Impliqués indirectement dans l'affaire qui a mené au meurtre de Félix Bergeron en juillet 2018, William Pratte et Brandon Vaillancourt écopent de peines de 90 jours de prison à purger les fins de semaine et à 240 heures de travaux communautaires.

« Les deux accusés ont fait une preuve convaincante de leur réhabilitation. Leur cheminement mérite d'être appuyé », a déterminé, mardi, le juge Conrad Chapdelaine de la Cour du Québec en imposant la peine aux deux jeunes adultes.

Félix Bergeron a été tué par Robert Sargeant à son logement de la rue Sanborn le 18 juillet 2018 au centre-ville de Sherbrooke.

Lors des évènements, Vaillancourt et Pratte se sont rendus au logement de Félix Bergeron avec Robert Sargeant pour récupérer un cellulaire que ce dernier avait acheté de celui qui allait devenir la victime.

Sargeant a donné sept coups de couteau à Félix Bergeron, dont un au cœur qui a été fatal.

« Dans le présent dossier, Robert Sargeant porte la responsabilité pénale et morale du meurtre de Félix Bergeron (...) Ni Brandon Vaillancourt ni William Pratte n'avaient envisagé l'utilisation d'une arme. Ils portent tous deux la responsabilité pénale de deux crimes sérieux de vol qualifié et d'invasion de domicile qui vont mener à des conséquences tragiques », mentionne le juge.

Les deux jeunes individus avaient été acquittés de l'accusation d'homicide involontaire coupable de Félix Bergeron en plaidant coupables à de graves accusations dont un braquage de domicile.

Pratte et Vaillancourt sont sortis de la salle d'audience en pleurs, mais avec le sourire aux lèvres.

Brandon Vaillancourt — LA TRIBUNE, RENÉ-CHARLES QUIRION

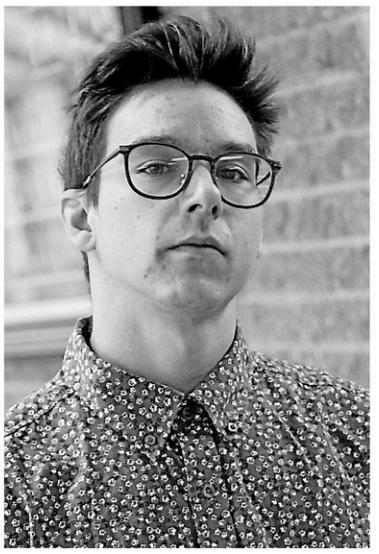

William Pratte — LA TRIBUNE, RENÉ-CHARLES QUIRION

Ils ont enlacé leurs proches avant de repartir avec leurs effets personnels qu'ils devront cependant amener lors des 45 fins de semaine qu'ils passeront en prison.

« Vous serez hantés jusqu'à la fin de vos jours par ce qui s'est passé le 18 juillet 2018. J'espère que vous serez à la hauteur de la confiance placée en vous et que vous deviendrez des actifs pour la société. Cette mesure vise la protection de la société à long terme et pour laquelle, je l'espère, vous contribuerez », a conclu le juge Chapdelaine qui a convenu que la peine était clémente, mais de nature à protéger la société à long terme.

William Pratte souhaite compléter le programme de réinsertion qu'il a entrepris depuis sa libération sous conditions par le tribunal.

Le juge a souligné que les deux accusés ont changé leur mode de vie depuis les évènements et qu'ils sont abstinents.

« Tous deux bénéficient d'un suivi médical et d'une médication adaptée à leur condition. Ils bénéficient d'un soutien familial. La médiatisation a eu un effet dissuasif », mentionne le juge Chapdelaine.

C'est en larmes que Brandon Vaillancourt s'était excusé à la mère de Félix Bergeron à la fin de son témoignage lors des observations sur la peine. William Pratte avait quant à lui adressé une lettre d'excuses à la mère de la victime.

« Les remords et les regrets illustrent une prise de conscience de leurs torts », estime le juge Chapdelaine.

« Il y a eu beaucoup d'emphase qui a été mise sur la réhabilitation. Ils ne sont pas directement responsables du décès de Félix Bergeron, mais Félix Bergeron ne serait pas décédé n'eût été leur participation au crime. Je ne peux m'empêcher d'avoir une pensée pour Félix Bergeron qui est le fils, l'ami, le frère de certaines personnes. Mes pensées vont vers lui et sa famille », mentionne le procureur aux poursuites criminelles Me Claude Robitaille.

L'avocate chargée de la défense de William Pratte, Me Julie Beauchemin, a noté cette démarche de justice réparatrice dans ce dossier.

« Il y a eu beaucoup de témoignages dans ce dossier. Tout le monde s'est adressé aux victimes. Il y a eu des excuses sincères et des remords réels. Ils se sont adressés à la maman de la victime dans cette affaire », signale Me Beauchemin.

Le juge Chapdelaine a imposé une longue probation de trois ans assortie de sévères conditions.

Pratte et Vaillancourt, défendu par Me Mireille Leblanc, ne pourront notamment consommer d'alcool ou de drogue.

Robert Sargeant, qui a reconnu avoir poignardé à mort Félix Bergeron, reviendra en janvier prochain pour les observations sur la peine dans son dossier d'homicide involontaire coupable. Une requête pour le faire déclarer délinquant dangereux doit être débattue dans ce dossier.

La mère de la victime aurait aimé que l'on pense à son fils

SHERBROOKE — « C'est comme si le juge n'avait pas tenu compte qu'il y a eu mort d'homme. »

La mère de la victime Félix Bergeron, Stéphanie Laperle, est satisfaite de la peine imposée à William Pratte et Brandon Vaillancourt dans la mesure des accusations qu'ils ont reconnues.

Elle aurait cependant aimé que l'on tienne compte du décès de son fils à la suite des évènements tragiques de juillet 2018.

« C'est comme si toute la responsabilité de la mort de mon fils avait été attribuée à Robert Sargeant. Et que les deux petits gars avaient été à la mauvaise place au mauvais moment. C'est ce qui semble avoir orienté la décision du juge (...) Il aurait pu se servir de son pouvoir pour frotter les oreilles aux deux jeunes. Ne serait-ce que de les inciter à porter assistance à quelqu'un qui se trouve à l'agonie. C'est une sentence bonbon dans le sens où l'on n'a pas tenu compte de la mort de Félix », analyse la mère de la victime.

La mère de Félix Bergeron se dit tout de même partagée à la suite de cette peine imposée à Pratte et Vaillancourt. Elle souhaite que la probation de trois ans puisse aligner les deux accusés « dans le droit chemin ».

« Je tenais à ce qu'ils aient une probation. À l'âge de ces deux jeunes hommes, il fallait qu'ils soient encadrés le plus longtemps possible pour qu'ils gardent le droit chemin afin qu'ils deviennent de meilleurs humains. C'est la seule chose qui me reste que s'il y en a un ou les deux qui réussissent à bien s'en sortir, ça me fera dire que mon fils n'est pas mort pour rien. Pour moi un cellulaire et 40 $, ce n'est pas valable de mourir pour ça » signale Stéphanie Laperle.

Cette dernière n'a pas pardonné à William Pratte et Brandon Vaillancourt, mais elle a cru à leurs excuses.

« Même si je ne leur ai pas pardonné, je ne pense pas que de les envoyer en prison aurait fait d'eux de meilleurs humains. Je crois en la réhabilitation », soutient Stéphanie Laperle. RENÉ -CHARLES QUIRION

Pavillon ROCK FOREST

CHAMBRES STUDIOS 3 ½ et 4 ½

www.pavillonrockforest.ca

5323, rue de Gaspé 819 564-2911

- Pour une succulente nourriture préparée avec soin par des cuisinier(ère)s accompli(e)s et qui vous sera servie à votre table
- Planchers chauffants pour votre confort
- Terrain paysager avec pétanque, balançoires
- Pour votre sécurité, (préposées ou infirmière présentes de jour et de nuit)
- Activités animés, cinéma, salle de jeux, billard, shuflle-board,

0005978

SOMMAIRE

météo 24
affaires 15
annonces classées 24
arts et spectacles 17
décès 27
horaire télé 25
horoscope 33
jeux 32
loterie 36
opinions 14
sports 34

NOUS JOINDRE

ADRESSE
1950, rue Roy
Sherbrooke, J1K 2X8

NUMÉRO GÉNÉRAL
819 564-5450

ABONNEMENT ET LIVRAISON
819 564-5466
abonnement@latribune.qc.ca
Sans frais
1 800 567-6955

RÉDACTION (24/7)
819 564-5454
redaction@latribune.qc.ca
Téléc. 819 564-8098

PUBLICITÉ
819 564-5450
Téléc. 819 564-5482

ANNONCES CLASSÉES
819 564-2222
Téléc. 819 564-5482

HEURES D'OUVERTURE
De 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30

Vous avez une nouvelle ?
redaction@latribune.qc.ca

Vous avez une opinion ?
opinions@latribune.qc.ca

latribune.ca
facebook/quotidienlatribune
@LT_LaTribune

Les sacs de plastique interdits à partir d'avril

CLAUDE PLANTE
claude.plante@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Le prochain Jour de la Terre, le 22 avril 2020, marquera l'interdiction à Sherbrooke des sacs d'emplettes en plastique issus du pétrole, des divers sacs dits biodégradables et oxodégradables ainsi que des sacs compostables actuellement utilisés par environ 1500 commerces.

En avril prochain, les sacs d'emplettes en plastique issus du pétrole, les divers sacs dits biodégradables et oxodégradables ainsi que les sacs compostables seront interdits à Sherbrooke. —PHOTO ARCHIVES, LA PRESSE

Le conseil municipal a adopté lundi soir un nouveau règlement interdisant l'utilisation de ce type de sacs dans les commerces sherbrookois. Cette action est la première de la Stratégie de réduction des articles à usage unique, a-t-on indiqué.

« Il s'agit d'un important geste à poser pour démontrer notre engagement en matière d'environnement », a déclaré Karine Godbout, conseillère municipale et présidente du comité de l'environnement.

« Déjà plusieurs personnes utilisent des sacs réutilisables pour leurs courses, mais encore trop de gens ont tendance à les oublier à la maison ou dans la voiture. En interdisant l'accès à ces sacs à la caisse des commerces, il sera plus facile d'intégrer cette bonne habitude dans notre quotidien. »

Il existe toutefois certaines exceptions à ce projet de règlement, soit les housses de plastique distribuées par un commerce offrant un service de nettoyage à sec, les housses ou les sacs pour les pneus, les sacs d'emballage utilisés exclusivement pour des articles en vrac, les sacs de papier et les sacs réutilisables.

Pour ce qui est des sacs de plastique contenant du matériel publicitaire utilisés dans le cadre d'une distribution de porte-à-porte, la Ville annonce qu'ils feront l'objet d'actions futures dans le cadre de la Stratégie de réduction des articles à usage unique.

> **« Le projet de règlement a été reçu avec beaucoup d'enthousiasme par les commerçants. »**
>
> **— Steve Lussier**

« Les employés du Bureau de l'environnement ont eu l'occasion de rencontrer les commerces du territoire lors d'une rencontre d'information et de concertation organisée par Commerce Sherbrooke en septembre dernier », a indiqué le maire Steve Lussier.

« Le projet de règlement a été reçu avec beaucoup d'enthousiasme par ces derniers. Nous sommes donc très heureux aujourd'hui de la présentation de ce nouveau règlement qui contribuera à la préservation des ressources et à la protection de l'environnement. »

Retard de deux jours sur les chantiers

JONATHAN CUSTEAU
jonathan.custeau@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Les fortes pluies de la semaine dernière et les inondations ont eu peu d'effets sur la trentaine de chantiers routiers en cours sur le territoire de la Ville de Sherbrooke. Il faudra néanmoins prévoir un retard d'environ deux jours dans les travaux.

« Les impacts restent relativement mineurs. Le chantier des Grandes-Fourches a été touché un peu plus en raison des boues qui se sont accumulées sur le site. L'entrepreneur est néanmoins sur place pour préparer le pavage, qui sera apposé dans les prochains jours », explique Jean-Pierre Fortier, chef de la division gestion des eaux et construction à la Ville de Sherbrooke.

« Sur les chantiers, ce sont principalement des problèmes d'érosion qui ont été constatés. Même sur Grandes-Fourches, la préparation était pratiquement terminée. Le gravier était scellé, donc il n'y a pas eu trop d'infiltrations de détritus. Nous devons enlever une mince couche de gravier sur le dessus, qui est contaminée, mais nos chantiers ont été peu touchés par les événements. »

M. Fortier reconnaît que les chantiers peuvent désormais être touchés par des inondations à tout moment dans l'année. « L'automne historiquement était moins problématique. Les sols sont moins gorgés d'eau et peuvent plus en absorber, mais ce que nous avons vu vendredi était exceptionnel. »

Les intempéries devront-elles être prises en compte pour la construction du pont des Grandes-Fourches? « Le chantier sera de très longue haleine. La période de construction devrait être longue, donc nous devrons vivre avec les intempéries. »

Enfin, le chantier sur la rue Meadow n'a pas été touché et la couche de pavage devrait être réalisée cette semaine ou la semaine prochaine.

Aucun nouveau chantier ne sera amorcé cette semaine.

LE MOT DU JOUR ANTIDOTE OFFERT PAR GROUPE CAPITALES MÉDIAS

TRANSHUMANCE, *nom féminin*

Définition – Déplacememt saisonnier d'un troupeau vers de nouveaux pâturages ou vers son lieu d'origine.
Étymologie – De l'espagnol *trashumar*, 'changer de pâturage'
Champ lexical – draille, estive, troupeau, pâturage, alpage, berger, estivage ; transhumant, ovin, pastoral, estival, nomade ; transhumer, estiver, pâturer, paître…

Soignez votre langue
Antidote 10
WINDOWS • MAC • LINUX
www.antidote.info

PUBLIÉ DANS TOUS LES QUOTIDIENS DE GROUPE CAPITALES MÉDIAS
leSoleil leDroit leNouvelliste laTribune leQuotidien leProgrès laVoixdel'Est

0008784

Delaf chez les Gaulois

Le bédéiste sherbrookois participe à un album hommage à Astérix

KARINE TREMBLAY
karine.tremblay@latribune.qc.ca

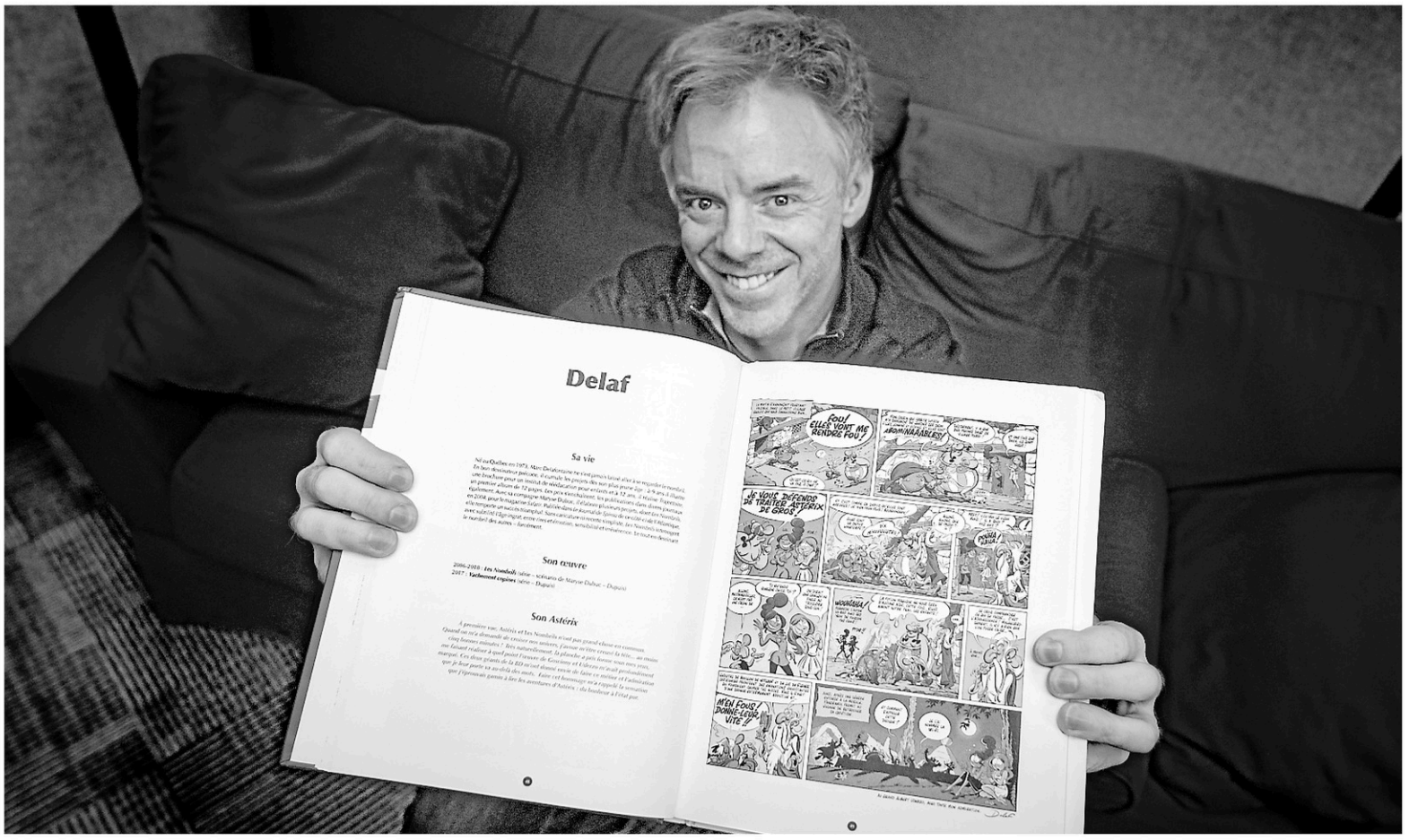

Le bédéiste Marc Delafontaine, alias Delaf, fait partie des 60 bédéistes invités à rendre hommage à l'univers d'Astérix pour souligner les 60 ans de création du célèbre héros à moustache. Seulement deux Québécois ont mis leur griffe à l'album *Générations Astérix* qui sera lancé au Québec lundi. — PHOTO SPECTRE MÉDIA, ANDRÉ VUILLEMIN

SHERBROOKE — L'artiste sherbrookois Marc Delafontaine, alias Delaf, est l'un des deux bédéistes québécois à participer à l'album hommage *Générations Astérix*. En tout, une soixantaine de créateurs ont signé chacun une page dans la brique dessinée qui sera lancée au Québec lundi prochain pour marquer le 60e anniversaire du futé héros à moustache.

« C'est un honneur et un grand plaisir de mettre ma griffe à ce projet. J'avais l'impression d'être un petit gars à qui on donnait la permission de s'amuser avec les personnages de BD qui ont marqué ses premières années. J'ai eu plusieurs coups de cœur littéraires dans le monde de la BD, mais les créateurs qui m'ont le plus marqué, ce sont Uderzo et Goscinny, pour Astérix, ainsi que Frankin, pour Gaston Lagaffe », explique celui qui signe depuis 15 ans la populaire série *Les Nombrils* avec Maryse Dubuc.

La proposition artistique enracinée à l'univers d'*Astérix* est arrivée via Facebook. Marc Delafontaine avait reçu une invitation d'un Européen avec lequel il avait quelques amis en commun. « J'ai tardé à répondre. Jusqu'à ce que je réalise que c'était le directeur général des éditions Albert René. »

La demande d'amitié était tout juste acceptée que le Sherbrookois recevait déjà un message privé de son nouvel ami Facebook.

« Il écrivait adorer *Les Nombrils* et me proposait de participer à l'album hommage à Astérix. »

Une si belle invitation ne se refusait pas.

« Je n'avais vraiment pas le temps, mais évidemment, j'ai dit oui. »

Le bédéiste avait carte blanche pour créer sa planche. L'éditeur a émis un seul souhait : que ce soit *Les Nombrils* qui rendent hommage à Astérix.

« Je me demandais comment j'allais réussir ça. Le plus grand défi, c'était le scénario. De prime abord, je ne voyais pas comment marier les deux univers. Puis, j'ai eu le flash de camper les ancêtres de Jenny et Vicky dans le village gaulois. »

L'auteur tenait son filon d'or.

« C'est assez rare que ça arrive, mais là, en quinze minutes, j'avais le texte. »

> **« Astérix est un personnage qui a marqué notre imaginaire et, curieusement, dessiner cet univers-là a été plus facile que je le croyais. J'ai réalisé que mon coup de crayon a été davantage influencé que je le pensais par Uderzo. »**
>
> **— Marc Delafontaine**

Les aïeules qu'il a imaginées, Jennine et Vickine, sont à l'image de leurs descendantes, de véritables petites pestes qui sèment la pagaille partout où elles passent. Les valeureux Gaulois n'en peuvent bientôt plus des vacheries qu'elles profèrent à tout vent. Et contre ça, même la potion magique ne peut rien. C'est quand même Panoramix le druide qui sauve la mise en inventant le wi-fi...

PRÉCIEUX HÉRITAGE

En dix cases bien pensées, Delaf raconte un épisode auquel on adhère et dans lequel on sent autant sa signature que l'héritage laissé par Uderzo et Goscinny.

« Je pense avoir réussi à mettre ma touche en respectant l'œuvre originale. J'ai travaillé sans trop penser à la pression qui vient nécessairement lorsqu'on s'associe à pareil pilier. Astérix, c'est un monument et c'est, de loin, le plus gros succès de la bande dessinée franco-belge avec quelque chose comme 370 millions d'albums vendus », note celui qui a découvert les aventures illustrées des irréductibles villageois alors qu'il ne savait pas encore lire.

« J'étais très attiré par l'univers graphique de ces livres qui m'avaient été donnés et qui avaient déjà beaucoup vécu. Je me souviens que j'avais colorié les pages de garde. Après ça, les dessins animés sont devenus des classiques de *Ciné-Cadeau*. Astérix est un personnage qui a marqué notre imaginaire et, curieusement, dessiner cet univers-là a été plus facile que je le croyais. J'ai réalisé que mon coup de crayon a été davantage influencé que je le pensais par Uderzo. J'imagine que certains auteurs nous marquent lorsqu'on est jeunes, ils laissent une empreinte qui vient définir, dans une certaine mesure et de façon inconsciente, notre style graphique. »

En plus de se retrouver dans *Générations Astérix*, la page dessinée par Delaf a aussi brillé sur la quatrième de couverture d'une édition des Cahiers de la BD. Le collectif, déjà disponible en Europe depuis un mois, sera sur les tablettes des librairies québécoises le 11 novembre. Le bédéiste Mikaël (à qui on doit *Giant* et *Bootblack*) est l'autre auteur du Québec qui a collaboré à l'ouvrage.

« C'est difficile de savoir quel impact peut avoir une participation à un truc comme celui-là. On dit oui pour le plaisir, pour la croix sur le parcours que ça représente. Cette belle aventure professionnelle m'a permis de rencontrer le directeur des éditions Albert René. On a lunché ensemble à Paris. J'ai constaté que c'est un vrai fan des *Nombrils*. Il a lu tous les albums, et probablement plus d'une fois! »

Parlons *Nombrils*, justement. Le deuxième album des *Vacheries des Nombrils,* lancé plus tôt cet automne, devrait être suivi d'un troisième l'an prochain. Le duo de créateurs derrière la série publiée chez Dupuis réfléchit à ce que pourrait être le tome neuf des aventures du trio féminin Jenny-Vicky-Karine.

En parallèle, Marc Delafontaine planche sur un projet solo qui l'amènera dans un autre univers, toujours dans la sphère de la bande dessinée.

« J'en suis seulement aux premières étapes, mais c'est très stimulant. J'aimerais une publication en 2021. »

Vous voulez lire?

Générations Astérix
Éditions Albert René
140 p.
En librairie le 11 novembre

NOTRE VIDÉO
DISPONIBLE DANS
L'incontourn app'
et sur
latribune.ca

Moins de 4000 clients sans électricité en Estrie

CLAUDE PLANTE ET PC
claude.plante@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Au cinquième jour des pannes électriques au Québec, l'Estrie demeurait mardi l'une des régions les plus touchées de la province. Encore une fois comme lundi, le nombre de foyers sans électricité a joué au yo-yo.

Le travail est colossal pour rebrancher tout le Québec, fait valoir Hydro-Québec, puisque 85 % des pannes restantes comptent moins de 20 clients, et 50 % comptent moins de 3 clients. — PHOTO ARCHIVES, LA PRESSE

Selon Hydro-Québec, il y avait près de 6000 clients débranchés dans la région mardi matin. Mais à midi, la société d'État indiquait que 7600 foyers devaient encore être rebranchés.

Toutefois, au milieu de l'après-midi, le total est revenu sous les 4800. Quelques heures plus tard, le chiffre se situait sous les 4000 foyers débranchés.

La MRC de Memphrémagog demeurait le secteur le plus touché en Estrie. On devait aussi rebrancher bon nombre de clients dans les MRC du Val-Saint-François, du Haut-Saint-Francois et du Granit.

UNE MONTAGNE DE PETITES PANNES

Hydro-Québec s'était donné comme objectif de rebrancher tout le Québec au plus tard mardi, mais les équipes auront fort à faire puisque la société d'État s'attaque désormais à une montagne de petites pannes.

Selon un bilan dressé à 15 h, 10 615 clients ayant été privés d'électricité à cause de la violente tempête automnale de vendredi étaient toujours privés de courant.

Les équipes estiment qu'il leur reste toujours 1052 pannes à réparer. Près de 85 pour cent d'entre elles touchent 20 clients ou moins et dans la moitié des pannes il s'agit d'un ou deux clients, a soutenu Cendrix Bouchard, un porte-parole d'Hydro-Québec, lors d'une conversation téléphonique avec La Presse canadienne.

Ces pannes sont principalement situées en Montérégie, en Estrie, dans le Centre-du-Québec et en Beauce.

Le bilan présenté sur le site web, et qui a varié à la hausse en journée mardi, tient également compte des nouvelles pannes qui ne sont pas liées à l'événement de la semaine dernière, a précisé M. Bouchard.

Il a confirmé qu'Hydro-Québec a toujours pour objectif de rebrancher tous ses clients victimes de la tempête d'ici mardi soir, comme l'avait indiqué la veille le président-directeur général d'Hydro-Québec, Éric Martel.

Il y a peut-être quelques cas « exceptionnels » où ce sera difficile d'y arriver, a nuancé M. Bouchard. En Estrie, par exemple, les employés d'Hydro-Québec rebâtissent une section de réseau dans un marécage, a-t-il mentionné.

En tout, près de 1500 employés sont à l'œuvre pour rétablir le service. Des équipes ont notamment été appelées en renfort depuis le Nouveau-Brunswick, Ottawa, Detroit et le Connecticut.

Au plus fort de la crise, 990 000 foyers, commerces et entreprises étaient touchés par ces pannes, ce qui représente le plus haut total depuis la crise du verglas de 1998.

Une tempête s'annonce sur les Maritimes

La Presse canadienne

HALIFAX — Environnement Canada prévient qu'une tempête pourrait toucher les Maritimes plus tard cette semaine.

Des bulletins météorologiques spéciaux indiquent que la tempête apporterait probablement de la neige au Nouveau-Brunswick et à l'Île-du-Prince-Édouard vendredi et en fin de semaine, mais il est encore trop tôt pour dire quelle quantité demeurera au sol.

Le même système dépressionnaire devrait apporter de la neige, des pluies abondantes et des vents violents en Nouvelle-Écosse vendredi.

Les vents violents devraient par ailleurs produire de grosses vagues, en particulier sur l'ouest de l'île du Cap-Breton le long des côtes de l'Île-du-Prince-Édouard faisant face du nord à l'ouest.

Cependant, il semble que toute accumulation réelle de neige semble moins probable en Nouvelle-Écosse, en particulier dans les régions du sud.

VENTS VIOLENTS

La Ferme Brio lance un appel à l'aide

CLAUDE PLANTE
claude.plante@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Les violentes intempéries de la fin de la semaine dernière ont fait subir des moments difficiles aux acteurs du monde agricole estrien.

La Ferme Brio, à Racine près de Valcourt, a vu ses installations équestres détruites par les forts vents de vendredi dernier.

Les propriétaires lancent un appel à l'aide au public pour récolter 100 000 $.

Les vents violents de vendredi ont complètement détruit le manège et la yourte de cette ferme d'élevage et de dressage. Ces installations permettent d'entraîner les chevaux, de donner des cours d'équitation et de tenir des activités de développement pour la personne accompagnée par les chevaux, énumère-t-on dans un communiqué de presse.

La Ferme Brio accueille chaque année des organismes tels que L'Antre Temps, une auberge du cœur, l'Association de la neurofibromatose du Québec, ainsi que des groupes d'enfants ou d'adultes qui bénéficient grandement du contact avec les chevaux.

Les revenus de la Ferme Brio dépendent grandement de ces installations qui ne pourront pas être reconstruites avant l'an prochain. Les assurances seront insuffisantes pour couvrir la reconstruction complète et la perte de revenus occasionnés, laissant ainsi les propriétaires sans salaire.

Les propriétaires, Violaine Fortin et Daniel Gélineau, qui mènent leurs activités depuis 2009, ont lancé une campagne de financement sur la plateforme Facebook avec un objectif de 100 000 $.

Mardi soir, plus de 8700 $ avaient été amassés.

Les donateurs qui contribueront entre 50 et 99 $ auront leurs noms inscrits sur une plaque commémorative. Ceux qui donneront plus de 100 $ seront également invités à un souper-spectacle dont la date sera transmise ultérieurement.

DES ÉRABLES CASSÉS

Ailleurs en Estrie, on signale aussi des dommages sur des exploitations agricoles, notamment dans des érablières. Selon Guillaume Dame, de Stukely-Sud, le vent a eu raison de quelques érables de sa sucrerie. « Il va y avoir du ménage à faire », déclare-t-il lorsque joint par *La Tribune*. « Ce sont des érables plus faibles qui ont cassé. »

« Des arbres sont tombés, mais les pertes financières ne seront pas énormes. Nous allons perdre quelques entailles et il faudra remplacer de la tubulure. Il faudra mettre surtout du temps pour réparer. »

Les dommages sont plus limités pour les producteurs de sapins de Noël, qui sont en pleine saison des récoltes. « Nous avons un peu de pertes, mais ce sont surtout des arbres situés le long des chemins », explique Jimmy Downey, un producteur de Hatley,

« Le plus gros problème, c'est que des employés ont manqué d'électricité et ils ne pouvaient pas venir travailler. Ils étaient retenus à la maison. Nous avons besoin de tout le monde à ce temps-ci de l'année. »

Des installations de la Ferme Brio, à Racine, ont été détruites par les vents violents de vendredi dernier. — PHOTO FOURNIE

VOUS AVEZ MANQUÉ LE PREMIER ÉPISODE? IL EST SUR ICI TOU.TV

PLAN B

MERCREDI 21 h

ICI TÉLÉ

AUTEURS : JEAN-FRANCOIS ASSELIN ET JACQUES DROLET
RÉALISATEUR : JEAN-FRANCOIS ASSELIN

0021025

Pause de subventions pour les bornes de recharge

JONATHAN CUSTEAU
jonathan.custeau@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — La Ville de Sherbrooke fait une pause dans la distribution de subventions pour l'ajout de bornes de recharge résidentielles chez les acheteurs de véhicules électriques. Ayant dépensé toute l'enveloppe réservée à cette fin, la Ville souhaite se pencher sur une nouvelle formule pour 2020. Six élus se sont opposés à la suspension temporaire du programme, jugeant cette décision incohérente dans un contexte de changements climatiques.

La Ville offre depuis 2013 une subvention allant jusqu'à 500 $ pour l'achat et l'installation d'une borne de recharge. La première année, 19 demandes avaient été reçues. Les requêtes augmentent d'année en année pour atteindre 343 en 2018, ce qui équivaut à un montant de 171 500 $. Au 30 septembre 2019, 367 subventions ont été octroyées. Un montant supplémentaire de 125 000 $ serait nécessaire pour terminer l'année.

L'enveloppe étant épuisée, toutes les demandes reçues depuis mardi seront traitées en 2020 selon les critères d'un nouveau programme qui entrerait en vigueur en 2020. Il n'est pas déterminé si l'aide sera toujours de 500 $, mais le conseiller Marc Denault a évoqué la possibilité qu'elle soit réduite à 250 $.

Aux communications de la Ville, on confirme par ailleurs qu'il n'était indiqué nulle part, dans les documents disponibles aux citoyens, que le programme pouvait être suspendu si le maximum de subventions était accordé. Le site internet de la Ville ne faisait aucune mention à cet effet avant la décision de lundi.

Les demandes acheminées en date de lundi seront néanmoins honorées.

SIX ÉLUS CONTRE

Les conseillers Pierre Avard, Pierre Tremblay, Évelyne Beaudin, Annie Godbout, Karine Godbout et Julien Lachance ont voté contre la résolution.

> **« À Hydro-Sherbrooke, ce qu'on met en subvention, on le retrouve en profit à moyen terme, et en même temps, on aide la planète. »**
>
> — Julien Lachance, président d'Hydro-Sherbrooke

M. Lachance, président d'Hydro-Sherbrooke, estime que Sherbrooke doit être un leader dans le transport électrique. « Je ne suis pas à l'aise avec l'orientation d'arrêter la subvention. Ça envoie un drôle de message à la population. À Hydro-Sherbrooke, ce qu'on met en subvention, on le retrouve en profit à moyen terme, et en même temps, on aide la planète. »

Le maire Steve Lussier a indiqué qu'il souhaitait que les élus arrivent avec un nouveau projet semblable très rapidement.

Annie Godbout rapporte que ce dossier est aligné avec le pacte sur l'urgence climatique que la Ville a signé. « C'est un geste simple, peu coûteux, qui peut faire une différence. Je suis déçue par notre manque de priorisation de dossiers. Nous n'avons toujours pas de planification stratégique après deux ans. L'idée d'avoir des priorités, c'est de faire des choix éclairés. On pellette en avant vers 2020. On sait depuis longtemps qu'on arrivera à la fin de l'enveloppe alors nous aurions dû arriver dès aujourd'hui avec un plan B. »

Évelyne Beaudin a dressé un parallèle avec la subvention sur les couches lavables. « Elle avait été abolie parce qu'elle était trop populaire. J'aurais préféré qu'on donne un délai aux gens. » Elle ajoute que l'achat de véhicules électriques est subventionné par les gouvernements supérieurs et suggère que l'enveloppe municipale soit réservée pour encourager l'achat de vélos électriques.

Pierre Avard trouve que la Ville dit une chose et fait le contraire. « On ne peut pas parler des deux côtés de la bouche en disant qu'on est pour l'environnement et en coupant la subvention. »

Chantal L'Espérance estime qu'il est normal, quand une enveloppe est épuisée, d'annoncer une pause ou la fin d'une subvention. « C'est une question d'équité. Si tous les services nous demandaient 125 000 $ pour finir l'année, on se retrouverait avec d'importantes dépenses additionnelles. »

Vincent Boutin croit que de demander aux citoyens d'attendre en janvier, soit environ neuf semaines, n'est pas catastrophique.

Danielle Berthold résume que la subvention n'est pas abolie, mais seulement suspendue pour éviter des dépenses supplémentaires dans le budget 2019.

Le nombre de véhicules électriques est évalué à 2365 en Estrie. La proportion de propriétaires de véhicules électriques en Estrie est plus élevée que la moyenne québécoise, à 48 véhicules par tranche de 10 000 habitants.

UN EMPLOYÉ HEUREUX EST UN EMPLOYÉ
PERFORMANT!
PARTENAIRE SERVICES RH

Dans un contexte de rareté de main-d'œuvre, de bonnes pratiques en ressources humaines sont nécessaires pour fidéliser vos employés et assurer la croissance de votre entreprise.

« *Une approche humaine centrée sur la collaboration, l'écoute et la flexibilité* »

– Véronique Charest,
responsable marketing et ressources humaines chez PCI Automatisation Industrielle

Avec la participation financière de : Québec

Nous aidons les PME dans leurs pratiques RH

cpq.qc.ca/Partenaire-Services-RH
1 844 950-PSRH (7774)

50 CPQ PROSPÉRER ENSEMBLE

0020465

Guylaine Boutin devient directrice générale adjointe à la Ville

CLAUDE PLANTE
claude.plante@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Guylaine Boutin monte en grade au sein de l'appareil municipal sherbrookois. Lundi, le conseil municipal a procédé, à l'unanimité, à sa nomination à titre de nouvelle directrice générale adjointe aux relations avec la communauté.

Mme Boutin occupait le poste de directrice du Service de l'entretien et voirie à la Ville de Sherbrooke depuis maintenant cinq ans. Elle prendra donc le siège de Robert Doré, qui a démissionné en mars dernier.

Daniel Picard en a fait la recommandation au conseil municipal en expliquant qu'elle est une gestionnaire possédant une vision stratégique, des compétences en gestion orientées vers la performance organisationnelle et l'amélioration continue.

Mme Boutin possède une formation en génie civil et a œuvré pendant une quinzaine d'années dans le domaine de la construction routière, ajoute-t-on dans un communiqué de presse.

Elle a été membre du comité nord-américain pour l'implantation des outils Lean et d'amélioration continue et elle a été la personne responsable de l'implantation de cette nouvelle culture au Québec au cours de sa carrière, note-t-on.

Guylaine Boutin supervisera le travail du Service de l'entretien et voirie (SEV), du Service du sport, de la culture et de la vie communautaire (SSCVC) et des arrondissements. Son entrée en fonction s'effectuera parallèlement à son remplacement à la direction du SEV.

Rappelons que Robert Doré était entré en poste le 9 octobre 2018. Le printemps dernier, il aurait pris sa décision de démissionner pour des raisons personnelles et souhaitait s'orienter vers d'autres projets.

Le maire Steve Lussier avait indiqué que M. Doré avait fait le choix de partir. Puisqu'il s'agissait d'une démission, il n'a pas touché d'indemnité de départ.

Avant son arrivée à Sherbrooke, M. Doré était directeur général à Saint-Augustin-de-Desmaures. Il avait été embauché pour remplacer René Allaire, parti à la retraite.

Un soutien complet
pour mieux vivre le deuil.

Notre famille au service de la vôtre

steveelkas.com 819 565-1155

STEVE L. ELKAS
RÉSIDENCE FUNÉRAIRE
CRÉMATORIUM

0017879

Sherbrooke TOYOTA
INCOMPARABLE

60 Corollas d'occasion prêtes pour livraison
1000 $ de rabais + 4 pneus d'hiver

JUSQU'À 1 000 $ DE RABAIS
OU UN CHÈQUE À VOTRE NOM.

1 chance sur 4 de gagner 1 000 $,
on gagne à tous coups!

(Voir détails en concession)
Cette offre ne peut se jumeler
à aucune autre offre.

TOYOTA Certifiés VÉHICULES D'OCCASION
CarProof RAPPORTS HISTORIQUES DE VÉHICULES

OUVERT LE SAMEDI
DE 10 H À 16 H

2025, rue King Ouest, Sherbrooke | 819 563-6622
www.sherbrooketoyota.ca

0021035

FRÈRES DU SACRÉ-COEUR

Un 2e recours collectif bientôt autorisé ?

JEAN-FRANÇOIS GAGNON
jean-francois.gagnon@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Les Frères du Sacré-Cœur font à nouveau l'objet d'une demande de recours collectif. La firme d'avocats Kugler Kandestin voudrait en effet tenter de convaincre la Cour supérieure que les Frères du Sacré-Cœur ont agressé sexuellement des adolescents à de multiples endroits au Québec et souhaite obtenir un dédommagement pour chacune des victimes alléguées.

La requête de Kugler Kandestin a été déposée au début de 2019. Outre les Frères du Sacré-Cœur, elle vise les Œuvres Josaphat-Vanier, la Corporation Maurice-Ratté et le Fonds Jules-Ledoux.

Mardi matin, au palais de justice de Sherbrooke, la Cour supérieure a commencé à entendre les arguments de la firme d'avocats plaidant en faveur de l'autorisation du recours collectif réclamé.

Les agressions qui sont reprochées aux Frères du Sacré-Cœur se seraient déroulées entre les années 1940 et 1990. Elles auraient eu lieu dans divers établissements rattachés à la communauté religieuse. Les écoles Notre-Dame-du-Rosaire et Saint-Jean-Baptiste, à Sherbrooke, ainsi qu'une école située à Roxton Pond sont notamment mises en cause. On cible de plus l'école Saint-Eugène et l'organisation des Petits chanteurs, à Granby.

Il importe toutefois de préciser que le Collège Mont Sacré-Cœur, à Granby, n'est pas inclus dans cette requête puisqu'une demande de recours collectif pour ce lieu d'enseignement précis a déjà été autorisée.

LE DEMANDEUR

L'homme qui agit à titre de demandeur dans le cadre de ce nouveau dossier est âgé de 55 ans. Il a fréquenté durant son adolescence le Manoir seigneurial des Éboulements. Sur place, le frère Léon Maurice Tremblay l'aurait agressé à plusieurs reprises. Les faits se seraient produits en 1978 et 1979, selon ce qu'on peut lire dans la requête.

Lors de son premier séjour au Camp Le Manoir, le demandeur se blesse à une hanche et cela lui vaut de rencontrer le frère Léon Maurice Tremblay, qui occupe la fonction de responsable de l'infirmerie à cet endroit.

Alors qu'il examine l'adolescent, le frère Tremblay se permet de lui frôler les organes génitaux par-dessus ses sous-vêtements. Le garçon se retrouve en état de choc, mais le responsable de l'infirmerie lui assure que « c'est normal ».

Par la suite, à la demande de l'adulte en autorité, une séance de masturbation mutuelle a lieu. L'adolescent sera invité à ne parler de ces événements à quiconque.

De nouvelles agressions auraient été perpétrées pendant les jours suivants de même que lors du second séjour du demandeur au Camp Le Manoir. Chaque fois, l'agresseur est le frère Tremblay.

Selon ce qui est rapporté dans la requête, le demandeur a été durement affecté par ces agressions. Il a commencé à se méfier des autres, a consommé de la cocaïne durant une partie de sa vie et a tenté plusieurs fois de se suicider.

Le demandeur a rapporté les agressions dont il aurait été victime à la police en 2014. Le frère Tremblay a été arrêté par les policiers en 2016 puis est décédé l'année d'ensuite. Il aurait indiqué vouloir présenter ses excuses à sa victime, ce qui amène la firme Kugler Kandestin à soutenir qu'il a indirectement avoué ses fautes.

D'AUTRES CAS

D'après les informations obtenues par la firme d'avocats, l'agresseur présumé aurait commis plusieurs autres agressions sexuelles au sein d'établissements qui appartenaient aux Frères du Sacré-Cœur. Mais il ne serait pas le seul membre de cette communauté religieuse à s'être comporté de la sorte hors du Collège Mont Sacré-Cœur.

Pour Kugler Kandestin, il apparaît clair que la communauté religieuse « n'a rien fait pour protéger les enfants sous sa garde. Elle a omis d'instaurer des politiques et des mesures de surveillance qui auraient permis de prévenir ou de mettre fin aux agressions ».

Dans un premier temps, le demandeur souhaite obtenir près d'un million $ pour lui-même et 15 M $ pour le groupe de victimes qui est en voie de se former. Des demandes de dédommagements additionnels seront normalement formulées plus tard, si le recours collectif est autorisé.

0017912

Vous avez des infos?

Écrivez-nous à
redaction@latribune.qc.ca
Appelez-nous au
819 564-5454

Les élèves enfin de retour à Saint-Pie-X

JEAN-FRANÇOIS GAGNON
jean-francois.gagnon@latribune.qc.ca

MAGOG — Les travaux de rénovation et d'agrandissement à l'école Saint-Pie-X, à Magog, ne sont pas encore parfaitement terminés, mais les élèves sont de retour à l'intérieur des murs de l'établissement.

Les élèves de Saint-Pie-X ont pu retourner dans les locaux de leur école, mardi matin, un peu plus de deux mois après un déménagement forcé et inattendu à l'ancien pavillon La Relance, situé en bordure de la rue Sherbrooke non loin du boulevard Industriel à Magog.

Pour les familles, la routine du matin et celle de la fin de journée n'ont pas trop changé, pendant ces deux mois, parce que tous les jours les enfants étaient d'abord accueillis à Saint-Pie-X et retournaient sur place après les cours. Des autobus spécialement nolisés les transportaient quotidiennement vers La Relance et les en ramenaient.

Léa-Rose Perreault, Mathyas Boutin, Olivier Boutin, Christophe Touzin ainsi que Koraly Filteau ont retrouvé avec joie leur école mardi. On les retrouve en compagnie des enseignantes Christine Morin et Chantal Poulin ainsi que du directeur par intérim de l'école Saint-Pie-X, Patrick Touzin. — PHOTO LA TRIBUNE, JEAN-FRANÇOIS GAGNON

« Les jeunes passaient par l'école tous les jours, donc ils ont gardé leurs habitudes. Malgré cela, ils étaient excités de voir à quoi ressemble maintenant le bâtiment », lance le directeur par intérim de l'établissement scolaire, Patrick Touzin.

« C'est aussi plaisant parce qu'on a plus d'espace et qu'on aura bientôt un gymnase beaucoup plus grand. »

— Olivier Boutin, président du conseil des élèves

Un nouveau local pour la bibliothèque ainsi que trois locaux de classe ont notamment été ajoutés dans le cadre du projet d'agrandissement en cours de réalisation, lequel est estimé à plus de quatre millions $. Les travaux de construction du futur gymnase se poursuivront cependant durant quelques semaines encore.

Au départ, il n'était pas prévu que les élèves et les enseignants déménagent à l'ancien pavillon de La Relance. Les travaux effectués ont toutefois été plus longs que prévu.

« C'est vrai que la situation a eu un impact sur les élèves en début d'année scolaire, admet Patrick Touzin. Par contre, on a réussi à respecter le temps d'enseignement en faisant une meilleure gestion du transport entre Saint-Pie-X et La Relance, ce qui n'a pas été simple au début à cause de la fermeture de la rue Brassard entre autres. »

Président du conseil des élèves de l'établissement scolaire, le jeune Olivier Boutin confirme qu'il est bien heureux de sa « nouvelle » école. « J'aime les couleurs dans les corridors et les classes. C'est aussi plaisant parce qu'on a plus d'espace et qu'on aura bientôt un gymnase beaucoup plus grand. On dirait qu'on est déjà au secondaire », lance-t-il.

Enseignant à Saint-Pie-X depuis plusieurs années, Chantal Poulin souligne pour sa part que les derniers mois n'ont pas été faciles pour le personnel. « On a travaillé très fort. On a eu deux déménagements en peu de temps. Mais ce qui est bien, c'est que tout le monde dans l'équipe-école s'est entraidé », note-t-elle.

On a tous un environnement à protéger.

FONDS de solidarité FTQ

On a tous un Fonds de solidarité

assez grand pour faire du Québec une meilleure société.

01 —

Le Fonds a acquis des forêts qui font deux fois la superficie du lac Saint-Jean pour en faire la gestion responsable et contribuer à lutter contre le réchauffement climatique.

0013211

HOMICIDE INVOLONTAIRE À COATICOOK

Junior Morin remis en liberté sous condition

BRASSERIE DANIEL LAPOINTE

BRASSERIE DANIEL LAPOINTE SHERBROOKE

Recrutons sous-chef, cuisiniers et aide-cuisiniers
- Temps partiel et temps plein
- Salaire compétitif

Envoyez votre CV à :
jonathan@brasseriedaniellapointe.com
ou présentez-vous et demandez David Chapdelaine

0020931

MARC DUPUIS d.d. DENTUROLOGISTE MD

Tous les services denturologiques
Travail fait sur place

ESTIMATION GRATUITE

- Prothèses sur implants
- Prothèses complètes et partielles
- Base molle
- Réparations

UN BEAU SOURIRE, C'EST IMPORTANT

À votre service depuis plus de 30 ans!

Sur rendez-vous
854, rue McManamy, Sherbrooke • 819-565-2971

0000689

RENÉ-CHARLES QUIRION
rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — C'est une affaire de triangle amoureux qui serait à l'origine des évènements tragiques qui ont mené au décès de Dany Ruel à Coaticook à la fin octobre.

Junior Morin, qui est accusé de l'homicide involontaire coupable de Dany Ruel, subissait, mardi, son enquête sur remise en liberté devant la juge Hélène Fabi de la Cour du Québec au palais de justice de Sherbrooke.

Le tribunal a accepté de remettre Morin en liberté sous de sévères conditions.

« Le risque de sa remise en liberté est assumable », estime la juge Fabi.

Un enquêteur des crimes contre la personne de la Sûreté du Québec est venu résumer cette soirée du 26 octobre dernier.

Junior Morin et Dany Ruel se sont croisés au cours de la soirée au bar l'Épervier de Coaticook.

Celui qui allait devenir la victime dans cette affaire était en compagnie d'une femme qui avait déjà fréquenté Junior Morin.

À l'intérieur du bar, rien ne laissait croire à une mésentente entre les trois personnes.

Cependant, à l'extérieur, il y aurait eu une première altercation mineure entre les deux hommes.

Plus tard dans la nuit, Dany Ruel s'est rendu chez la femme convoitée par les deux hommes.

Au moment où Junior Morin retourne chez lui, Ruel va le rejoindre sur la rue.

Une dispute éclate alors entre les deux hommes sur la rue Thibault.

Si les versions des témoins diffèrent sur qui a poussé qui en premier, Junior Morin a avoué avoir donné un seul coup de poing à Dany Ruel.

Junior Morin (sur la photo) est accusé de l'homicide involontaire de Dany Ruel.
— PHOTO LA TRIBUNE, RENÉ-CHARLES QUIRION

La victime s'est frappé la tête sur l'asphalte. Il est tombé dans le coma. Il est décédé trois jours plus tard.

« L'accusation est grave. Il y aurait des aveux clairs que mon client avait donné un coup. Mais c'est dans un contexte de légitime défense. Il y a deux témoins oculaires qui devront témoigner pour déterminer si la poursuite parviendra à exclure la légitime défense », a signalé l'avocat de la défense Me Patrick Fréchette en demandant que son client soit remis en liberté.

« Le tribunal n'a pas à se prononcer sur la défense que pourrait présenter l'accusé. La défense est plausible même si je n'ai pas à me prononcer si elle sera retenue », a indiqué la juge Fabi en rendant sa décision sur remise en liberté.

La juge Fabi a imposé à Junior Morin de déposer 2000 $ pour garantir le respect de se passer conditions.

Il devra rester chez ses parents, respecter un couvre-feu entre 22 h et 7 h, ne pas consommer d'alcool ou de drogue, ne pas communiquer avec la femme qui est au cœur de cette affaire, se présenter au poste de police de la SQ de Coaticook une fois par semaine et ne pas fréquenter les bars.

Junior Morin possède des antécédents judiciaires où il aurait été impliqué dans une affaire de harcèlement dans le cadre d'un triangle amoureux et en lien avec les stupéfiants en 2014 et 2015.

Appelé à témoigner dans le cadre de son enquête sur remise en liberté, Junior Morin avait assuré qu'il entendait rester au domicile de ses parents et qu'il désire continuer à travailler. Il s'est engagé à respecter toutes les conditions de remise en liberté.

Junior Morin sera de retour devant le tribunal le 7 janvier 2020.

C'est Me Émilie Baril-Côté qui représente le ministère public dans cette affaire.

FANTASIE

Aloha Bikini

Vivez l'expérience Aloha Bikini

Le plus grand choix en Estrie

Certificats-cadeaux disponibles!

Maillots, lingerie féminine, vêtements et accessoires de voyage pour femmes et hommes

- Conseillères spécialisées en ajustement
- Grandeurs de 4 à 26 ans, aux bonnets A à G
- Maillots, robes-soleil et accessoires de plage
- Pour vous MESSIEURS, maillots, bermudas, chemises, sandales, etc.

Rabais en boutique
sur tout achat de 75 $ et plus avant taxes à prix régulier
Sur présentation de ce coupon.
Ne peut être jumelé à aucune autre promotion.
Valide jusqu'au 15 décembre 2019.
(NON APPLICABLE SUR LA LINGERIE)

www.alohabikini.ca

830, 13e Avenue N., Sherbrooke • 819 575-1199

CORIN

0015635

MISE À JOUR ÉCONOMIQUE

Leitão brandit le spectre d'une récession

JULIEN ARSENAULT
La Presse canadienne

Malgré son économie vigoureuse, le Québec n'est pas à l'abri d'un ralentissement, affirment les partis de l'opposition, qui incitent le gouvernement Legault à s'en souvenir dans sa mise à jour économique qui sera déposée jeudi.

Le porte-parole libéral en matière de finances, Carlos Leitão, est même allé jusqu'à évoquer le spectre d'une récession, en demandant, mardi, que l'on opte pour la carte de la prudence avec les finances publiques.

« La menace est sérieuse parce que l'économie québécoise [...] dépend de sa capacité à exporter, a rappelé l'ex-grand argentier de la province, en point de presse. Notre marché intérieur est relativement petit. »

Ainsi, le portrait pourrait rapidement se détériorer en raison de facteurs comme les tensions commerciales sino-américaines ainsi que la croissance économique américaine, qui est principalement alimentée par les dépenses de consommation, selon l'ancien économiste en chef de la Banque Laurentienne.

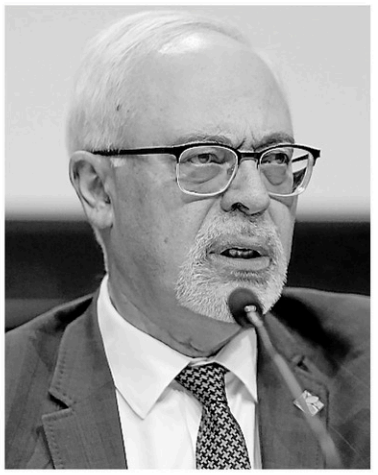

Selon l'ancien ministre des Finances, Carlos Leitão, les tensions commerciales sino-américaines sont à surveiller. — PHOTO LE SOLEIL, ARCHIVES, PASCAL RATTHÉ

VEILLER AUX DÉPENSES

Un ralentissement économique viendrait peser sur les revenus autonomes de l'État, a souligné M. Leitão, qui a reproché au gouvernement Legault d'être trop dépensier.

Cela survient alors qu'il y a un « éléphant dans la pièce », soit la renégociation de conventions collectives dans le secteur public, a affirmé le député libéral. Selon lui, cela pourrait venir ajouter jusqu'à 5 milliards $ aux dépenses de l'État.

« Il va falloir qu'à un certain moment, les dépenses de programmes [suivent la trajectoire de] nos revenus autonomes, sinon il va y avoir de sérieux problèmes », a dit M. Leitão.

Selon le leader parlementaire de Québec solidaire (QS), Gabriel Nadeau-Dubois, il n'y a pas un « surplus de dépenses » au Québec. Celui-ci croit toutefois qu'il ne faut pas se laisser « trop emporter » par la performance économique de la province.

« Il faut garder en tête que l'économie, ça fluctue, ça peut ralentir », a souligné M. Nadeau-Dubois, en mêlée de presse.

De son côté, le député péquiste Sylvain Gaudreault n'est pas allé jusqu'à dire que le gouvernement Legault dépensait trop, demandant au passage des mesures afin de stimuler les investissements privés ainsi que la création d'emplois dans les régions.

DES AVERTISSEMENTS

Le ministre des Finances, Éric Girard, dévoilera sa mise à jour économique alors que le rythme de croissance du produit intérieur brut de la province est de 3,4 % depuis le début de l'année. En comparaison, la moyenne dans le reste du pays n'est que de 1,5 %.

Selon le plus récent rapport mensuel des opérations financières du gouvernement, au terme des trois premiers mois de l'exercice financier en cours — d'avril à juin — les coffres de l'État affichaient un surplus de 824 millions $, ce qui tient compte d'un versement de 694 millions $ au Fonds des générations.

Néanmoins, dans une étude publiée lundi, l'économiste Matthieu Arseneau, de la Banque Nationale, a été le plus récent expert à mettre en garde le gouvernement Legault que « l'élan impressionnant de l'économie » québécoise pourrait finir par s'estomper.

« Plusieurs signes suggèrent que l'économie du Québec opère au-delà de sa capacité, notamment le taux de chômage à un creux record, la hausse des emplois vacants et l'accélération des salaires », écrit-il.

Ainsi, si la mise à jour économique devait indiquer que la conjoncture est meilleure que prévu, M. Arseneau prévient que les facteurs à l'origine de cette situation sont temporaires et que Québec ne devrait pas trop délier les cordons de la bourse « avec de nouveaux engagements aux effets récurrents ».

L'économiste rappelle également qu'au cours de l'été, la Chaire de recherche en fiscalité et finances publiques de l'Université de Sherbrooke avait prédit, dans un rapport, un retour des déficits budgétaires structurels dès cette année.

Le Commissaire à l'éthique invité à statuer sur la photo de Catherine Dorion

PATRICE BERGERON
La Presse canadienne

QUÉBEC — La Commissaire à l'éthique et à la déontologie se penchera sur une photo controversée publiée par la députée Catherine Dorion, de Québec solidaire (QS).

L'opposition officielle (PLQ) a adressé une demande mardi à ce gardien des règles pour une photo humoristique prise dans le Salon rouge de l'Assemblée nationale.

Dans sa lettre adressée au président de l'Assemblée nationale, François Paradis, la whip du PLQ, Nicole Ménard, fait part de sa « consternation » devant le « non-respect du décorum » à l'Assemblée nationale. C'est la commissaire Ariane Mignolet qui étudiera la demande des libéraux.

La photo a provoqué une tempête dans les réseaux sociaux, puisqu'on y voit la députée de Taschereau, Mme Dorion, en tailleur et talons hauts, assise sur le pupitre central du Salon rouge, entre les drapeaux du Canada et du Québec, avec l'inscription « Joyeuse Halloween ».

Le cliché peut avoir l'air d'une plaisanterie anodine, mais c'est sans précédent dans cette enceinte qui sert notamment pour les cérémonies officielles et les grandes consultations.

Le PLQ fait aussi allusion à une invitation lancée par la députée pour une soirée d'Halloween dans son bureau de circonscription, avec le logo de l'Assemblée nationale et le titre suivant : « F CK LA NORME. »

La controversée photo montre la députée Catherine Dorion en tailleur et talons hauts, assise sur le pupitre central du Salon rouge de l'Assemblée nationale. — PHOTO TIRÉE DE FACEBOOK

La whip demande aussi au président François Paradis de prendre « toute la mesure de cet écart de conduite ». Elle lui rappelle qu'il est le gardien de la dignité de l'Assemblée nationale.

En conférence de presse en fin de journée mardi, M^me^ Dorion a dit qu'elle ne referait pas son « coup d'éclat » et d'« autodérision » au Salon rouge parce qu'elle n'avait pas l'autorisation de la présidence pour le faire dans cette enceinte.

Elle a dit être « choquée et blessée » par la lettre des libéraux et les trouve « culottés » de venir parler d'éthique. Elle s'est lancée dans une dénonciation du règne libéral de 2003 à 2018.

« Ce parti a détruit le réseau de la santé, même chose avec les enseignants. Ils ont charcuté notre tissu social. Le Québec est en crise. Ils ont installé un système de corruption et de collusion à grande échelle avec leurs petits amis mafieux pour se financer illégalement. »

0014895

opinions

Président-éditeur **ALAIN TURCOTTE** Directeur général **MAURICE CLOUTIER** Directeur de l'information **LOUIS-ÉRIC ALLARD**

Roberge s'entête

PIERRE JURY
pjury@ledroit.com

Après avoir déposé son projet de loi 40 sur la réforme scolaire, le gouvernement du Québec a amorcé cette semaine l'étape cruciale des auditions publiques à son sujet. Il encaisse, avec justesse, une volée de bois vert de tous les partis d'opposition. Et, en plus, des regroupements d'enseignants et de commissions scolaires du Québec.

L'opposition au projet de loi menacerait même les droits des francophones de partout au pays, selon l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec.

« Ils craignent de perdre leurs droits, pas demain, mais à plus longue échéance. Les autres provinces regardent [le Québec] pour savoir si elles peuvent faire la même chose à leur minorité [francophone] », a dit Dan Lamoureux, son président.

> Le projet de loi 40 est une vaste opération de concentration des pouvoirs scolaires entre les mains du ministre et du ministère.

Ça, c'est l'interprétation du Québec anglophone à ce qui se passe dans les commissions scolaires.

Il y a du vrai là-dedans. Si le Québec réussit à éliminer ses élections scolaires —qui souffrent, certes, d'une désaffection généralisée—, les autres provinces du Canada pourraient s'intéresser à cette érosion démocratique. Cela rognerait encore plus les pouvoirs déjà minces dont les francophones jouissent au Canada anglais. Ils n'ont presque pas de conseillers municipaux, et encore moins de députés provinciaux et fédéraux. Il ne leur reste que le palier scolaire comme rempart à ce lent effacement.

Si les prétentions de M. Lamoureux sont véridiques, c'est une menace réelle pour les Franco-Ontariens et leurs confrères d'ailleurs au pays.

A-t-on essayé d'autres solutions, par hasard? À part de déménager le vote scolaire en même temps que le vote aux municipales? L'exemple de l'Ontario prouve que cela ne fonctionne pas davantage. La participation aux élections scolaires avoisine les 25 %, au lieu des 5 ou 10 % du Québec : c'est mieux, mais encore trop peu.

Les anglophones s'opposent mordicus à la réforme proposée par le ministre de l'Éducation, Jean-François Roberge, car elle rogne sur la démocratie scolaire. Exit les 72 commissions scolaires pour faire place à des « centres de services ».

Les anglophones pourront toujours élire leurs représentants par suffrage universel. Les francophones, quant à eux, pourront élire leurs émissaires aux centres de service, mais pas au suffrage universel. Ils seront formés de huit parents, de quatre membres de la communauté et de quatre membres du personnel scolaire.

Le pire, c'est que ce n'est même pas pour économiser des centaines de millions de dollars que le gouvernement de la Coalition avenir Québec s'est embarqué dans cette aventure. Québec estime qu'il y a 11 millions $ en économies possibles.

Non, c'est une question de pouvoirs avant tout. Le ministre Roberge s'est réjoui de ne plus avoir affaire à « 72 mini-ministères de l'Éducation », comme s'il était incapable de composer avec la structure décentralisée qui prévaut dans le domaine.

Il a ajouté que son projet de loi s'avérait la « plus grande opération de décentralisation gouvernementale des dernières années ». Nous y voyons plutôt le contraire. Le projet de loi 40 est une vaste opération de concentration des pouvoirs scolaires entre les mains du ministre et du ministère. C'était une mauvaise idée en santé, lorsque Gaétan Barrette y a eu recours au cours des dernières années, c'est une aussi mauvaise idée de l'essayer en éducation.

Le défi sera de faire entendre un peu de raison au ministre Jean-François Roberge. Le gouvernement est majoritaire et il n'a pas l'obligation de faire plus que d'écouter les voix discordantes qui l'appellent à la raison. Il le fera pour la forme. Mais il semble bien que le ministre n'ait aucune envie de l'améliorer, sous prétexte d'édulcorer le projet de loi 40.

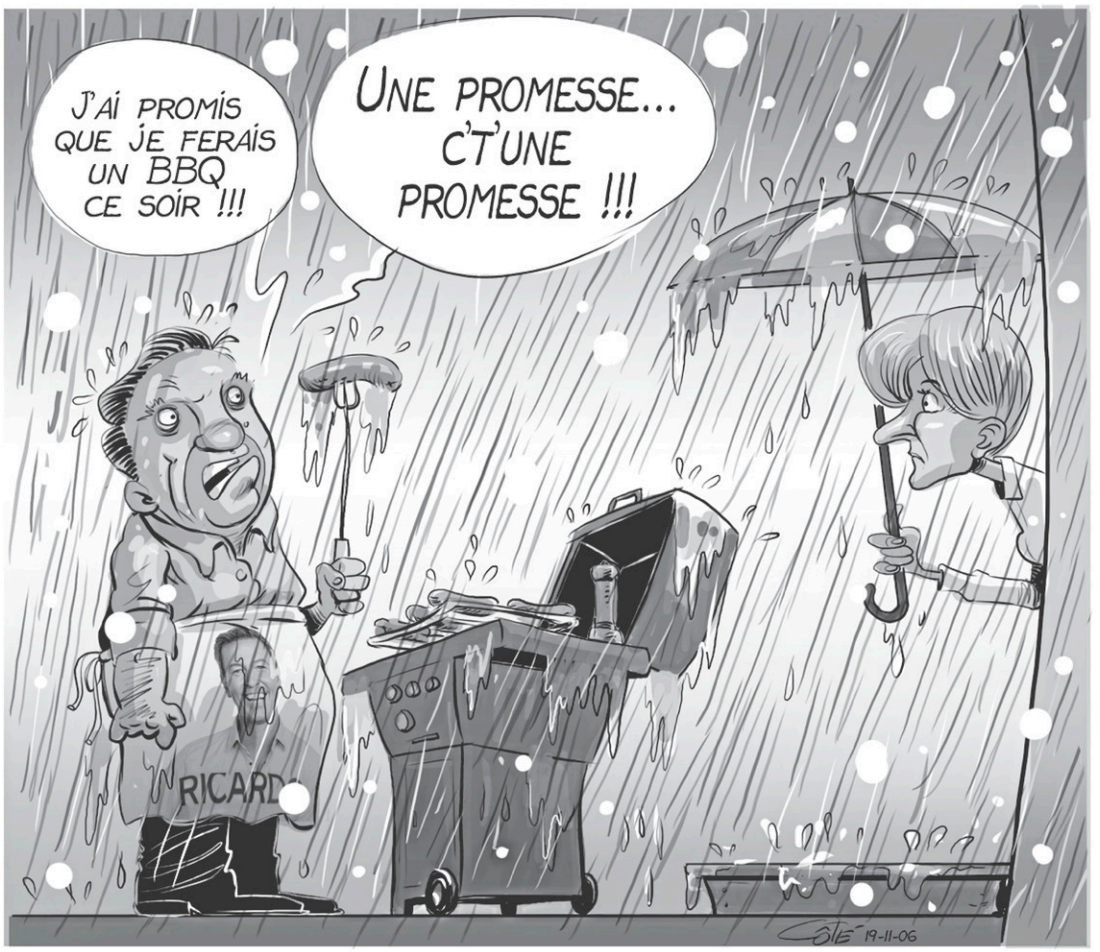

CARREFOUR DES LECTEURS

L'éléphant du magicien Girard

À la veille des négociations du secteur public, le gouvernement de François Legault nous prépare un nouveau tour de magie.

Jeudi, au moment de sa mise à jour économique, son ministre des Finances, Éric Girard, tentera de faire disparaître 2,9 milliards de surplus budgétaires. Au menu, jonglerie de promesses et acrobaties comptables… Est-ce que cela sera suffisant pour nous leurrer? J'en doute fort, car aucun chapeau de magicien n'est assez profond pour y faire disparaître un éléphant.

Les chiffres sont clairs : même s'il réalise immédiatement l'intégral de ses promesses électorales, le gouvernement disposera toujours d'une marge de manœuvre financière de plus de 7 milliards de dollars dans les trois prochaines années. C'est déjà assez pour répondre aux revendications portées par la CSQ afin d'améliorer les conditions de travail des travailleuses et travailleurs des services publics.

On sait déjà que le cadre financier du gouvernement compte une marge de manœuvre importante. Entre 2019 et 2023, les dépenses de programmes augmenteront d'environ 10 %. Si la part de ces dépenses qui est consacrée à la rémunération des employés de l'État se maintient, c'est 4,8 milliards de dollars de plus qui sont déjà prévus au budget pour augmenter les salaires ou créer de nouveaux postes.

À l'instar des quatre dernières années, le gouvernement devrait terminer l'année 2019-2020 avec un surplus « surprise » de près de 2,9 milliards de dollars, si on se fie à la moyenne des quatre dernières années. « Attention, ce surplus n'est pas récurrent! » diront-ils pour la quatrième fois. Pourtant, le dernier rapport mensuel des opérations financières confirmait que le gouvernement avait déjà 824 millions de surplus de plus que prévu après seulement trois mois d'opération.

FONDS DES GÉNÉRATIONS

Les versements annuels au Fonds des générations augmenteront d'un milliard de dollars d'ici 2023, même si le Québec est en avance de cinq ans sur ses objectifs de remboursement de la dette. On pourrait facilement maintenir les versements au fonds à 2,5 milliards et consacrer les sommes excédentaires prévues pour éponger la dette que le gouvernement a envers son personnel.

Roulement de tambour et nuage de fumée… Le gouvernement annoncera cette semaine qu'il devance la réalisation de ses promesses : harmonisation de la taxe scolaire, maternelles 4 ans, augmentation de l'allocation famille, fin de la contribution additionnelle des services de garde éducatifs. Un bel essai, certes, mais insuffisant pour faire disparaître les surplus puisque le financement de ces promesses est déjà budgété en majeure partie. Il ne reste que 1,1 milliard à engager pour tout réaliser dès cette année.

Des milliards de marge de manœuvre pour augmenter la rémunération globale des employés des services publics déjà disponibles, il en reste donc 7,6 milliards après la réalisation des promesses.

Au-delà de cette marge budgétaire déjà disponible, le gouvernement pourrait plutôt orienter son budget afin d'accélérer le réinvestissement dans la qualité et l'accessibilité de ses services publics au lieu de maintenir les employés de l'État et les prestataires de services dans un cirque infernal.

Sonia Ethier, *présidente*
Centrale des syndicats du Québec

affaires

S&P / TSX	TSX C.	$ CAN	D. JONES	S&P 500	NASDAQ	OR US	PÉTROLE
16 681,92	538,66	76,03	27 492,63	3074,62	8434,68	1483,70	57,23
+ 12,11	- 3,04	- 0,03	+ 30,52	- 3,65	+ 1,48	- 27,40	+ 0,69

Les syndiqués de Kruger veulent récupérer leur 10 %

MÉLANIE NOËL
melanie.noel@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Les employés syndiqués de l'usine Kruger de Sherbrooke demandent à la direction de la papetière de respecter son engagement et d'annuler la baisse salariale de 10 pour cent à laquelle ils avaient consenti en 2010, alors que la santé financière de l'entreprise était précaire.

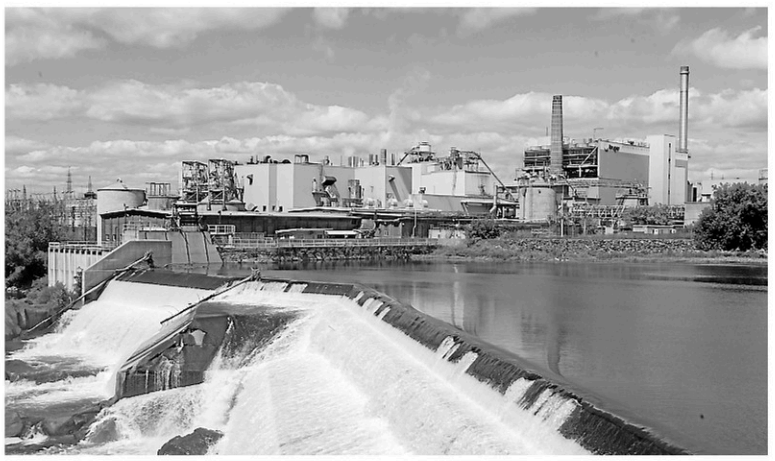

Les employés syndiqués de l'usine Kruger de Sherbrooke demandent à la direction de la papetière de respecter son engagement et d'annuler la baisse salariale de 10 pour cent à laquelle ils avaient consenti en 2010, alors que la santé financière de l'entreprise était précaire. — PHOTO ARCHIVES LA TRIBUNE, MAXIME PICARD

« À cette époque, Joseph Kruger lui-même était venu rencontrer les employés pour nous expliquer à quel point les choses n'allaient pas bien et pour nous demander de concéder une baisse salariale en nous promettant que lorsque les choses iraient mieux, il nous redonnerait une augmentation équivalente. Les années se sont écoulées, nous avons de nouveaux projets, la valeur du papier a augmenté alors étant donné que tout va dans le bon sens, on aimerait que la direction respecte sa parole », note le président du STTPPB-CSN, Sébastien Carrier Provencher, ajoutant que si la direction tient parole, les employés seront plus enclins à faire un effort si d'autres périodes difficiles se présentent.

Le représentant n'a pas accès aux états financiers de Kruger, puisque c'est une entreprise privée, mais estime qu'il y a suffisamment d'indicateurs qui démontrent que la situation financière de l'employeur s'est améliorée.

Le 10 pour cent de réduction des salaires avait été accordé dans le cadre de la négociation de la convention collective en vigueur de 2010 à 2015. La convention collective de 2015 à 2019 se terminait en juin 2019. L'usine de Sherbrooke compte 226 employés syndiqués actuellement.

« La raison pourquoi on en parle présentement, c'est que la convention de 2015 à 2019 est arrivée à terme. Il y avait une entente possible de prolongation de six ans supplémentaires, mais on a lancé un avis de négociation, car pour nous, il y a un non-respect de l'entente », souligne M. Carrier Provencher, précisant qu'une séance d'arbitrage est prévue en janvier 2020.

« Pour qu'on signe, on demande deux éléments. On souhaite que la direction nous redonne le 10 pour cent qu'on a consenti et que l'âge de la retraite redevienne 58 ans plutôt que 60 ans, car c'est ce qui était l'âge de la retraite avant les négociations de 2010 et c'est le standard dans notre industrie », mentionne le représentant syndical.

La baisse avait été effective lors de la ratification de la convention le 22 novembre 2011.

8 • 9 • 10 NOVEMBRE 2019
17e Édition
le Salon
Rue des Artisans
Centre Julien-Ducharme
1671, chemin Duplessis
Sherbrooke *(Fleurimont)*
Vendredi : 14 h à 20 h
Samedi : 10 h à 17 h
Dimanche : 10 h à 17 h
Entrée 5 $
Service Interac sur place
Gratuit pour les enfants de 12 ans et moins
Prix de présence et 20 bons d'achat de 20$
Une activité de financement de AFEAS Estrie
Venez rencontrer nos 80 artisans!
Merci à nos partenaires
NOVA envirocom
STEVE L. ELKAS RÉSIDENCE FUNÉRAIRE CRÉMATORIUM
Rotary Sherbrooke
Desjardins
0017877

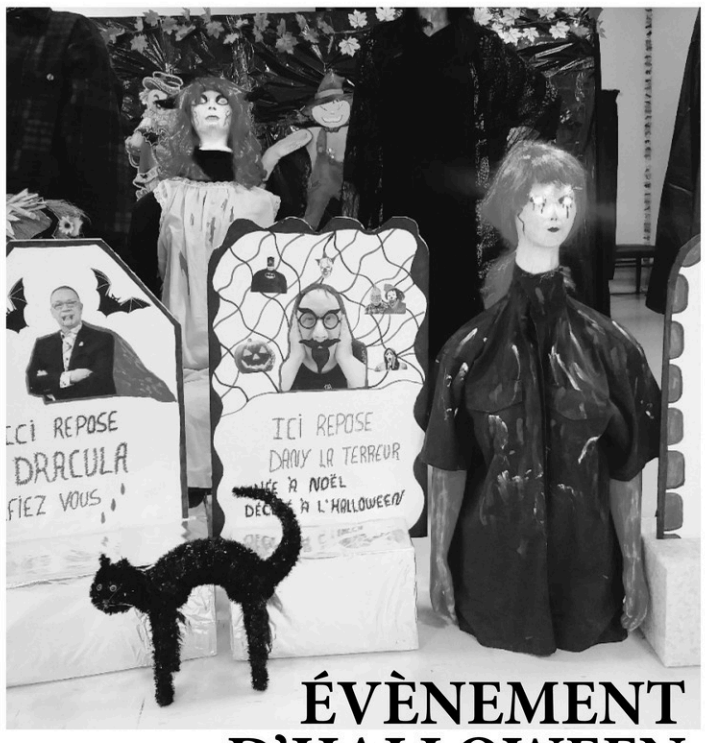

ÉVÈNEMENT D'HALLOWEEN
L'équipe des loisirs de la Résidence Unique a confectionné pour l'occasion une maison hantée et tout un décor qui a impressionné les résidents et visiteurs.
Bravo à vous tous!
Tout spécialement nous tenons à remercier nos commanditaires.
RÉSIDENCE UNIQUE SHERBROOKE
819 821-2100
950, rue du Fédéral
Sherbrooke QC J1H 5A7
location@residenceunique.ca
Suivez nous sur Facebook!
0019517

EMBARGO CHINOIS SUR LA VIANDE

Les exportations canadiennes pourront reprendre

La Presse canadienne

MONTRÉAL — Près de quatre mois après avoir fermé son marché aux importations canadiennes de porc et de bœuf, la Chine a finalement décidé de mettre fin à l'interdiction ayant fait perdre plusieurs millions de dollars à des milliers d'agriculteurs au pays.

Confirmée mardi par le gouvernement Trudeau, cette nouvelle a été saluée par les Éleveurs de porcs du Québec ainsi que les Producteurs de bovins du Québec.

« Nous avons calculé qu'il y avait un manque à gagner d'environ 119 millions $ uniquement pour les producteurs, a souligné le président des Éleveurs de porcs du Québec, David Duval, au cours d'un entretien téléphonique. C'est beaucoup d'argent. »

En 2018, la valeur des exportations de l'industrie québécoise du porc à destination de l'Empire du Milieu s'est chiffrée à 283 millions $.

La Chine n'a pas précisé les raisons l'ayant incité à lever l'interdiction, mais le pays est actuellement frappé par une épidémie de peste porcine africaine, ce qui lui complique la tâche en matière d'approvisionnement.

Dans l'immédiat, ce sont surtout les transformateurs qui vont profiter du retour à la normale, a souligné M. Duval. Pour les producteurs, les prix, fixés sur le marché américain, continuent de souffrir de la guerre commerciale sino-américaine.

Chez Olymel, pour qui la Chine constitue le plus important marché en matière de volumes d'exportation, le soulagement était palpable.

« Au Québec, la production de produits demandés par les Chinois a repris dès aujourd'hui », a indiqué son porte-parole, Richard Vigneault, en ajoutant que l'interdiction avait engendré des pertes de plusieurs millions de dollars chaque semaine.

Pour les Producteurs de bovins du Québec, la décision des autorités chinoises constitue une « excellente nouvelle », puisque l'interdiction avait mis un frein à ce qui s'annonçait comme une bonne année.

« Les prix se raffermissaient au printemps et il y avait une forte demande en provenance de la Chine, a souligné leur président, Claude Viel. On semblait être sur une lancée pour l'année, puis, du jour au lendemain, les livraisons ont cessé. »

DÉBUT PRINTANIER

C'est au printemps que la dispute a débuté, lorsque Pékin affirmait avoir relevé des lacunes dans le processus de certification des produits canadiens. Les douaniers chinois auraient découvert des traces de ractopamine, une substance interdite dans 160 pays, dans une livraison de produits porcins en provenance du Canada.

L'interdiction a été décrétée le 25 juin.

La décision des autorités chinoises s'ajoutait à d'autres mesures apparemment de rétorsion après l'arrestation, en décembre dernier, à Vancouver, de Meng Wanzhou, une dirigeante du géant chinois des télécommunications Huawei.

Les produits transformés à compter de mardi pourront être exportés puisque l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) commencera à délivrer des certificats aux établissements admissibles.

« Nous continuerons de travailler en étroite collaboration avec les producteurs et les transformateurs de bœuf et de porc dans les jours et les semaines à venir pour assurer la reprise des échanges », ont fait savoir le ministre du Commerce international, Jim Carr, ainsi que sa collègue à l'Agriculture, Marie-Claude Bibeau, dans une déclaration conjointe.

Sur son compte Twitter, le premier ministre Justin Trudeau a indiqué qu'il s'agissait d'une « bonne nouvelle pour les agriculteurs canadiens » en plus de souligner la contribution de Dominic Barton, le nouvel ambassadeur canadien en Chine.

D'AUTRES DOSSIERS

Malgré tout, les tensions diplomatiques persistent toujours entre Pékin et Ottawa, puisque les permis d'exportation des producteurs canadiens de canola ont été suspendus en mars par la Chine, qui affirme que leur marchandise était contaminée.

Le Canada exporte environ 40 pour cent de ses produits de canola en Chine. Les exportations de semences de canola vers la Chine ont atteint une valeur de 2,7 milliards $ en 2018, selon le Conseil canadien du canola.

De plus, deux Canadiens, Michael Kovrig ainsi que Michael Spavor, sont toujours détenus en Chine, en raison d'allégations d'espionnage. Leur détention est largement considérée comme une représaille pour l'arrestation de Mme Wanzhou. Depuis qu'il est en poste, M. Barton a rencontré MM. Kovrig et Spavor.

L'INDUSTRIE BOVINE AU QUÉBEC

- 14 500 producteurs
- 6500 emplois
- 515 millions $ d'impact économique au Québec

Source : Producteurs de bovins du Québec

L'INDUSTRIE PORCINE AU QUÉBEC

- Plus de 45 pour cent du porc exporté par le Canada provient du Québec
- Près de 26 500 emplois dans la filière porcine
- Contribution de 1,45 milliard $ au produit intérieur brut du Québec
- En 2016, 80 pays ont importé des produits québécois du porc

Source : Éleveurs de porcs du Québec

Bistro japonais et deuxième Vraies Richesses à Sherbrooke

MÉLANIE NOËL
melanie.noel@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Sherbrooke aura bientôt son premier bistro japonais et une boulangerie supplémentaire. Effectivement, Kobo Ramen ouvre ses portes dans l'ancien Caffuccino au centre-ville alors qu'une deuxième succursale Les Vraies Richesses s'installera dans les anciens locaux de Vélomania dans l'arrondissement Rock Forest.

Les soupes aux nouilles ramen et le saké seront à l'honneur dans le nouveau restaurant japonais détenu par les amis de longue date William Marier et Nicholas Hoag. — PHOTO SPECTRE MÉDIA, MICHELLE BOULAY

Les soupes aux nouilles ramen et le saké seront à l'honneur dans le nouveau restaurant japonais détenu par les amis de longue date William Marier et Nicholas Hoag. « Kobo signifie « atelier » en japonnais et on trouvait ça intéressant puisque nous ferons nos pâtes et nos bouillons maison », explique M. Marier, qui s'occupera de l'exploitation alors que M. Hoag, joueur de volleyball professionnel, sera davantage un actionnaire passif jusqu'à ce qu'il prenne sa retraite sportive.

Le local, situé au coin des rues Wellington et King Ouest, a une superficie de près de 2000 pieds carrés et comptera une cinquantaine de places assises. Le projet a nécessité un investissement de 250 000 $ et créera entre 10 et 12 emplois à temps plein et partiel.

« On a déjà tout notre personnel et la formation a commencé la semaine passée », note M. Marier qui compte une dizaine d'années d'expérience dans la restauration à Sherbrooke et à Montréal.

L'idée du bistro japonais est née lors d'une visite à Ottawa. « J'avais vécu une super expérience et c'est ce que j'aimerais recréer à Sherbrooke. Je suis aussi allé essayer ce type de restaurant à Montréal pour voir ce qui se faisait de mieux », note M. Marier.

À l'ouest de la ville, au 11 rue Léger, les travaux sont amorcés en vue de l'ouverture, en mars, d'une deuxième boulangerie Les Vraies Richesses, un projet nécessitant un investissement de 2,3 M$, soit 1,5 M$ pour la bâtisse et 800 k$ pour les équipements.

« Nous avons un moulin qui arrivera de France et qui nous permettra de faire notre propre farine à partir de grains produits par des fermes de la région. On parle de circuits très courts. En 24 h, le grain passera au pain sur la table. On aura aussi un four à bois. On essaie d'être moderne en allant chercher le meilleur de ce qui se faisait autrefois avec la céréale, car ça fait quand même 20 000 ans que l'Homme se nourrit de céréales », explique le propriétaire, Jean-Pierre Oddo.

La boulangerie aura une superficie de 8000 pieds carrés incluant la meunerie, deux fournils et une soixantaine de places assises. Le projet créera une vingtaine d'employés au départ et 20 autres à moyen terme. Les trois quarts des emplois sont à temps plein.

arts&spectacles

facebook/quotidienlatribune

@LT_LaTribune

CRÉATION DU PRIX JOVETTE-MARCHESSAULT

Des recommandations pour la parité au théâtre

STÉPHANIE MARIN
La Presse canadienne

MONTRÉAL — Le Chantier féministe 2019 portant sur la place des femmes en théâtre a dévoilé son rapport mardi matin à Montréal, assorti de recommandations pour atteindre la parité et faire tomber « le rideau de verre », annonçant du même coup la création d'un nouveau prix nommé en l'honneur de l'autrice Jovette Marchessault.

Mayi-Eder Inchauspé, directrice de l'administration et des ressources humaines d'Espace Go, Micheline Chevrier, directrice artistique et générale, Nathalie Maillé, directrice générale du Conseil des arts de Montréal, Marie-Ève Milot, codirectrice artistique du Théâtre de l'Affamée et représentante des Femmes pour l'équité en théâtre (FET), Ginette Noiseux, directrice générale et artistique d'Espace Go, et Elkahna Talbi, autrice, poétesse et comédienne, membre des FET. — PHOTO LA PRESSE CANADIENNE, CAROLINE LABERGE

Créé pour souligner la contribution importante de femmes artistes en théâtre et accompagné d'une bourse de 20 000 $, le nouveau prix portera donc le nom de cette romancière, poète, dramaturge, peintre et sculptrice montréalaise établie en Estrie dans les 30 dernières années de sa vie.

Née en 1938, Jovette Marchessault s'est éteinte le 31 décembre 2012. Elle avait remporté le tout premier Grand Prix littéraire de la Ville de Sherbrooke en 1989 et un prix du gouverneur général en 1990.

Quant aux autres pistes de solutions du rapport, elles sont issues d'un événement ayant rassemblé près de 1000 participants au Théâtre Espace Go en avril dernier, pendant une semaine entière. Le Chantier féministe partait notamment de ce constat : de 2012 à 2017, des 151 pièces qui ont été présentées sur les scènes francophones à Montréal et à Québec, seulement 19 pour cent des textes et 19 pour cent des mises en scène avaient été confiées à des femmes.

Pour atteindre la parité dans le milieu théâtral québécois, le comité de direction a mis en lumière ces suggestions : la création de comités-conseil féministes au sein des différents conseils des arts, la création d'outils statistiques sur le genre et la parité hommes-femmes et la redistribution du financement public, notamment par l'application de quotas paritaires et l'utilisation de la parité comme critère d'évaluation lors de l'attribution des fonds publics.

Il recommande aussi la création de prix soulignant les réalisations des créatrices en théâtre et la réforme des prix existants. Actuellement, un seul prix sur neuf porte le nom d'une femme de théâtre, soit le prix Denise-Pelletier.

« Ce rapport souhaite être une référence et une source d'inspiration pour toutes les femmes qui se battent pour la parité au théâtre », a déclaré Mayi-Eder Inchauspé, directrice de l'administration et des ressources humaines d'Espace Go, lors du point de presse tenu au théâtre à Montréal.

Et afin de dresser le portrait actuel de la situation au Québec, de nouvelles statistiques ont été compilées pour le Chantier féministe.

CONFINÉES AUX PETITES SALLES

« Quel que soit l'angle sous lequel sont regardées les données, les femmes continuent d'être largement sous-représentées dans l'espace de la création théâtrale des scènes montréalaises et québécoises francophones », a souligné Marie-Ève Milot, codirectrice artistique du Théâtre de l'Affamée et représentante des Femmes pour l'équité en théâtre (FET).

Pour les saisons 2017-2018 et 2018-2019, elles ne sont responsables que de 37 pour cent des textes et de 33 pour cent des mises en scène. Si ces pourcentages semblent meilleurs que les précédents, les statistiques révèlent toutefois que les femmes sont confinées aux petites salles où elles doivent majoritairement autoproduire, avec peu de moyens financiers et peu de ressources humaines pour créer.

Il s'agit d'une amélioration, mais on ne parle pas de parité, précise Mme Milot, qui estime que des mesures radicales sont requises pour que le théâtre reflète mieux la société.

Il faut que tous et toutes passent à l'action pour qu'il ne revienne pas juste aux autrices et aux autres artistes du milieu théâtral de « briser le rideau de verre ».

0009527

Le prix Femina à Sylvain Prudhomme

ALAIN JEAN-ROBERT
Agence France-Presse

PARIS — La remise mardi du Femina à Sylvain Prudhomme pour *Par les routes* couronne un roman aux accents mélancoliques sur l'art de l'abandon.

« C'est un livre où j'ai essayé de parler du désir de liberté qu'on a un peu tous », a déclaré Sylvain Prudhomme, 40 ans, à la remise de son prix à Paris.

« Mon livre, a-t-il reconnu, est aussi sur la liberté qu'on laisse à ceux qu'on aime. »

L'écrivain français, qui signe là son huitième roman, succède à Philippe Lançon couronné l'an dernier pour *Le lambeau*, récit autobiographique sur une reconstruction, physique et psychique, après la tuerie dans les locaux de l'hebdomadaire *Charlie Hebdo* en janvier 2015 à Paris.

Sylvain Prudhomme — PHOTO ARCHIVES AGENCE FRANCE-PRESSE, JOEL SAGET

Par les routes met en scène un homme d'une quarantaine d'années jamais autrement nommé que « l'auto-stoppeur ». En couple avec Marie et père d'un petit garçon, l'auto-stoppeur ne peut s'empêcher de partir régulièrement, pouce levé, au hasard sur les routes de France. L'histoire est racontée par Sacha, un ancien ami retrouvé, avec qui le personnage principal avait sillonné la France en auto-stop, vingt ans auparavant. L'un s'est assagi, l'autre, doux et aimant, a toujours pourtant ce besoin paradoxal de bouger. Au fil des absences de plus en plus longues et fréquentes de l'auto-stoppeur, Sacha se rapproche de Marie et de leur fils...

Camille Laurens, présidente cette année du jury du Femina, a salué en *Par les routes* un livre « très contemporain qui dit quelque chose de très fort sur l'amour et l'amitié et en même temps sur cette jeunesse qui ne veut pas s'en aller ».

Le jury exclusivement féminin a également décerné le Femina étranger à l'Espagnol Manuel Vilas pour *Ordesa*, et un prix spécial pour l'ensemble de son œuvre à l'autrice irlandaise Edna O'Brien.

0019404

0015496

SAUVETAGE ULTIME

On envoie un hélico

RICHARD THERRIEN
Le Soleil

MONTRÉAL — Je ne m'étais jamais senti autant en sécurité dans un visionnement de presse qu'à celui de *Sauvetage ultime*, mardi matin. Peut-être une fois, quand j'ai pris un vol piloté par le commandant Robert Piché, et que la Dre Christiane Laberge faisait partie des passagers. Disons que ça rassure.

À tout moment, mardi, le téléphone aurait pu sonner pour les six membres de l'escouade de recherche et sauvetage de la Sûreté du Québec. Au moins deux d'entre eux auraient dû nous quitter pour aller à la rescousse d'un chasseur perdu en forêt ou pour sortir du pétrin un randonneur trop aventurier. Un quotidien qui diffère passablement du nôtre, et qui nous est montré pour la première fois dans *Sauvetage ultime*, une série de 12 demi-heures, diffusée sur ICI Explora dès le lundi 18 novembre à 22 h, à raison de deux épisodes à la suite.

En parallèle, on nous montre chaque semaine des cas bien réels et on s'immisce au camp des recrues, dont sortiront seulement deux agents embauchés. Et attendez de voir ce qu'on leur fait faire, sur des murs d'escalade ou en piscine. Au moins, pas d'humiliation et de cris comme dans *GTI : groupe tactique d'intervention*, la série de Canal D. Certains sacres, mais le sourire n'est jamais bien loin.

On l'a vu dans *De garde 24/7* et dans tous les docuréalités qui peuplent notre télé depuis quelques années : ça nous prend des personnages attachants. Et c'est le cas dans *Sauvetage ultime*, avec le plus loquace d'entre tous, Karl Sasseville, surnommé K2, doyen et fondateur de l'escouade, et ses hommes, Martin Leclerc (Moe), Denis Desruisseaux (DD), Martin Lecomte (TH) et François Gourbil (514). Pourquoi des surnoms? Parce qu'en situation d'urgence, deux Martin, c'est pas pratique. Il n'y a hélas pas encore de femmes, mais ça ne saurait tarder si on en croit l'optimisme de K2.

Le premier épisode démarre lentement avec le sauvetage d'un ermite qui s'est perdu dans le brouillard, sur un sentier de raquettes. Quatre-vingts pour cent des sauvetages se font en hélicoptère en pleine nuit. Ça peut avoir l'air héroïque, mais « c'est pas plus confortable qu'un autobus jaune », fait-on remarquer. Au deuxième épisode, l'escouade porte secours à un adolescent de 17 ans victime d'un accident de véhicule tout terrain aux Monts Valin, dans le nord du Saguenay. À leur arrivée, Olivier, qui ne portait pas de casque, est à peine conscient, babillant quelques mots. L'accident le laissera dans un fauteuil roulant, mais on suivra l'évolution de son état dans la série. Ce sauvetage illustre bien les conditions dans lesquelles ces agents doivent travailler, dans un laps de temps très court. Des vies sont en jeu. Ça prend des nerfs d'acier, mais aussi un calme, un sang-froid qui n'est pas donné à tout le monde. Et ce ne sont souvent pas les plus jeunes qui y parviennent; ce travail, rencontre entre maturité et force psychologique, convient généralement aux gens de plus de 40 ans.

Contrairement aux policiers « réguliers », qui sont rarement bien accueillis par les criminels à qui ils passent les menottes, ceux de l'escouade sont bien souvent reçus avec le sourire de victimes, heureuses d'avoir été retrouvées à temps. Hélas, d'autres n'ont pas survécu, comme cette personne qui se suicide du haut d'un pont en Mauricie. Des images qui ébranlent les agents et restent gravées dans leur mémoire. N'ayez crainte, aucune image ne vous traumatisera; on en montre le moins possible. L'idée est de montrer le travail admirable de ces gens, pas de nous empêcher de dormir. Reste que souvent, on peut souligner l'imprudence de certaines victimes, avec qui les agents doivent avoir de bonnes conversations, et à qui ils remettent des consignes à respecter pour leur prochaine expédition.

Comme l'escalade gagne des adeptes, que ce soit en Gaspésie, dans Charlevoix ou au Saguenay, l'escouade doit se mettre à jour en la matière. On simule entre autres le sauvetage d'une femme victime d'une avalanche — de préférence en 15 minutes, après, c'est risqué — dans les Chics Chocs. Puis, on teste le vertige des recrues sur une structure du pont Jacques-Cartier.

L'équipe du réalisateur Guillaume Sylvestre et de la productrice Renée-Claude Riendeau a dû se faire discrète pour ne pas alourdir le travail de ces hommes. C'est réussi, on croit souvent y être. « Si cette émission peut sauver une vie, notre objectif sera atteint », nous dit Karl Sasseville, qui croit au rôle de prévention, et bien prêt à rembarquer pour une deuxième saison.

Contrairement aux policiers « réguliers », qui sont rarement bien accueillis par les criminels à qui ils passent les menottes, ceux de l'escouade présentée dans *Sauvetage ultime* sont bien souvent reçus avec le sourire de victimes, heureuses d'avoir été retrouvées à temps. — PHOTO FOURNIE PAR ICI EXPLORA

0017851

0016815

Avis d'ébullition de quelques jours à Orford

CLAUDE PLANTE
claude.plante@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Plusieurs citoyens et commerçants des secteurs Le Montagnac et le Village à Orford devront faire bouillir leur eau potable dès 14 h mercredi et pour quelques jours.

Cette procédure se veut une mesure préventive jusqu'à l'obtention des résultats d'analyses bactériologiques qui seront en cours à ce moment, mentionne un communiqué de presse de la municipalité.

Cet avis découle de la réalisation des travaux de bouclage du réseau d'aqueduc en cours sur le chemin du Parc, où la mise en service rapide d'une partie de la nouvelle conduite doit être assurée afin de garantir l'approvisionnement des secteurs touchés.

La durée de l'avis sera d'un minimum de cinq jours, soit jusqu'au lundi prochain inclusivement. La municipalité fera connaître à ce moment si l'avis est levé ou s'il doit être reconduit pour une période additionnelle de 48 heures, ajoute-t-on.

De plus, entre 7 h et 15 h ce mercredi, on demande à la population visée de réduire la consommation d'eau au minimum requis et de planifier les lessives et autres usages pouvant être reportés hors de cette période.

0021184

Des manœuvres spectaculaires à Owl's Head

CLAUDE PLANTE
claude.plante@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Des manœuvres pour l'installation d'une nouvelle remontée mécanique à la montagne d'Owl's Head ont donné des images spectaculaires.

Lundi, on a eu recours à un hélicoptère pour procéder à l'installation des tours de la future structure.

Il s'agissait d'une grande étape du projet effectuée par l'équipe du fabricant Doppelmayr, qui a opté pour cette « procédure plutôt rare et très impressionnante ».

« Les employés d'Owl's Head et de Doppelmayr ont travaillé fort tout l'été afin de préparer le terrain pour cette installation. Nous voyons finalement le résultat de tous ces efforts », mentionne Pierre Bourdages, président et directeur général de Destination Owl's Head.

« Nous sommes ravis de l'avancement des travaux. »

L'ouverture de la nouvelle remontée est prévue pour la mi-décembre selon le fabricant. Il s'agit d'un investissement de plus de 3,5 millions de dollars.

Cette nouvelle chaise quadruple fixe avec tapis d'embarquement d'une longueur de 900 mètres a une capacité de 2200 skieurs à l'heure. Elle débutera au bas du croisement de la piste Couloir et de la piste Upward.

Doppelmayr, fabricant de cette nouvelle chaise, est une compagnie autrichienne possédant des bureaux et une usine à Saint-Jérôme.

Owl's Head procède à des tests de fabrication de neige. On attend des températures plus froides pour commencer à fabriquer des flocons artificiels.

Rappelons que depuis les 18 derniers mois, Destination Owl's Head a investi plus de 25 millions de dollars dans les équipements et infrastructures de la montagne de Mansonville. Entre autres, Owl's Head s'est doté d'un système d'enneigement de haute technologie.

Lundi, on a eu recours à un hélicoptère pour procéder à l'installation des tours de la future remontée mécanique. — PHOTO FOURNIE

0017828

Coupable de fraude envers son employeur

Annie-Line Belleville reconnaît s'être approprié 31 000 $

RENÉ-CHARLES QUIRION
rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

Belleville a reconnu une fraude de 31 000 $ envers son employeur à Magog, mais le ministère public compte prouver que la fraude était d'une plus grande ampleur.

SHERBROOKE — Annie-Line La femme de 30 ans a plaidé coupable à une fraude commise entre le 1er janvier 2016 et le 1er décembre 2017.

ADJOINTE ADMINISTRATIVE

Annie-Line Belleville, qui était l'adjointe administrative d'une médecin de Magog, aurait utilisé une carte de crédit et aurait employé des factures annulées.

FRAUDE DE PLUS DE 5000$

C'est une accusation de fraude de plus de 5000 $ envers son ex-employeur en octobre 2018 qui a été reconnue par Annie-Line Belleville.

Un rapport présentenciel a été demandé dans le dossier.

La suite des procédures a été fixée au 18 décembre prochain.

Me Mireille Leblanc et la procureure aux poursuites criminelles Me Laïla Belgharras feront alors les observations sur la peine.

COMMISSION LAURENT

Les traumas plus révélateurs que les troubles de comportement

LIA LÉVESQUE
La Presse canadienne

MONTRÉAL — Devant la Commission Laurent sur la protection de l'enfance, mardi, le Centre de recherche sur l'enfance et la famille a plaidé pour une approche axée sur le trauma chez le jeune plutôt que sur ses troubles de comportement.

Depuis le début des audiences de la commission présidée par Régine Laurent, plusieurs jeunes adultes qui sont passés par le système de protection de la jeunesse ont effectivement déploré le fait que les intervenants avaient trop mis l'accent sur leurs troubles de comportement — fugues, colères, absences scolaires— plutôt que sur leur vécu, leurs problèmes.

L'approche axée sur le trauma vise à chercher et à comprendre pourquoi le jeune a développé les comportements « défiants » ou « oppositionnels » que l'on déplore, pourquoi il manque d'habiletés sociales, par exemple. Cela suppose une vision « plus holistique » des traumatismes vécus par le jeune, qui répond davantage à ses besoins, a expliqué à la commission Delphine Collin-Vézina, directrice du Centre de recherche sur l'enfance et la famille. En n'évaluant pas ces traumatismes par une approche globale, on risque de les retraumatiser si on se borne à les placer, puis à les replacer ailleurs, quand ce n'est pas de les isoler à cause de leurs comportements.

M^me^ Collin-Vézina a notamment recommandé d'offrir plus de soutien et de supervision aux intervenants en centre de réadaptation, plus de lieux d'échange par des rencontres. « Investir dans le développement professionnel des intervenants est vu comme une dépense », a-t-elle déploré, s'empressant d'ajouter : « une dépense qu'on peut couper ». Pourtant, ce développement professionnel, cette formation, ces échanges entre intervenants donnent des « opportunités de réfléchir et d'arriver avec le meilleur plan d'intervention » possible pour l'enfant, souligne-t-elle.

Elle a également proposé d'offrir de meilleures conditions de travail aux intervenants, afin de les garder dans le système de protection de la jeunesse et qu'une expertise puisse ainsi s'y développer. « C'est un métier difficile, avec des charges de cas de 30, 40 dossiers en évaluation, orientation. C'est une réalité qui est presque impossible. C'est une réelle réforme (qu'il faut avoir) : penser qu'il faut complètement changer le paradigme et s'assurer que les personnes les plus expérimentées, celles qui pourront évaluer la notion de danger, la notion de risque » demeurent en poste, a-t-elle plaidé.

LIENS ÉCOLES-COMMUNAUTÉ-FAMILLE

Par la suite, la commission s'est penchée sur les moyens de tisser davantage de liens entre l'école, la famille et la communauté.

Trop de portes, dans les écoles, isolent les parents à l'extérieur de la cour et posent obstacle à leur engagement au sein de l'école, a déploré Marie-Claude Gauthier, enseignante dans une école privée, présentée comme « témoin citoyenne ».

Elle a notamment proposé la nomination d'un ombudsman pour défendre les droits des enfants au primaire et au secondaire. Celui-ci aurait également le mandat d'analyser les pratiques enseignantes.

« Malgré le professionnalisme, le dévouement et la compétence d'une grande majorité d'enseignants, l'incompétence et les actes professionnels inadéquats de certains enseignants nuisent au développement de l'enfant, et ce, sans conséquence, tant les filets de protection des enseignants sont puissants. Nous ne pouvons plus fermer les yeux sur la négligence de certains adultes en position d'autorité qui œuvrent dans nos écoles en 2019 », a lancé M^me^ Gauthier.

La commission sur la protection de l'enfance, présidée par Régine Laurent (sur la photo), a récemment entendu le Centre de recherche sur l'enfance et la famille. — PHOTO ARCHIVES LA PRESSE CANADIENNE

À ses côtés, Julie Bouchard, doctorante à l'Université de Montréal, a recommandé de bonifier la formation en intervention sociale des enseignants.

« Les enseignants sont des intervenants de première ligne, grâce à un contact soutenu avec les enfants. Leur formation gagnerait à être bonifiée afin qu'ils soient en mesure de mieux répondre à ces besoins, notamment en connaissant mieux les différents intervenants des milieux scolaires et leur travail. La collaboration avec ces intervenants devrait d'ailleurs être bonifiée, en accordant davantage de temps aux équipes pour le faire. Leur nombre est nettement insuffisant, surtout dans un contexte où les classes sont surchargées et que les enseignants peinent à reconnaître les besoins de tous les élèves », a affirmé M^me^ Bouchard.

EN BREF

Un vote contre l'abolition des commissions scolaires

Le projet de loi qui abolit les commissions scolaires ainsi que l'élection des commissaires n'est pas démocratique. C'est le constat énoncé mardi par le Directeur général des élections à la commission parlementaire qui étudie ce projet de loi. Le projet de loi 40 crée des Centres de services où seuls quelques postes seront électifs et seuls des parents avec des enfants à l'école pourront être élus. Dans son mémoire, le directeur général des élections, Pierre Reid a fait valoir « l'importance des élections scolaires ». M. Reid a dit rêver d'un projet permettant de redynamiser les élections scolaires. En effet, les taux de participation aux élections scolaires ont été historiquement très bas, en dessous des 10 pour cent en moyenne. **LA PRESSE CANADIENNE**

La maternelle 4 ans officiellement adoptée

Le projet de loi 5 permettant le déploiement de la maternelle 4 ans universelle vient d'être adopté. Les députés l'ont voté à 69 voix contre 42, mardi. Le gouvernement n'a pas obtenu l'appui des partis d'opposition, qui ont tous voté contre le projet de loi. Marwah Rizqy, du Parti libéral du Québec, Christine Labrie, de Québec solidaire, et Véronique Hivon, du Parti québécois, ont multiplié les amendements pour bonifier le projet de loi. Elles se sont félicitées d'avoir arraché au ministre de l'Éducation Jean-François Roberge plusieurs concessions, dont celle de prioriser le déploiement des maternelles 4 ans en milieu défavorisé. Avec l'ouverture cette année de 250 nouvelles classes, ce sont 644 classes de maternelle 4 ans qui sont présentement offertes en milieu défavorisé. **LA PRESSE CANADIENNE**

Une commission très attendue sur les médicaments et le TDAH

C'est mercredi que débutera la commission parlementaire sur la consommation de médicaments pour traiter le trouble du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH). Le Parti québécois (PQ) avait proposé un mandat d'initiative à la Commission de la santé et des services sociaux en février dernier et n'a jamais lâché le morceau. « On a mis de la pression et on a gagné », a déclaré, mardi, le porte-parole du PQ en santé, Sylvain Gaudreault, lors d'une mêlée de presse. Il estime que les médecins prescrivent trop facilement des médicaments aux enfants agités et qu'il est temps que les parlementaires s'en mêlent. La commission, selon lui, devra voir comment freiner la surconsommation de médicaments prescrits aux enfants ayant reçu un diagnostic de TDAH. **LA PRESSE CANADIENNE**

REFOULEMENT D'ÉGOUT À LA PLACE LESTAGE

Pas la conséquence d'une négligence

JEAN-FRANÇOIS GAGNON
jean-francois.gagnon@latribune.qc.ca

MAGOG — Le refoulement d'égout qui s'est produit à la place Lestage à Magog, durant la tempête de jeudi et vendredi derniers, n'est pas la conséquence d'un comportement négligent de la Ville de Magog. La mairesse de l'endroit, Vicki-May Hamm, en est convaincue.

Mme Hamm affirme que le refoulement d'égout survenu a en réalité été causé par le bris d'une génératrice. Celle-ci aurait dû commencer à fonctionner dans la foulée des pannes de courant occasionnées par la tempête de vent et de pluie de la semaine dernière. Elle n'aurait toutefois pas démarré au moment voulu.

« Il y a eu un problème avec le panneau de contrôle d'une génératrice à la station de pompage la plus près des domiciles touchés par ce refoulement d'égout. L'information aurait dû parvenir rapidement à notre personnel, mais la ligne terrestre par laquelle le signal serait normalement arrivé était tombée. On était donc dans une situation tout à fait exceptionnelle », explique la mairesse de Magog.

Une fois informés que la génératrice de la station de pompage était défectueuse, des employés de la Ville de Magog ont remplacé l'appareil. Mais, en pleine tempête, ils n'ont pas réussi à trouver de génératrice avec la même puissance.

LA VÉRITÉ

Vicki-May Hamm n'était pas en mesure de dire, mardi matin, combien de foyers ont été victimes du refoulement d'égout survenu dans le secteur de la place Lestage. L'événement fera l'objet d'une « investigation ».

« Un citoyen a affirmé publiquement qu'on ne faisait pas de maintenance et que c'était la raison pour laquelle ce problème s'était produit. Mais, en vérité, on teste le bon fonctionnement de nos génératrices deux fois par semaine. Je ne voudrais pas vivre ce qui est arrivé à ces gens, mais c'est choquant d'entendre des choses comme ça sur notre travail », a reconnu Mme Hamm.

La mairesse de Magog invite les personnes qui auraient été confrontées à des situations semblables à contacter leur assureur. Les citoyens n'auraient par ailleurs qu'une quinzaine de jours pour déposer une réclamation auprès de la Ville relativement aux événements de jeudi et vendredi.

0017217

0019313

annonces classées

DES RUBRIQUES VARIÉES POUR TOUT TROUVER

819 564-2222

IMMOBILIER LOCATION

5736 À partager ou recherché

Recherche maison/chalet/maison de ville pour homme fumeur, secteur paisible d'Orford/Magog/Ste-Catherine d'Hatley/Rockforest Immédiatement, env. 850$, 819 578-9633

5738 Logements à louer Fleurimont (Est)

3½ CHAUFFÉ, EAU CHAUDE, dans demi sous-sol, 432$/mois. Libre. Références exigées Tél. : 819 239-8643, 819 846-3233..

5738 Logements à louer Fleurimont (Est)

265 7e Avenue Nord, dans **duplex 2e étage**, très beau **5½** dans quartier Est, **près de tout les services**, **chauffé/eau chaude**, repeint à neuf et **très propre**, armoire en chêne et comptoir lunch, pl. flottant, entrée lav./séch., **grand balcon privé** avec escalier, possibilité de 2 cordes à linge, entrée int. à l'avant, **2 stat.**, belle fenestration, **endroit tranquille**. **Libre, Non-fumeur, 850$, 819 845-5097**

5½ chauf/eau ch. Près de tous les services. Buanderie dans l'immeuble. Stat. & Locker. LIBRE MAINTENANT **819 345-8640 www.uptimo.ca**

5742 Logements à louer Mont-Bellevue (centre-ville)

1890 DES GRANDS-MONTS, libres imméd. 3½, 4½, 5½, tous rénovés, chauffés, eau chaude. **819 345-9159, 819 212-0536**.

3½ - 4½ (libres) Style condo Près Centre-Ville, climatisé, 2 stat., 1296 de l'Escarpe, app 202. Tél.: **819 569-4977**

5½ COOP DES CANTONS DE L'EST, 432 DES FUSILIERS #101, eau ch., entrée lav.-séch., stat., 1er janvier 2020. 687$ part sociale incl. **Esther: 819 244-6726**

5744 Logements à louer Jacques-Cartier (Nord)

5744 Logements à louer Jacques-Cartier (Nord)

LOGEMENTS Laureat Richard

1½ - 2½ - 3½ - 4½ - 5½

12 immeubles de choix

Bureau: 3005, rue Richard, #103

819 574-7785 www.laureatrichard.com

5743 Logements à louer Rock Forest-St-Élie-Deauville

2 MOIS GRATUITS

5½-4½-3½ 5250 De Gaspé et 950 des Blés. Tél. : 873 662-2194, 819 829-LOGI (5644).

5761 Chambres à louer

Travailleur(euse) ou retraité(e), meublée, 1er étage, Internet, câble, accès cuisine/salon, cour ext., stat., près 410/Carrefour de l'Estrie. 395$, bon payeur. Suzanne 819 562-4373

5762 Maisons à louer

PETITE MAISON A LOUER, grand terrain, poêle à bois, 420$/mois, libre 1er décembre. A 10 min. de Sherbrooke. 819 822-4413 ou 819 820-4820.

SECTEUR MI-VALLON très beau jumelé, tout inclus, 2 chambres, 2 s/bains, meublé-chauffé, électricité, câble, Internet, déneigement inclus, foyer au gaz, déc 2019 à fin avril 2020. 1,200$, 819 563-2591.

5766 Résidences et centres d'accueil

BONNE CUISINE SERVIE À VOTRE TABLE, oeufs au déjeuner, dans résidence certifiée située au coeur du beau village de Danville. **Très belles chambres et suites à prix imbattables $1,050 et plus par mois tout inclus. 1 mois de loyer gratuit.** Aide gouvernementale, ascenseur, bons soins, sécurité et confort. **N'attendez plus, venez voir! 819 839-3306**

5786 Services financiers et impôts

AVEZ-VOUS BESOIN D'AIDE ?

Depuis plus de 30 ans, nous aidons les gens à trouver une solution à leurs problèmes financiers. Consultation sans frais. Aucun intermédiaire, 1 seul paiement sans intérêt.

1 877 994-2433

JeanFortin.com

JEAN FORTIN

RÉORGANISATION FINANCIÈRE

Syndics autorisés en insolvabilité

SERVICES ET EXPERTS

5788 Services professionnels et divers

ÉMONDAGE PERSONNALISÉ
Abattage d'arbres nuisibles ou dangereux. Taillage de haies de cèdres ou autres. Nacelle 50 pi. Estim. gratuite.819 572-9761

5795 Réparation, rénovation et construction

ENTREPRENEUR EN CONSTRUCTION spécialisé en rénovation, du sous-sol au grenier, portes et fenêtres, recouvrement extérieur, agrandissement, rajout d'étage, etc. Communiquer avec Claude, 819-440-8424.

RÉNOVATION de tous genres, intérieur/extérieur, bon prix, RBQ sur demande. 819 580-3800 ou 819 578-6304.

5796 Toitures

LES SPÉCIALISTES DEPUIS 30 ANS TOITURES
Toiture bardeaux, élastomère. **819 574-5458**, Meilleur service. RBQ : 5692-8351

TOITURES
Estimation gratuite. Bardeau d'asphalte. Qualité-prix imbattables. Garantie écrite. Résidentiel. **René Lavoie 819 822-3854**

5797 Paysagement et services extérieurs

NACELLE + déchiqueteuse Taille de haies abattage d'arbres, déboisement de lots. Jean-Pierre et Jessika McCray: 819 212-0308

SERVICE D'ARBRES MCCRAY Nous avons la machine à enlever les souches, bons prix. Jean-Pierre et Jessika McCray: 819 212-0308

5798 Déneigement

SERVICE D'ARBRES McCray Déneigement avec pick-up 4 x 4 + trottoirs. Secteur ouest. Jean-Pierre et Jessika McCray: 819 212-0308

SERVICES PERSONNELS

5818 Ésotérisme et cartomancie

Voyante et guide intuitif par carte, tarot, main. 35 ans d'exp. Aussi plan de Vie, karma. Marie-Michelle au 819-943-4198

BEN

BLONDINETTE

HAGAR L'HORRIBLE

COUP D'ŒIL MÉTÉO

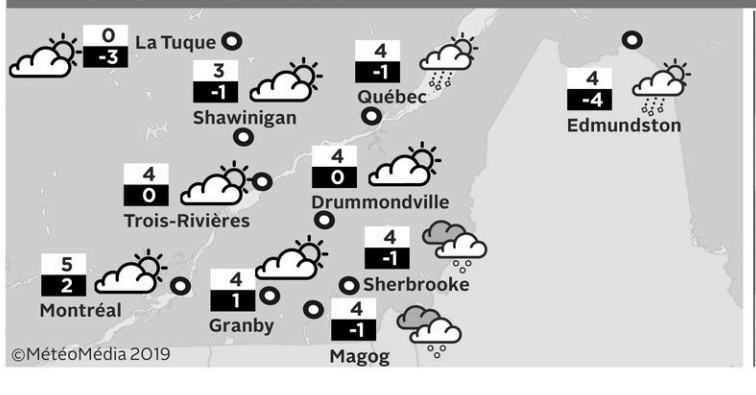

Demain
Max. 2
Min. -3
Nuageux avec averses de neige dispersées
Précipitations : 40 %

Samedi
Max. -2
Min. -3
Ensoleillé avec passages nuageux
Précipitations : 30 %

Vendredi
Max. -2
Min. -8
Neige
Précipitations : 80 %

Dimanche
Max. 3
Min. -2
Neige fondante
Précipitations : 70 %

AU QUÉBEC

Asbestos	Ave neige	4	0
Baie-Comeau	Variable	3	-3
Bromont	Variable	4	1
Coaticook	Ave neige	2	-2
East Angus	Ave neige	4	-2
Gatineau	Variable	4	0
Lac-Mégantic	Ave neige	2	-2
La Malbaie	Beau	3	0
Rimouski	Variable	3	-3
Saguenay	Ave neige	-1	-3
Thetford Mines	Ave neige	2	-2
Valcourt	Ave neige	3	0
Victoriaville	Ave neige	4	0
Weedon	Ave neige	3	-2
Windsor	Ave neige	4	-1

LE SOLEIL

6h32 — 16h27

Durée du jour: 9h55

LA LUNE

Coucher : 0h13 — Lever : 14h28

12 nov. — 19 nov. — 26 nov. — 04 déc.

ALMANACH

Maximum hier	10,0°
Minimum hier	4,9°
Normale le jour	6,9°
Normale la nuit	-0,9°
Record max	18,2°/1978
Record min	-8,3°/1973
Précipitations (avant-hier)	
Ce mois-ci	155,9 mm
Ce mois-ci l'an dernier	40,0 mm
Cette saison	1009,4 mm
La saison dernière	919,3 mm

1 mm d'eau = environ 1 cm de neige

LA MARQUE MÉTÉO LA PLUS INFLUENTE AU CANADA
Nos experts météo vous aide à bien planifier votre journée.
Météo Média

5819 Messages personnels

MASSAGE JOLIE CHINOISE
www.massage-asie.com
819 348-0183
7/7, 9 h à 23 h
714, rue King Est, Sherbrooke

MASSAGE JOSÉE SENSUELLE
Mardi au vendredi. 819 569-3529

★ NOUVEAUTÉ ★
MEILLEUR MASSAGE EN VILLE
819 919-9219
9 h-24 h, 7/7
213 Dufferin, Sherbrooke

POUR PASSER
D'AGRÉABLES MOMENTS
de 8h à 16h 819 580-2565

★ ROSE SPA ★
MASSAGE
NOUVELLE & CHARMANTE ASIATIQUE
BILINGUE
8 h à minuit, 7/7 jours
Meilleur service.
1049 rue King Est. J1G 1E5
819 919-8882

EMPLOIS

5833 Possibilités d'affaires

À VOTRE COMPTE, OUI C'EST POSSIBLE! Route de distributrice automatique garantie, meilleur produit, "chips Pringles", projet clé en main, mise de fond nécessaire, réservez votre territoire. **514 945-4599**

5834 Offres d'emploi

COIFFEUR(EUSE), résidence pour personnes âgées autonomes, centre d'accueil, hôpitaux, clientèle assurée, 514-766-3553, 1-800-448-3553

5834 Offres d'emploi

(AEP) Esthétique de l'automobile

Alternance travail-études, plusieurs emplois disponibles en Estrie !

Tu es passionné par l'esthétique de l'automobile ? Cette formation est pour toi !

- Approche qualité et modes d'organisation du travail
- Nettoyer l'intérieur, l'extérieur et le compartiment du moteur
- Effectuer les opérations pour polir, lustrer et cirer les surfaces peintes
- Faire les retouches de peinture
- Contrôle de la qualité

Début des cours : **2 mars 2020**
(360 heures, 5 jours par semaine)
Stage 124 heures en entreprise

Pour plus d'information :
819 822-1703, poste 17015
accescompetences@csrs.qc.ca
639, rue du 24-Juin à Sherbrooke
Local E-1-021-4

accès compétences CSRS
PARTENAIRE DE VOS FORMATIONS

Avec la participation financière de :
Québec

Camelot demandé pour le journal La Tribune, secteurs de la ville de Magog. Travail tôt le matin.
Doit posséder petit véhicule.
819 868-3614 (SC)

5834 Offres d'emploi

(AEP) ENTRETIEN ET SERVICE AUTOMOBILE

Effectuer divers travaux relatifs à l'entretien d'un véhicule automobile. Effectuer des inspections de base, lubrifier et vidanger les huiles. Remplacer divers composants tels que les pneus, les batteries, etc. Réparer les pneus et les pièces de système d'échappement.

Emplois en demande

Préposée, préposé au service automobile/ Homme de service

Places disponibles

Secondaires 3 ou TDG
Formation 675 heures (4 mois)
Stage 130 heures en entreprise

Début de la formation : 27 janvier 2020

Prendre un rendez-vous
819 822-1703, poste 17015
Accès compétences-CSRS au Centre 24-Juin
645, rue du 24-Juin, local E-1-021-4

accès compétences CSRS
PARTENAIRE DE VOS FORMATIONS

Offert en collaboration avec Service Québec

Camelot motorisé demandé pour le journal La Tribune, secteur Saint-Elie. Travail tôt le matin.
Doit posséder petit véhicule.
819 868-3614 (SC)

5834 Offres d'emploi

Camelot motorisé demandé pour le journal La Tribune, secteur Windsor. Travail tôt le matin.
Doit posséder petit véhicule.
819 564-5450, poste 5775 (CO)

Camelot motorisé demandé pour le journal La Tribune, secteurs Drummondville et Victoriaville. Travail tôt le matin.
819 564-5450, poste 5775 (CO)

CUISINIER(ÈRE) - PIZZA MAKER
temps partiel, ven, sam. dim., 16h à 20h .
Pot au Feu, tél. : 819 620-6201.

5834 Offres d'emploi

COMMIS AU SERVICE À LA CLIENTÈLE 2.0
Cette formation permet d'acquérir des compétences recherchées par les employeurs telles que :
Maitrise du français, de l'anglais de base et de l'environnement Windows, communication relationnelle. De même que des compétences numériques tels que médias sociaux, service à la clientèle, approvisionnement et transactions liées à la vente.
510 heures (temps plein, de jour)
Formation débute le 25 novembre!
Prenez rendez-vous!
Pour plus d'information :
Accès compétences CSRS,
645, rue du 24-Juin, E-1-021-4 Sherbrooke
819 822-1703, poste 17015

DOMINO'S PIZZA
Recherche gérant/assistant-gérant, chef d'équipe, livreur (euse), salaire compétitif, programme boni, formation interne. Se présenter avec CV au 1105 Belvédère Sud, 3232 rue Richard ou 1593 King-Est

LES CHAUSSURES POMPEII LTEE
sont à la recherche **de personnel de vente.**
Présentez-vous au 893 Galt Est, 2e étage, 9 h à 16 h 819-563-3557

LES REMORQUES LAROCHE
recherche **soudeur** pour fabrication de remorques, 40h/sem. à l'année, de jour, salaire selon exp., travail manuel, 819-846-2622.

LIVREUR - temps partiel, soirs et fin de semaine. **Pot au Feu, tél. : 819 580-6767**

NOUS RECRUTONS!
Poste disponible :
préposé(e) à l'entretien ménager à Sherbrooke,
Poste de soir : 22 h à 1 h am
mardi au dimanche
Pour faire application, veuillez nous faire parvenir votre curriculum vitae à **info@fervel.ca**
Taux horaire 18,31 $
LES ENTREPRISES FERVEL INC
Tél. 514 744-4627

PROVIGO DANIEL LAROUCHE
est à la recherche de
CAISSIER(E)S, disponibles en tout temps
EMBALLEUR à temps partiel.
COMMIS prêt à manger
diponible le matin sur semaine,
BOUCHER, disponible 2 jours semaine

Faire parvenir C.V à : smp8845d@provigo.ca
ou en personne au : 1100 13e Avenue Nord.

VOILÀ! VOTRE SOIRÉE DE TÉLÉVISION

1106	17 h 00	17 h 30	18 h 00	18 h 30	19 h 00	19 h 30	20 h 00	20 h 30	21 h 00	21 h 30	22 h 00	22 h 30	23 h 00	23 h 30
SRC	◂ On va se le dire	Silence, on joue!	Le Téléjournal avec Patrice Roy		District 31	L'Épicerie	Les enfants de la télé		Plan B / Réchappée		Le Téléjournal		Sports express / 23h05 On va se le dire ▸	
TVA	TVA nouvelles		TVA nouvelles	Le Tricheur	Les Gags	LOL :-)	Les invisibles / Coup de foudre		Mensonges / Opération Kamikaze		TVA nouvelles	22h35 Denis Lévesque		23h35 2 filles ▸
V	Les Simpson	La guerre des clans	Un souper parfait	Occupation Double	Avec mon ex	Rire et délire	Ne jamais faire / Pier-Luc Funk		L'Open Mic de...	Occupation Double	SEAL Team / Dans la gueule du loup		Un souper parfait	NVL
TQc	La Pat'Patrouille	Les merveilleux	Passe-Partout	Cochon dingue	Génial!	Format familial	Point doc / De terre et d'os		Les francs-tireurs		La femme honorable / Libération		180 jours	
CBC	Jamie and Jimmy's Food Fight Club		CBC News: Mont.	For Laughs: Gags	Still Standing	Coronation Street	Great Canadian / Finale		Northern Rescue / The Bear		CBC News: The National		CBC News: Mont.	CBC Music
CTV-M	CTV News Montreal		CTV News Montreal		eTalk	The Goldbergs	The Masked Singer		Almost Family		Stumptown		CTV National News	News Montreal ▸
GBL-Q	◂ Young & Restless	Global News	Global National	Global News	E.T. Canada	Ent. Tonight	Survivor: Island of the Idols		Modern Family	Single Parents	S.W.A.T. / Kingdom / April Parker Jones		Global News	23h35 Colbert ▸
ABC	Judge Judy	Judge Judy	Local 22 News at 6	ABC World News	Local 22 News at 7	Inside Edition	The Goldbergs	Schooled	Modern Family	Single Parents	Stumptown		Local News at 11	23h35 J. Kimmel ▸
CBS	News	Channel 3 News	Channel 3 News at 6:00 p.m.		CBS Evening News	Ent. Tonight	Survivor: Island of the Idols		SEAL Team Partie 2 de 2		S.W.A.T. / Kingdom / April Parker Jones		Channel 3 News	23h35 Colbert ▸
FOX	Mom	Mom	Two and a Half	Two and a Half	Big Bang Theory	Big Bang Theory	The Masked Singer / Mask Us Anything		The Masked Singer / Mask-ish		Local 44 News at 10:00 p.m.		Last Man Standing	Last Man Standing
NBC	NBC5 News	News 530PM	6pm News	NBC Nightly News	Jeopardy!	Wheel of Fortune	Chicago Med		Chicago Fire / Welcome to Crazytown		Chicago P.D. / Informant		NBC5 News @ 11	TonightShow ▸
PBS-P	Daniel Tiger	Curious George	BBC News America	Nightly Business	PBS NewsHour		Nature		Nova / Dead Sea Scroll Detectives		Life From Above / Patterned Planet		BBC World News	Amanpour/Com ▸
ARTV	◂ Notre vie	Les belles histoires / Les squatteurs		Les belles histoires / L'autre péché		Moi et l'autre	Les Laviqueur / La famille		Les Laviqueur / Qui gagne perd		Les Laviqueur / Le procès		Les Laviqueur / Le château	
CD	Pays Mitchifs	Pays Mitchifs	Riches et coupables / Andrew Luster		Forces spéciales / Le caractère		Alaska: La ruée vers l'or		Pirates Inc.		Les pires erreurs d'ingénierie		Pays Mitchifs	Pays Mitchifs
Cinépop	17h20 Vikings / Ce qui aurait pu être		18h05 **AMOUR ET VIGNOBLES** (2016) Emmanuelle Vaugier.			19h35 Sherlock Holmes: Le chant des sirènes			**TERRE INTERDITE** (1994) avec Joan Chen, Michael Caine.			22h40 **ALTITUDE** (2010) Jessica Lowndes.		0h15 ▸
Evasion	Hotel Impossible Top 10		Direction la mer / Cape May		À nous 2 Canada! / Nouvelle-Écosse		Avec ou sans cash / Salvador de Bahia		Bienvenue aux touristes / Kosovo		Des trains..autres / Birmanie		Super fleuves / Le Danube	
HI	Les a$ de la brocante		Les a$ de la brocante		Profession / La caverne d'Aladdin		De l'acier et du feu		De l'acier et du feu: coupe ou crève		Compagnons d'armes		De l'acier et du feu	
MMAX	Loi & ordre: sexuels / L'homme des bois		Dr House		Le mentaliste / Gang rouge		Turbulences / Châtiment divin		Intemporel / La course à l'espace		Chicago Med / Ceux qui sont seuls		Bones / Quel cirque!	
ELLE	Gilmore Girls / La fête d'hiver		Gossip Girl: L'élite de New York		Beautés désespérées / Absolution		Les juristes / Charge émotionnelle		**UN ROMAN D'AMOUR** (2015) avec Dylan Bruce, Emily Tennant, Amy Acker.				Les juristes / Charge émotionnelle	
RDI	16h55 En direct		Le National	RDI économie	24/60		Les grands reportages		Le Téléjournal		Mordus de politique		Le National	Le National
S+	Les enquêtes du NCIS / Le fugitif		Nouvelle-Orléans / Seul contre tous		Élémentaire		Détectives privés / Croisière pirate		Station 19 / Renaître de ses cendres		Charmed		Mélinda/ deux mondes / Ondes de choc	
SE	**DEBBIE OCEAN 8** (2018) Sandra Bullock.			18h50 **LA BRIGADE DES 12** (2018) avec Michael Shannon, Michael Peña, Chris Hemsworth.					**LE RETOUR DE BEN** (2018) Julia Roberts.			22h45 **QUAND L'AMOUR SE CREUSE UN TROU** (2018)		0h15 ▸
TFO	Minivers/ Minivers	Sauvenature	Les sapiens	MixMétiers	Top!/ 19h15 Top!	Amélie	Boum, c'est canon!	Les jumelles	On ne peut pas faire deux fois la même erreur				**LE SILENC...** ▸	
TV5	Prendre sa place	17h50 Questions pour un champion		Journal France 2	Chacun son île / Nouvelle-Calédonie		Clandestins: d'autres vies que les vôtres		21h10 13h15, le dimanche		Les routes de l'impossible		Journal/ C à dire?!	Journal Afrique
VIE	À la conquête d'une maison		À la conquête d'une maison		Design V.I.P.	Soupers semaine	Animaux VIP / Château pour chat		Mères à boutte	Naissances	En transition de genre / Erin		Big Love (v.f.)	
Zeste	Opération sabotage		La tournée des popotes / Lyon		Planète Chefs / Taku Sekine: Japon		Génie en cuisine		Hell's Kitchen		Le cuisinier rebelle prend l'air		Monde Chuck	La dolce vita
Ztélé	Jobs de bras	Prêt sur gage	Remorquage	Week-end de bois	Seuls et tout nu		Monde de Slobby	Trésors technos	Mais pourquoi? / Parentalité		High Maintenance	Barry	Dexter / Guet-apens	
RDS	Le 5 à 7			Hockey 360° (D)	Hors-jeu 2.0	25 ans d'émotions	Panthéon des Sports du Québec 2019		Max et Bruno	L'antichambre (D)		Sports 30	HockeyQc.ca	Mobil 1 the Grid
SPN	Tim & Sid (D)				Raptors Pre-game	NHL's Best	Hockey Central (D)	LNH Hockey / Blues de St. Louis c. Oilers d'Edmonton (D)					Sportsnet Central	
TSN	Around the Horn	Interruption (D)	SportsCentre		That's Hockey (D)	NBA Basketball / Warriors de Golden State c. Rockets de Houston (D)					SportsCentre		SportsCentre	
TVAS	JiC				Le top LNH	Avant-match (D)	LNH Hockey / Red Wings de Détroit c. Rangers de New York (D)					Dave Morissette	23h15 RAW ▸	
Disney	17h10 Johnny Test	Supernoobs/ Mike	Spirit	RainbowRuby	LeBricoleur	RainbowRuby	Mike/ Mike	Insp.Gadget	L.People	Kate et Mim-Mim	Twirlywoos	TTubbies	23h10 Justin rêve	23h35 Village Dany
TTF	LEGO Ninjago	Unikitty!/ Unikitty!	Les Simpson	TeenTitans	TeenTitans	Pokémon, la série	Batman	Faut pas rêver	Les Simpson	Family Guy	Grandes Gueules	RobotChicken	Les Simpson	Family Guy
VRAK	Friends	Clash	Jérémie	Code F.	Big Bang Theory	Young Sheldon	The Bold Type / OMG		Cardinal / Toof		Veep: Vice-prés.	22h35 Veep	23h15 Code F.	23h45 Code G.

5834 Offres d'emploi

RECHERCHE DÉNEIGEUR pour entrée piétonnière au 2984 rue Deschênes, voisin du Carrefour de l'Estrie. **Contacter le 819 566-7886**

SERVEUR(EUSE), soir et fin de sem., au restaurant exp., sur maitre D
Pot au Feu, tél. : 819-434-2044

TU AS UN DOSSIER JUDICIAIRE ET TU TE CHERCHES UN EMPLOI ?
DE + en + d'employeurs vérifient si tu as un dossier judiciaire. À OPEX, on obtient un emploi parce qu'on te réfère AU BON ENDROIT. ★ ***LA DÉMARCHE PEUT ÊTRE CONFIDENTIELLE*** ★ . **PLUSIEURS EMPLOIS À COMBLER, pour plus de détails consultez www.opexemploi.com. Il est également possible d'avoir une subvention. Enfin, on peut t'aider dans tes démarches pour avoir ton PARDON.**
SERVICES GRATUITS
Centre de main-d'oeuvre Opex
(Sherbrooke-Windsor-Asbestos)
819 565-1866
(Magog-Coaticook-East-Angus)
819 868-4133

VÉHICULES

5851 Automobiles

À VOIR! AUTO-CAMION-4X4. Financement maison, aucun cas refusé! 1 866 566-7081
www.financementbrisson.info

JEEP 2002 4x4, 4 L., 1500$ incluant 4 pneus d'hiver, 819-571-4679.

PNEUS avec jantes BMWX3, Yokohama, Iceguard, 22555R17. 20% d'usure. . 819-620-7383.

MARCHANDISES

5873 Divers à vendre

ATTENTION! Bucket de Carotte 30$, + ou - 500 lb, Ben de pomme 80$, sac carotte et pommes 5$, 819 878-3077.

5895 Avis publics

ville de Cookshire-Eaton

RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE
2020 – 2021 – 2022
(Premier exercice financier)

AVIS EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ QUE le rôle d'évaluation foncière de la Ville de Cookshire-Eaton sera, en 2020, en vigueur pour son premier exercice financier et que toute personne peut en prendre connaissance à mon bureau, durant les heures d'affaires régulières.

En vertu de l'article 74.1 de la Loi sur la fiscalité municipale (L. R. Q., chapitre F-2.1), avis est donné que toute personne ayant un intérêt à cet effet peut déposer, une demande de révision prévue à la section 1 du chapitre X de cette Loi, à l'égard du rôle, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de l'article 174 ou 174.2 (L. R. Q., chapitre F-2.1).

La demande de révision doit être faite sur la formule prescrite à cette fin au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification du rôle en vertu de la loi ou au cours de l'exercice suivant à défaut de quoi elle est réputée ne pas avoir été déposée. Cette formule est disponible à l'hôtel de ville.

La demande de révision doit être déposée à l'hôtel de ville ou y être envoyée par courrier recommandé à l'adresse suivante :

Ville de Cookshire-Eaton
220, rue Principale Est
Cookshire (Québec) J0B 1M0

Lors de son dépôt, la demande de révision du rôle d'évaluation foncière doit être accompagnée de la somme d'argent suivante :

1. 40 $, lorsque la demande de révision porte sur une unité d'évaluation dont la valeur foncière inscrite au rôle est inférieure à 100 000 $;
2. 60 $, lorsque la demande de révision du rôle porte sur une unité d'évaluation dont la valeur foncière inscrite au rôle est égale ou supérieure à 100 000 $ et inférieure à 250 000 $;
3. 75 $, lorsque la demande de révision porte sur une unité d'évaluation dont la valeur foncière inscrite au rôle est égale ou supérieure à 250 000 $ et inférieure à 500,000 $;
4. 150 $, lorsque la demande de révision porte sur une unité d'évaluation dont la valeur foncière inscrite au rôle est égale ou supérieure à 500 000 $ et inférieure à 1 000 000 $;
5. 300 $, lorsque la demande de révision porte sur une unité d'évaluation foncière inscrite au rôle est égale ou supérieure à 1 000 000 $ et inférieure à 2 000 000 $;
6. 500 $, lorsque la demande de révision porte sur une unité d'évaluation dont la valeur foncière inscrite au rôle est égale ou supérieure à 2 000 000 $ et inférieure à 5 000 000 $;
7. 1 000 $, lorsque la demande de révision porte sur une unité d'évaluation dont la valeur foncière inscrite au rôle est égale ou supérieure à 5 000 000 $.

Donné à Cookshire-Eaton, ce 6 novembre 2019.

Le directeur général/secrétaire-trésorier,
Martin Tremblay

5895 Avis publics

Résumés d'avis public

La Ville de Sherbrooke vous informe que ces avis publics ont été versés sur son portail, à l'adresse suivante: sherbrooke.ca/avispublics, ce jour :

RÈGLEMENTS D'URBANISME

DEMANDE DE TENUE DE REGISTRE

Second projet de règlement n° 1200-77 – Modifiant le Règlement n° 1200 de zonage et de lotissement de la Ville de Sherbrooke, zone RUS1176, rue Felton - Arrondissements de Brompton–Rock Forest–Saint-Élie–Deauville et des Nations

Objet : Ce règlement vise à augmenter à 2,5 le nombre maximal d'étages prescrit pour l'usage H-1 Habitation unifamiliale isolée, qui est actuellement limité à 2 étages, et ce, dans la zone RUS1176 située dans le secteur de la rue Felton.

Second projet de règlement n° 1200-78 – Modifiant le Règlement n° 1200 de zonage et de lotissement de la Ville de Sherbrooke, zone H0411, rue Rostand - Arrondissement des Nations

Objet : Ce règlement vise à permettre l'installation d'une piscine à une distance minimale de 3,5 mètres de l'emprise de la rue Beckett.

Second projet de règlement n° 1200-79 – Modifiant le Règlement n° 1200 de zonage et de lotissement de la Ville de Sherbrooke, zone C0930, rue Grégoire - Arrondissement de Brompton–Rock Forest–Saint-Élie–Deauville

Objet : Ce règlement vise à permettre à une entreprise de paysagement d'opérer dans le secteur de la rue Grégoire.

Second projet de règlement n° 1200-80 – Modifiant le Règlement n° 1200 de zonage et de lotissement de la Ville de Sherbrooke, zones N0858, RU0860, N0862 et RU0864, rue College - Arrondissements de Lennoxville et des Nations

Objet : Ce règlement vise à retirer des parties de lot situées sur la rue College des zones « Conservation du milieu naturel » suite aux travaux de prolongement de l'autoroute 410.

Second projet de règlement n° 1200-81 – Modifiant le Règlement n° 1200 de zonage et de lotissement de la Ville de Sherbrooke, zone C1799, Avenue du Parc et rue de l'Ancêtre - Arrondissement de Brompton–Rock Forest–Saint-Élie–Deauville

Ce règlement vise à permettre la construction de 4 habitations multifamiliales de trois étages sur 4 lots entre l'Avenue du Parc et la rue de l'Ancêtre.

Second projet de règlement n° 1200-82 – Modifiant le Règlement n° 1200 de zonage et de lotissement de la Ville de Sherbrooke, zone H0394, boulevard Jacques-Cartier Nord - Arrondissement des Nations

Objet : Ce règlement vise à subdiviser la zone H0394 de manière à en créer une nouvelle le long du boulevard Jacques-Cartier Nord dans laquelle les habitations multifamiliales d'un maximum de 6 logements sont autorisées.

La période pour déposer une demande pour la tenue d'un registre est du 6 au 14 novembre 2019 inclusivement.

AUTRES RÈGLEMENTS

RÈGLEMENT GÉNÉRAL

Avis d'entrée en vigueur

Règlement n° 1-141 – Modifiant le Règlement n° 1 de la Ville de Sherbrooke

Objets : Ce règlement abroge le chapitre 4 – Le Service de protection contre les incendies du Titre 4 – Administration municipale du Règlement n° 1 de la Ville et modifie des dispositions du règlement général concernant principalement : les feux de circulation, le virage à droite sur feu rouge, les panneaux d'arrêt, les passages pour piétons, le stationnement, le permis de stationnement FL1, l'ajout d'un tarif de raccordement aux services municipaux pour une propriété située sur la rue Montante et les tarifs d'utilisation des sites de dépôt à neige usée.

Ce règlement entre en vigueur ce jour.

Règlement n° 1300-2 - Modifiant le Règlement n° 1300

Ce règlement vise à remplacer en partie le Règlement n° 1 de la Ville de Sherbrooke, notamment afin d'y prévoir des dispositions concernant principalement : les délibérations du conseil municipal et des autres comités, les actes et les pouvoirs délégués par le conseil municipal au comité exécutif, la constitution, les pouvoirs et les règles de délibérations du comité consultatif d'urbanisme et du comité consultatif agricole, le comité de vérification, le remboursement des dépenses pour les élus, l'expression « autorité compétente » relativement au chapitre sur la prévention contre les incendies; les nouveaux pouvoirs du Service de protection contre les incendies en matière de sécurité, de secours et concernant les appels extérieurs et y rattacher des amendes, les systèmes d'alarme, les sacs d'emplettes, la correction d'erreurs d'orthographe et de syntaxe et l'abrogation du Titre 2 du Règlement n° 1 concernant le conseil municipal et ses comités.

Ce règlement entre en vigueur ce jour, à l'exception de l'article 13 qui entrera en vigueur le 22 avril 2020.

DIVERS

Convocation au registre

Résolution C.M. 2019-4899-00 – Entente promoteur pour la zone prioritaire d'intervention – Espace Centro – EXP | CUSTEAU (Offre de location – Nouveau bâtiment à être érigé entre la rue Wellington Sud et la rue du Dépôt)

Objet : Une partie de cette résolution vise à autoriser la signature d'une offre de location concernant un bâtiment à être érigé entre la rue Wellington Sud et la rue du Dépôt dans le cadre du Quartier Well Sud et doit être soumise à l'approbation des personnes habiles à voter en vertu de l'article 29.3 de la Loi sur les cités et villes.

Les registres seront accessibles de 9 h à 19 h, les 11, 12, 13, 14 et 15 novembre 2019, au bureau de la greffière situé au 191, rue du Palais.

Séance publique du Comité de démolition

Des demandes d'autorisation de démolition ont été adressées au Comité de démolition pour les bâtiments suivants :

- bâtiment principal et bâtiment accessoire, sis au 7360-7370, boulevard Bourque – Arrondissement de Brompton–Rock Forest–Saint Élie–Deauville;
- bâtiment principal, bâtiment agricole et bâtiments accessoires, sis 326, chemin Labonté – Arrondissement des Nations;
- bâtiment principal et bâtiment accessoire, sis au 367, chemin Labonté, – Arrondissement de Brompton–Rock Forest–Saint Élie–Deauville;

La période pour s'opposer à la démolition par écrit à la greffière de la Ville est du 6 au 16 novembre 2019 inclusivement.

Les oppositions reçues seront considérées par le Comité de démolition lors d'une séance publique qui sera tenue dans la salle publique de l'hôtel de ville, 191 rue du Palais, Sherbrooke, le mercredi 20 novembre 2019, à midi.

DÉROGATIONS MINEURES

Arrondissement de Fleurimont :

- **Lot 1 329 014, rue Bowen Nord :** dérogation au nombre de cases de stationnement minimum prescrit afin de permettre la construction d'une habitation multifamiliale isolée;
- **Lot 1 329 019, rue Bowen Nord :** dérogation au nombre de cases de stationnement minimum prescrit afin de permettre la construction d'une habitation multifamiliale isolée;
- **Lot 1 480 083, rue Bowen Nord :** dérogation au nombre de cases de stationnement minimum prescrit afin de permettre la construction d'une habitation multifamiliale isolée.

Ces demandes seront présentées à la séance du conseil de l'Arrondissement de Fleurimont de la Ville de Sherbrooke, le 25 novembre 2019, à 18 h 30, au 987, rue du Conseil, salles 307-308, à Sherbrooke.

Ces avis publics et les documents s'y rattachant peuvent être consultés au bureau de la greffière situé au 191, rue du Palais, à Sherbrooke, aux heures ordinaires de bureau, ainsi que sur le site web de la Ville à : sherbrooke.ca/avispublics. De plus, il est possible d'obtenir des renseignements relatifs à ces avis publics en téléphonant au 819-823-8000, poste 5700, aux heures ordinaires de bureau.

DONNÉ À SHERBROOKE, ce 6e jour de novembre 2019.

Me Éric Martel
Greffier adjoint

Ville de Sherbrooke

sherbrooke.ca/avispublics

5895 Avis publics

5873 Divers à vendre

ATTENTION CHASSEURS
Carottes à chevreuil en poche ou en vrac, Lennoxville. Serge Lemieux, 819-571-8448.

CHEVREUILS
POMMES en sac, **CAROTTES** en bucket ou en sac, maïs, canneberges, Cookshire **819 875-3727 et 819 821-0595.**

OUTILS DE MENUISERIE A VENDRE
Banc de scie, scie a ruban, 'Lift' propane, 'lift' électrique, etc., etc.
418 225-6704
Pour photos: intforet@gmail.com

POÊLE À BOIS ANTIQUE avec réchaud, de marque Chevreuil, 550$, 819-571-4679.

5895 Avis publics

STS

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR NOVEMBRE 2019

À TOUS LES INTÉRESSÉS,

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le soussigné, secrétaire de la Société de transport de Sherbrooke,

Que l'assemblée ordinaire de novembre 2019 aura lieu le **13 novembre 2019 à 17 h 30** à la Société de transport de Sherbrooke.

DONNÉ À SHERBROOKE, ce 6 novembre 2019.

Le secrétaire,
Dany Bélanger

ville de Cookshire-Eaton

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par la présente donné par le soussigné, directeur général/secrétaire-trésorier de la Ville de Cookshire-Eaton :

QUE le conseil de ladite municipalité à une séance régulière tenue le 7 octobre 2019 a adopté le règlement numéro 255-2019 relatif au contrôle des animaux sur le territoire de la ville de Cookshire-Eaton.

AVIS PUBLIC est aussi donné que ledit règlement est actuellement déposé au bureau du directeur général/secrétaire-trésorier à l'hôtel de ville, 220, rue Principale Est, Cookshire où tous les intéressés peuvent en prendre connaissance durant les heures ordinaires de bureau.

Donné à Cookshire-Eaton, ce 6 novembre 2019.

Le directeur général/secrétaire-trésorier,
Martin Tremblay

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE
(795 C.c.Q.)

Prenez avis qu'à la suite du décès de **Mélanie DESRUISSEAUX**, en son vivant domiciliée au 789, rue Charlevoix, Sherbrooke (Québec) J1N 3V3, survenu le 6 janvier 2019, un inventaire de ses biens a été dressé par le liquidateur Jean-Guy BOULAY, et peut être consulté par les intéressés à l'étude de Me Hélène DESCARREAUX, notaire, située au 1152, rue King Ouest, Sherbrooke (Québec).

Fait à Sherbrooke, le 4 novembre 2019.

Jean-Guy Boulay

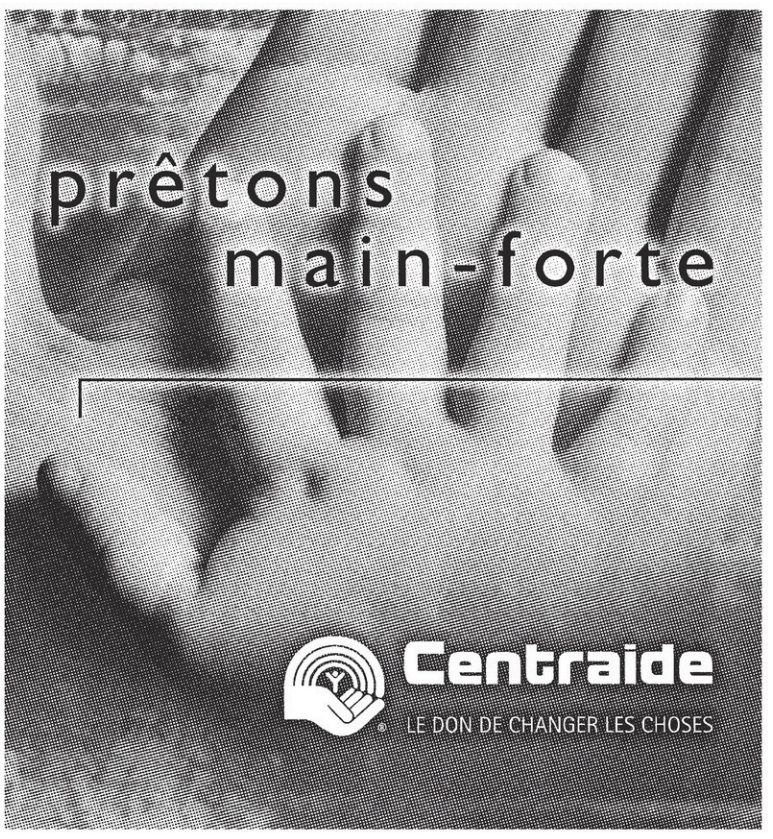

IN MEMORIAM

AUBÉ (ROLANDE (PAQUETTE))
98 ans, Sherbrooke
BLAIS (ALINE)
89 ans, Sherbrooke, autrefois de Notre-Dame-des-Bois
CORDEAU BRAULT (LOUISE)
90 ans, Granby, autrefois de Sherbrooke
DEMERS (THÉRÈSE (SALOIS))
97 ans, Sherbrooke
DESAUTELS (MICHELLE)
74 ans, Sherbrooke
DU FOUR (MICHEL)
73 ans, Sherbrooke
DUBÉ (JULES)
82 ans, Sherbrooke
LAFLOTTE (JEAN-PAUL)
87 ans, Sherbrooke
LEBLANC (ANDRÉA)
82 ans, Drummondville
LEROUX (CLAUDE)
86 ans, Sherbrooke
MACLURE (FERNAND)
94 ans, Sherbrooke, autrefois de Rock-Island
NADEAU (THÉRÈSE (DUBÉ))
88 ans, Sherbrooke
NADEAU (YVETTE)
98 ans, Sherbrooke
PARÉ (MARIO)
88 ans, Sherbrooke
POLIQUIN (ANDRÉ)
87 ans et 11 mois, Sherbrooke
PÉLOQUIN (JEANNINE (GERVAIS))
98 ans, Sherbrooke
RANDLETT (DENIS)
75 ans, St-Denis-de-Brompton
ROUSSEAU (JEAN-CLAUDE)
78 ans, Sherbrooke
VALLIÈRES (GRACIA)
92 ans, Sherbrooke

Nous offrons nos condoléances
aux familles éplorées
laTribune

MICHELLE DESAUTELS
(1945 - 2019)

Paisiblement et entourée de ses proches, Michelle est décédée à la Maison Aube-Lumière, à Sherbrooke, le 26 octobre 2019, à l'âge de 74 ans. Née à La Patrie, elle était la fille de Eugène Desautels et de Régina Gaudreau.

Elle était l'épouse de Roger Farmer, depuis 52 ans. Michelle et Roger ont habité la municipalité de Hudson en Montérégie, pendant plus de 50 ans et ils sont revenus vivre à Sherbrooke en 2016.

Malgré le cancer qui l'habitait depuis plus de 5 ans, Michelle a continué à mordre dans la vie et à pratiquer à fond les activités qui la passionnaient : ski de fond, golf, cuisine, horticulture, peinture, voyages, etc. Elle a peint sa dernière aquarelle 2 semaines avant son décès.

Michelle laisse derrière elle son conjoint, Roger Farmer, ses 3 soeurs, Claire (Gilles Gauthier), Frances (Bertrand Simard) et Jeanne (Pierre Tessier). Elle laisse aussi ses belles-soeurs Norma Farmer et Chantal Gauthier, son beau-frère Gérard Farmer (Nathalie Bruneau), ainsi que de nombreux cousins, cousines, neveux, nièces et précieux amis.

Nous tenons à remercier sincèrement le docteur Michel Pavic qui a accompagné si chaleureusement Michelle pendant les 3 dernières années de sa vie. Nous remercions aussi tout particulièrement la Maison Aube-Lumière et tout son personnel, qui ont offert à Michelle un milieu de fin de vie serein et sécurisant.

Roger et la famille vous invitent à rendre un dernier hommage à Michelle, le samedi 9 novembre 2019, à compter de 10 h, à la Coopérative funéraire de l'Estrie, au 485, rue du 24-Juin, à Sherbrooke. Une cérémonie d'adieu aura lieu en la chapelle du même endroit à 12 h. Michelle souhaitait vivement que vos témoignages de sympathie soient exprimés par des dons à la **FONDATION DU CANCER DU SEIN DU QUÉBEC** ou à **LA MAISON AUBE-LUMIÈRE**.

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DE L'ESTRIE
Coopérative funéraire de l'Estrie
485, rue du 24-Juin, Sherbrooke, Qc J1E 1H1
info@coopfuneraire.com
Tél.: 819 565-7646 – Téléc.: 819 565-7844
Manon Thibodeau, dir. services familles
Daniel Veilleux, directeur des opérations
François Fouquet, directeur général
www.coopfuneraire.com

ALINE BLAIS
(1930 - 2019)

Au CHUS Hôtel-Dieu, le 20 octobre 2019, à l'âge de 89 ans, est décédée madame Aline Blais, conjointe de feu Adrien Turgeon. Elle était la fille de feu Georges Blais et de feu Aurore Côté. Elle demeurait à Sherbrooke, autrefois de Notre-Dame-des-Bois.

La famille vous accueillera à la Coopérative funéraire de l'Estrie, 485 rue du 24-juin, Sherbrooke, QC, le samedi 9 novembre 2019 de 9 h 30 à 10 h 30, afin de recevoir les condoléances des parents et amis. Une cérémonie d'adieu aura lieu à la chapelle du même endroit à 10 h 30. Suivra l'inhumation des cendres au cimetière de Notre-Dame-des-Bois, le jour même.

Madame laisse dans le deuil ses enfants : Richard (Diane Turgeon), Gaétane, Françoise (Robert Brodeur), Yvan (Barbara Lévesque), Bernard (Cathy Golden), Alain, Clément, Lucie (Mike Day), Lynn (Douglas Grimmason), Francis (Susan Cronshaw) et Darquise (Jacques Paquette) ainsi que ses petits-enfants et ses arrière-petits-enfants. Elle laisse également dans le deuil son frère Louis Blais (Gisèle Hamel); ses belles-soeurs : Régina et Lucille Turgeon; ses beaux-frères Jean-Paul et Dominique Turgeon, ainsi que de nombreux neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et amis.

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DE L'ESTRIE
Coopérative funéraire de l'Estrie
485, rue du 24-Juin, Sherbrooke, Qc J1E 1H1
info@coopfuneraire.com
Tél.: 819 565-7646 – Téléc.: 819 565-7844
Manon Thibodeau, dir. services familles
Daniel Veilleux, directeur des opérations
François Fouquet, directeur général
www.coopfuneraire.com

ANDRÉA (LEBLANC) GAUDREAU
(1937 - 2018)

À Drummondville, le dimanche 3 novembre 2019, est décédée à l'âge de 82 ans Mme Andréa Leblanc, épouse de feu Maurice Gaudreau, domiciliée à Drummondville.

Mme Leblanc Gaudreau sera exposée au funérarium Daniel Vachon Inc. du 55 rue Notre-Dame le vendredi 8 novembre 2019 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Samedi jour des funérailles, les portes du funérarium ouvriront à 9 h et les funérailles seront célébrées à 11 h en l'église St-Pie X. Les cendres seront déposées au Columbarium Daniel Vachon Inc. du 211 rue Lindsay.

Mme Leblanc Gaudreau laisse dans le deuil ses enfants : Pierre Gaudreau (Lucie Harasczuk), Doris Gaudreau, Pierrette Gaudreau (Mario St-Germain), Bertrand Gaudreau (Sylvie Bouchard), Benoit Gaudreau (Chantal Guillemette), Mario Gaudreau (Carolyn Brouillard), Alain Gaudreault, Jean-Luc Gaudreau; ses petits-enfants : Cédric, Frédéric, Roxanne, Sandra, Kevin, Cassandra, Jonathan, Cynthia, Julie-Anne, Anthony, Jacob, Daphnée, Isaac, Edouard, Jeffrey, James et leur conjoint (e); ses arrière-petits-enfants : Brandon, Mileena, Emy, Maeva, Jade, Loïc, Chloé, Eli, Louis; ses frères et soeurs : Alfred Leblanc (Céline Gosselin), Georgette Leblanc (Emilien Francoeur), Thérèse Leblanc (Claude Rioux).

Elle laisse également ses beaux-frères et belles-soeurs : Rollande Gaudreau (feu Fernand Cyr), Fernand Gaudreau (Gisèle Blanchard), Ghyslain Gaudreau (Francine Brault), Raymond Gaudreau (Nicole Benoit), Rolland Gaudreau, Carmelle Gaudreau (Mario St-Cyr), Michel Gaudreau (Renée Savard), Jean-Marc Gaudreau (Danielle Fortier), ses neveux et nièces ainsi que plusieurs autres parents et amis.

Des dons à la **SOCIETE ALZHEIMER CENTRE-DU-QUEBEC** seraient grandement appréciés par les membres de la famille.

FUNÉRARIUM Daniel Vachon inc.
Funérarium Daniel Vachon Inc.
55, rue Notre-Dame, Drummondville (Québec)
Tél.: 819 478-1448
Sans frais: 1-800-567-3878
Téléc.: 819 477-8823
www.danielvachon.com
André Vachon, D-G
Thanatologue diplômé

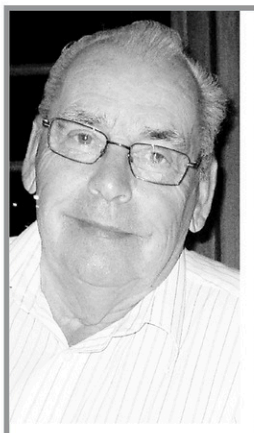

JEAN-PAUL LAFLOTTE
(1932 - 2019)

Entouré des siens, à la Maison Aube-Lumière, le 4 novembre 2019, à l'âge de 87 ans, est décédé monsieur Jean-Paul Laflotte, époux de Hélène Poulin. Il était le fils de feu Wellie Laflotte et de feu Alberta Daigle.

Outre son épouse, monsieur laisse dans le deuil ses enfants : Michel (Lyne Boulanger), Luc, Yves (Betty Rowland), Louise (Bertrand Drouin), René (Kim Johnson) et Bruno; ses petits-enfants : David (Marie-Lou), Anne-Marie (Vincent), Élisa (Danny), Alex (Sara), Kim, Maxime (Carol-Ann), Mathieu (Emilie), Emilie (David), Tanya (Charles-Émile), Kevin (Meagan), Kasandra et ses15 arrière-petits-enfants.

Il laisse également son frère feu Armand (feu Huguette); ses soeurs : Cécile (Jean-Claude), feu Lisette; ses beaux-frères et belles-soeurs : Marcel (Ida), Marie, Cyrille (Ghislaine), Henri (Marielle), Monique ainsi que plusieurs neveux, nièces, autres parents et amis.

La famille vous accueillera à la Coopérative funéraire de l'Estrie,146 rue Angus Nord, East Angus, QC, J0B 1R0, le vendredi 8 novembre de 19 h à 21 h et le samedi 9 novembre de 9 h à 11 h afin de recevoir les condoléances des parents et amis. Un service religieux sera célébré à l'église Saint-Louis-de-France situé au 166 rue Saint-Jean Est, East Angus, samedi 9 novembre 2019 à 11 h. Suivra l'inhumation des cendres au cimetière East Angus.

La famille désire remercier, tout particulièrement Dre Chantal Doyon ainsi que tout le personnel et les bénévoles de la Maison Aube-Lumière pour leur dévouement et leurs bons soins prodigués à Jean-Paul. Merci également au Dr Zulma Sotomayor du CLSC de Cookshire et à l'infirmière Sarah Laplante.

Prière de ne pas envoyer de fleurs. En guise de sympathie, vous pouvez faire un don à **LA MAISON AUBE-LUMIÈRE**. Des formulaires de dons seront disponibles sur place.

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DE L'ESTRIE
Coopérative funéraire de l'Estrie
146, rue Angus Nord, East Angus, Qc J0B 1R0
info@coopfuneraire.com
Tél.: 819 565-7646 – Téléc.: 819 832-1030
Manon Thibodeau, dir. services familles
Daniel Veilleux, directeur des opérations
François Fouquet, directeur général
www.coopfuneraire.com

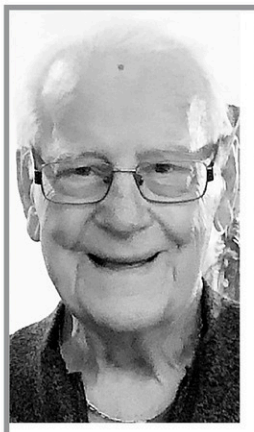

ANDRÉ POLIQUIN
(1931 - 2019)

Au CHUS Hôtel-Dieu de Sherbrooke, le 26 octobre 2019, à l'âge de 87 ans et 11 mois, est décédé monsieur André Poliquin, époux de feu madame Carmen Pelletier et fils de feu madame Marie-Jeanne Gauthier et de feu monsieur Léonidas Poliquin. Il demeurait à Sherbrooke.

La famille recevra les condoléances, en présence du corps, à la Coopérative funéraire de l'Estrie, 485, rue du 24-Juin, Sherbrooke J1E 1H1, le samedi 9 novembre 2019 de 12 h à 15 h. Le service religieux sera célébré à la chapelle du même endroit à 15 h. La mise en columbarium au Mausolée JDS, se fera à une date ultérieure.

M. André Poliquin laisse dans le deuil ses enfants : Daniel (Sylvie), Marc (Hélène), Bruno (Chantal); ses petits-enfants : David, François (Fanny), Marie-Ève (Étienne), Marc-André (Olivier), Pierre-Luc (Roxane), Véronique (Simon), Isabelle (Dan), Philippe (Kathy), Pascal (Sophie) et ses 16 arrière-petits-enfants. Il laisse également ses frères et soeurs : feu Fernand (Gilberte), feu Léopold (Jeannine), feu Rosaire (Micheline), feu Yvan (Camille), Marcel (Jeannine), Raymond (Lisette), Lise Gagnon (feu André Pelletier), feu Gabrielle (Ernest), Ghislaine (Rolland), Laurence (Roger), feu Lucille (Francis) et Nicole; ses beaux-frères et belles-soeurs: Monique (feu Bernard), feu Nicole Pelletier, feu Gaétane Pelletier (René Simard); Raymond Pelletier; ainsi que ses neveux, nièces et leurs enfants.

La famille souhaite remercier le personnel du CHUS Hotel-Dieu pour l'accompagnement et les bons soins prodigués à M. Poliquin.

En guise de sympathie des dons à la **FONDATION CHUS**, http://www.fondationchus.org seraient appréciés.

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DE L'ESTRIE
Coopérative funéraire de l'Estrie
485, rue du 24-Juin, Sherbrooke, Qc J1E 1H1
info@coopfuneraire.com
Tél.: 819 565-7646 – Téléc.: 819 565-7844
Manon Thibodeau, dir. services familles
Daniel Veilleux, directeur des opérations
François Fouquet, directeur général
www.coopfuneraire.com

LOUISE CORDEAU BRAULT
(1929 - 2019)

À Granby, le 19 octobre 2019, à l'âge de 90 ans, est décédée Mme Louise Cordeau, fille de feu Georges-Henri Cordeau et de feu Elizabeth Olivier, épouse de feu Normand Brault, demeurant à Granby, autrefois de Sherbrooke.

La famille vous accueillera au Complexe Steve L. Elkas, 4230, rue Bertrand-Fabi, Sherbrooke, le dimanche 10 novembre 2019 de 12 h à 15 h. Une cérémonie suivra à 15 h à la chapelle du même endroit. Les cendres seront ensuite déposées au Cimetière St-Michel de Sherbrooke à une date ultérieure.

Mme Cordeau Brault laisse dans le deuil ses enfants : Pierre Brault (Suzanne Forand), Michèle Brault (Daniel Viens), Jacques Brault et Nathalie Brault (Alain Ménard); ses petits-enfants : Marie-Claude Brault, Frédérick Brault, Charles-Antoine Brault, William Brazeau, Élizabeth Brault et Dominick Brazeau, ses 2 arrière-petits-enfants ainsi que ses cousins, cousines, neveux, nièces, autres parents et amis.

La famille tient à remercier tout le personnel du CHSLD de Granby pour tous les excellents soins prodigués à leur mère. En témoignage de sympathie, des dons à la **SOCIÉTÉ ALZHEIMER ESTRIE**, 740, rue Galt Ouest, bureau 112, Sherbrooke, Qc, J1H 1Z3, www.alzheimer.ca, seraient grandement appréciés.

STEVE L. ELKAS RÉSIDENCE FUNÉRAIRE

Complexe funéraire Steve L. Elkas inc.
4230, rue Bertrand-Fabi
Sherbrooke (Québec), J1N 1X6
Tél.: 819 565-1155

Téléc.: 819 820-8872
Pour messages de sympathie:
www.steveelkas.com

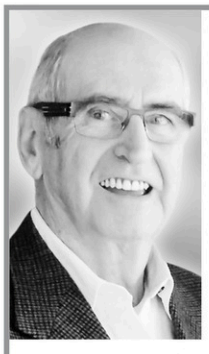

CLAUDE LEROUX
(1933 - 2019)

Au Pavillon St-Vincent, le 28 octobre 2019, à l'âge de 86 ans, est décédé monsieur Claude Leroux, époux de Rollande Poirier. Il était le fils de feu Émile Leroux et de feu Cora Lemire.

Outre son épouse, monsieur Leroux laisse dans le deuil sa fille Carole. Il laisse aussi dans le deuil ses soeurs : Solange (Bertrand Murray), feu Denise (Guy Hamelin), feu Monique, Angèle (feu Gilles Léveillé); son frère feu Léonce (Lucette Caron); beaux-frères : Henri (Lise Boucher), feu Jean-Noël (Madeleine Côté), Robert (Suzanne St-Jean); ses belles-soeurs : feu Thérèse, Monique (feu Guy Hamel), Fernande (Yves Simard), Lilianne (Normand Fillion), Cécile (Pierre Roy) ainsi que neveux, nièces, autres parents et amis.

La famille sera présente à la Coopérative funéraire de l'Estrie (485, rue du 24 Juin, Sherbrooke, J1E 1H1), le dimanche 10 novembre 2019 de 12 h à 15 h afin de recevoir les condoléances des parents et amis. Une cérémonie d'adieu suivra à 15 h en la chapelle du même endroit. L'inhumation aura lieu au cimetière de Wotton à une date ultérieure.

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DE L'ESTRIE

Coopérative funéraire de l'Estrie
485, rue du 24-Juin, Sherbrooke, Qc J1E 1H1
info@coopfuneraire.com
Tél.: 819 565-7646 – Téléc.: 819 565-7844

Manon Thibodeau, dir. services familles
Daniel Veilleux, directeur des opérations
François Fouquet, directeur général
www.coopfuneraire.com

THÉRÈSE (SALOIS) DEMERS
(1921 - 2019)

Le 30 octobre 2019, à l'âge de 97 ans, est décédée madame Thérèse Salois, épouse de feu Georges-Aimé Demers, fille de feu Léon Salois et de feu Adélia Mercier. Elle demeurait à Sherbrooke.

La famille sera présente à la Coopérative funéraire de l'Estrie (485, rue du 24-Juin, Sherbrooke J1E 1H1), le 8 novembre de 19 h à 21 h ainsi que le 9 novembre de 11 h 30 à 13 h 30, afin de recevoir les condoléances des parents et amis. Un service religieux aura lieu le 9 novembre en l'église Saint-François d'Assise (1145, rue Des Quatre Saisons, Sherbrooke J1E 3Y5), à compter de 14 h. L'inhumation des cendres aura lieu au cimetière St-Michel plus tard. Madame laisse dans le deuil ses enfants : Réjean (Sylvie), Denis (France), Hélène, Alain (Julie); ses petits-enfants : Mathieu (Melissa), Mélissa (Pascal), Cédric (Cameron), Joannie (Olivier), Majorie (Cédric); ses arrière-petits-enfants : Noah, Zoé, William et Lorie. Elle laisse également dans le deuil ses soeurs : Marie-Ange (feu Alcide Pelletier) et Suzanne (feu Hilaire Gingues); sa belle-soeur Pierrette; de nombreux neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et amis. Elle était la soeur de feu Léonida, Dorilla, Isella, Léonard, Jeanne, Joseph-Aimé et Lorraine. Elle était la belle-soeur de feu Charles, Marcel, Adrienne, Léopold et Jacques. La famille tient à remercier le personnel des soins palliatifs de l'Hôtel-Dieu pour les bons soins prodigués à madame Salois ainsi que les travailleuses sociales et autres intervenants pour toutes les démarches effectuées pour répondre à son besoin.Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don aux **DAMES AUXILIAIRES DU CHUS**.

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DE L'ESTRIE

Coopérative funéraire de l'Estrie
485, rue du 24-Juin, Sherbrooke, Qc J1E 1H1
info@coopfuneraire.com
Tél.: 819 565-7646 – Téléc.: 819 565-7844

Manon Thibodeau, dir. services familles
Daniel Veilleux, directeur des opérations
François Fouquet, directeur général
www.coopfuneraire.com

FERNAND MACLURE
(1925 - 2019)

Au CHUS Hôtel-Dieu de Sherbrooke, le 15 octobre 2019, à l'âge de 94 ans, est décédé M. Fernand Maclure, époux de Annette Gagnon et fils de feu Delphis Maclure et feu Marianna Poulin, il était de Sherbrooke autrefois de Rock-Island. Un homme très dévoué à sa famille et sa communauté.
La famille vous accueillera à la Résidence funéraire Steve L. Elkas inc., 601, rue du Conseil, Sherbrooke, le vendredi 8 novembre de 19 h à 21 h et le samedi 9 novembre de 9 h jusqu'au départ du salon à 10 h 30. Le service religieux sera célébré le samedi 9 novembre 2019, à 11 h, en l'église St-François d'Assise et de là au Cimetière Mont Ste Marie de Stanstead.
Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses 3 filles : Lise (Bernard Rodrigue), Gaétane (Gilles Couture) et Lucie (Andre Asselin); ses petits-enfants : Anne (Stephane), Marilyse (Serge), Philippe, Simon (Claudia) et Vincent (Vanessa); ses arrière-petits-enfants : Edward, Marielou, Donovan, Tommy, Louis-Philipe, Éliza, Maxime et Léo. Il laisse également sa soeur Marguerite (feu Fernand), ses beaux-frères et belles–soeurs : Marthe (feu Paul-Émile), Stanley (feu Fernande), feu Lucien (feu Gilberte), Thérèse (feu Roland), Lucienne (feu Léandre), feu Jacques (feu Marie-Blanche), Jean-Paul (feu Brigitte), feu Philippe (feu Marthe) et Yvette (feu Emery), ainsi que plusieurs neveux et nièces et autres parents et amis.
Au lieu des fleurs, des dons à la **FONDATION DES MALADIES DU COEUR** seraient grandement appréciés. Un merci spécial aux préposés du CLSC qui l'ont bien soigné.

STEVE L. ELKAS RÉSIDENCE FUNÉRAIRE

Résidence funéraire Steve L. Elkas inc.
601, rue du Conseil
Sherbrooke (Québec), J1G 1K4
Tél.: 819 565-1155

Téléc.: 819 820-8872
Pour messages de sympathie:
www.steveelkas.com

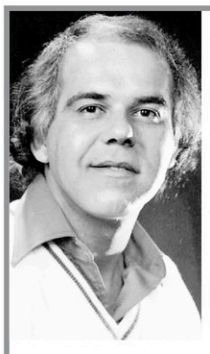

MICHEL DU FOUR
(1946 - 2019)

À Sherbrooke, le 29 octobre 2019, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Michel Du Four, fils de feu Nelson Dufour et de Laurette Gauthier, demeurant à Sherbrooke.

La famille vous accueillera à la Résidence funéraire Steve L. Elkas Inc., Steve L. Elkas Inc., 4230, rue Bertrand-Fabi, Sherbrooke, le samedi 9 novembre 2019 de 13 h à 16 h. Les cendres seront déposées au cimetière de Danville à une date ultérieure.

M. Michel Du Four laisse dans le deuil ses frères et soeurs : Jean-Claude, feu Gaëtane (Dubé Laurent), feu Yvon, feu Roch, Nicole, Marc (Marthe Lussier), Pierre-Paul (Odette Gauvreau) et Daniel (Lucie Miquelon) ainsi que de nombreux neveux et nièces et autres parents et amis.

STEVE L. ELKAS RÉSIDENCE FUNÉRAIRE

Complexe funéraire Steve L. Elkas inc.
4230, rue Bertrand-Fabi
Sherbrooke (Québec), J1N 1X6
Tél.: 819 565-1155

Téléc.: 819 820-8872
Pour messages de sympathie:
www.steveelkas.com

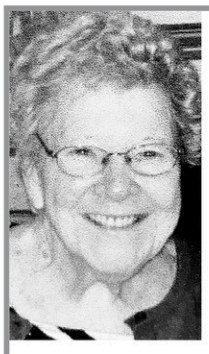

THÉRÈSE (DUBÉ) NADEAU
(1931 - 2019)

Au CSSS-IUGS Pavillon St-Vincent, le 26 octobre 2019, à l'âge de 88 ans, est décédée madame Thérèse Dubé, épouse de feu Yves Nadeau, fille de feu Rosélia Fortin et de feu Joseph Dubé. Elle demeurait à Sherbrooke.

La famille sera présente à la Coopérative funéraire de l'Estrie (485, rue du 24-Juin, Sherbrooke J1E 1H1), le dimanche 10 novembre 2019 à compter de 10 h, afin de recevoir les condoléances des parents et amis. Une liturgie de la parole sera célébrée à 12 h en la chapelle du même endroit. L'inhumation aura lieu au cimetière St-Edmond de Coaticook à une date ultérieure.

Madame Dubé laisse dans le deuil ses enfants : Guy, Lucie, François (Andrée Boutin), Marcel (Christiane Boutin), Sylvie (Patrick Dion); ses petits-enfants : Hélène (Martin), Élodie, Alexie (Darwin), David, Israël (Sylvie), Sébastien (Kassandra), Sarah, Mathieu (Dominique), Catherine, Amélie, Alexandre, Mathieu, Dominick (Amélie), sans oublier ses arrière-petits-enfants : Laurence, Alicia, Isaac, Érika, Raphaël, Novak, Lys, Kaylia, Jackson, Elrick et Gabriel. Elle laisse également dans le deuil ses beaux-frères et belles-soeurs de la famille Nadeau, ainsi que de nombreux neveux, nièces, autres parents et amis.
La famille désire remercier tout le personnel du 2e A du Pavillon St-Vincent pour les bons soins prodigués à madame Dubé. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à **LA MAISON AUBE-LUMIÈRE**. Des formulaires seront disponibles sur place.

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DE L'ESTRIE

Coopérative funéraire de l'Estrie
485, rue du 24-Juin, Sherbrooke, Qc J1E 1H1
info@coopfuneraire.com
Tél.: 819 565-7646 – Téléc.: 819 565-7844

Manon Thibodeau, dir. services familles
Daniel Veilleux, directeur des opérations
François Fouquet, directeur général
www.coopfuneraire.com

JULES DUBÉ
(1936 - 2019)

À Sherbrooke, le 30 octobre 2019, à l'âge de 82 ans, est décédé monsieur Jules Dubé (Cowboy), fils de feu Laurent Dubé et de feu Marguerite Boudreau.

La famille recevra parents et amis à la Coopérative funéraire de l'Estrie (485, rue du 24-Juin, Sherbrooke J1E 1H1), le samedi 9 novembre 2019 de 9 h à 11 h. L'inhumation aura lieu au cimetière St-Michel le jour même.

Monsieur Dubé laisse dans le deuil son fils Pascal : la mère de son fils Marylène Chabotar; ses frères et soeurs : feu Luc (Rollande Paris), feu Lise (feu Yves Charron), Madeleine (feu André Bergeron), feu André, Claudette, Diane (feu Robert Charron), Françoise (Michel Vallières), Réal et Jacinthe; ses deux cousins et grands amis Camille St-Onge et Jean-Guy Belleville ainsi que sa cousine Huguette qui l'embrasse « love love ». Il laisse également dans le deuil plusieurs neveux et nièces, autres parents et ami(e)s.
La famille remercie le Dr Lamontagne et le Dr Mayette de même que les soins intensifs et le 6eA pour les bons soins prodigués à M. Dubé.
En témoignage de votre sympathie des dons à la **SOCIÉTÉ DE RECHERCHE SUR LE CANCER** seraient appréciés de la famille : https://www.societederecherchesurlecancer.ca/fr

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DE L'ESTRIE

Coopérative funéraire de l'Estrie
485, rue du 24-Juin, Sherbrooke, Qc J1E 1H1
info@coopfuneraire.com
Tél.: 819 565-7646 – Téléc.: 819 565-7844

Manon Thibodeau, dir. services familles
Daniel Veilleux, directeur des opérations
François Fouquet, directeur général
www.coopfuneraire.com

YVETTE NADEAU
(1921 - 2019)

C'est avec tristesse que nous vous annonçons le décès de Mme Yvette Nadeau, décédée le 3 novembre 2019 à l'âge de 98 ans, au CSSS des Sources d'Asbestos, épouse de feu Paul Guillemette demeurant à Asbestos. Elle était la fille de feu Rodolphe Nadeau et de feu Eva Leblanc.

La famille recevra les condoléances au Coopérative funéraire de l'Estrie (Centre Nouvel Horizon, 240 rue du Roi, Asbestos, J1T 1S6), le vendredi 8 novembre de 19 h à 21 h et le samedi 9 novembre 2019 de 9 h 30 à 11 h 30. Suivra une célébration de la parole à 11 h 30.

Mme Nadeau Guillemette laisse dans le deuil ses enfants : Nicole, Madeleine, Yvon (Sharon), Gérard, Louise (Michel); ainsi que ses petits-enfants : Guillaume (Claudia), Sarah (Philippe), Nathalie, Danika et arrière-petits-enfants : Aurélie, Thomas, Eliott, Adam, Émile. Elle laisse également plusieurs membres de la famille Nadeau et de la famille Guillemette. Elle laisse aussi plusieurs autres parents et amis(es).

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DE L'ESTRIE

Coopérative funéraire de l'Estrie
Centre Nouvel Horizon
240, rue du Roi, Asbestos J1T 1S6
819 879-4842 – Téléc.: 819 879-7582

François Fouquet, directeur général
Aline Richer, coordonatrice
info@coopfuneraire.com
www.coopfuneraire.com

ROLANDE (PAQUETTE) AUBÉ
(1920 - 2019)

Au Foyer St-Joseph de Sherbrooke, le 13 octobre 2019, est décédée madame Rolande Paquette, à l'âge 98 ans. Elle était la fille de feu Pierre Paquette et de feu Octavie Robidoux et l'épouse de feu Gérard Aubé.

La famille vous accueillera, le samedi 16 novembre, à l'église Ste-Famille, 610 rue Papineau, Sherbrooke, à compter de 10 h, afin de recevoir les condoléances. Une cérémonie suivra au même endroit à 11 h.

Madame Paquette laisse dans le deuil ses enfants : Jacques (Claudette), Serge (Suzie), Denis (feu Claire), Ginette (Réal), Louise (Gérard), Michel, Thérèse (André), Sylvie (Daniel), ainsi que plusieurs petits-enfants, arrière-petits-enfants et arrière-arrière-petits-enfants ainsi que de nombreux neveux et nièces. Elle laisse également dans le deuil sa belle-soeur Laurence et son beau-frère André.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la **FONDATION VITAE Pavillon St-Joseph**.

La famille tient à remercier le personnel du Pavillon St-Joseph pour les bons soins et l'amour partagés à leur mère.

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DE L'ESTRIE

Coopérative funéraire de l'Estrie
485, rue du 24-Juin, Sherbrooke, Qc J1E 1H1
info@coopfuneraire.com
Tél.: 819 565-7646 – Téléc.: 819 565-7844

Manon Thibodeau, dir. services familles
Daniel Veilleux, directeur des opérations
François Fouquet, directeur général
www.coopfuneraire.com

JEAN-CLAUDE ROUSSEAU
(1941 - 2019)

Au CHUS Hôtel-Dieu, le 2 novembre 2019, à l'âge de 78 ans, est décédé monsieur Jean-Claude Rousseau, époux de Ginette Baron, fils de feu Emma Boutin et de feu Aurélien Rousseau. Il demeurait à Sherbrooke.

La famille sera présente à la Coopérative funéraire de l'Estrie, salon Rock Forest (951, rue du Haut-Bois Sud, Sherbrooke J1N 2C8), le samedi 9 novembre 2019 à compter de 13 h, afin de recevoir les condoléances des parents et amis. Une liturgie de la parole suivra à 15 h en la chapelle du même endroit.

Outre son épouse Ginette Baron, monsieur Rousseau laisse dans le deuil son fils Marc (Maribel), sa fille Martine (Pierre); sans oublier ses petits-enfants : Anthony, Andy, Keana et Louie-Charles. Il était le frère de Nicole (feu Daniel Bolduc), feu Onil et le beau-frère de feu Solange, Monique (Bertrand Côté), Davey (Françoise) et Daniel (Renée Jacques). Il laisse également dans le deuil plusieurs neveux, nièces, autres parents et amis.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à **DIABÈTE ESTRIE**. Des formulaires seront disponibles sur place.

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DE L'ESTRIE

Coopérative funéraire de l'Estrie
951, du Haut-Bois Sud,Sherbrooke J1N 2C8
info@coopfuneraire.com
Tél.: 819 565-7646 – Téléc.: 819 565-7844

Manon Thibodeau, dir. services familles
Daniel Veilleux, directeur des opérations
François Fouquet, directeur général

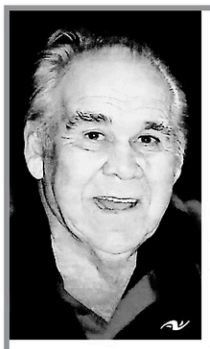

MARIO PARÉ
(1931 - 2019)

C'est avec beaucoup de chagrin que la famille vous fait part du décès de Mario Paré, survenu le 31 octobre 2019 à Sherbrooke (arr. Fleurimont).

Mario s'est éteint tout doucement, réconforté par l'amour de sa vie, dans la sérénité de sa demeure patrimoniale. Décédé des suites d'une longue maladie, il était âgé de 88 ans.

La famille recevra les témoignages de sympathie de 10 h à 11 h le samedi 9 novembre 2019, en l'église de St-Élie d'Orford, 7205 route 220, Sherbrooke. Une cérémonie religieuse suivra au même endroit.

Mario Paré laisse dans le deuil sa fidèle épouse des 61 dernières années : Doris Joly, son fils unique Jean ainsi que sa femme (Brigitte Boucher); ses 12 petits-enfants, leurs conjointes et conjoints, ses arrière-petits-enfants, ses soeurs, belles-soeurs, frères et beaux-frères, ses neveux, nièces, cousins et cousines.

La famille tient à remercier toute l'équipe du CLSC de Sherbrooke pour la qualité des soins prodigués à monsieur Paré.

La direction des funérailles a été confiée au :

STEVE L. ELKAS & RÉSIDENCE FUNÉRAIRE

Complexe funéraire Steve L. Elkas inc.
4230, rue Bertrand-Fabi
Sherbrooke (Québec), J1N 1X6
Tél.: 819 565-1155

Téléc.: 819 820-8872
Pour messages de sympathie:
www.steveelkas.com

GRACIA VALLIÈRES
(1927 - 2019)

Au CHUS Hôpital Fleurimont est décédée Gracia Vallières le 4 octobre dernier, à l'âge de 92 ans. Elle était la fille de feu Angélina Desrochers et de feu Alphonse Vallières et la cadette d'une famille de 11 enfants.

Elle laisse dans le deuil sa belle-soeur Gertrude Vallières (feu André Vallières) et plusieurs nièces et neveux.

Une messe commémorative sera célébrée le vendredi 8 novembre prochain à l'église du Perpétuel-Secours, Sherbrooke à 14 h 30.

La famille tient à remercier les membres du personnel et de la direction de l'Hôtellerie Beauséjour pour leur dévouement. Les visites des bénévoles des Petits Frères ont été grandement appréciées.

Aussi un grand merci à Mme Lucie Desgagnés et à M. Denis Genest pour leur collaboration continuelle au fil des années.

JEANNINE (GERVAIS) PÉLOQUIN
(1921 - 2019)

Le 26 octobre 2019, à l'âge de 98 ans, nous a quittés Jeannine Gervais Péloquin épouse de feu l'Honorable Jean-Louis Péloquin.

Madame Péloquin laisse dans le deuil ses deux enfants Pierre-Louis et Marie-José; ses petits-enfants Julie (Étienne Girard), Louis-Philippe (Annie Morin) et Véronique (Bastian Baumgartner); ses cinq arrière-petits-enfants : Louis-Xavier, Antony, Élia, Adrien et Anaïs; son frère Jules Gervais (feu Lucille Latendresse) ainsi que de nombreux parents et amis.

Au terme d'une longue vie bien remplie, elle nous laisse à tous le souvenir d'une femme dynamique et serviable.

La famille tient à remercier tout particulièrement le docteure Louise Cabana ainsi que le personnel du 5e étage du CHSLD Saint-Joseph pour les bons soins prodigués.
La famille vous accueillera au Complexe funéraire Steve L. Elkas Inc., 4230 rue Bertrand-Fabi, Sherbrooke, le samedi 9 novembre 12 h jusqu'à 15 h 30. Une célébration aura lieu le samedi 9 novembre à 15 h 30 en la chapelle du Complexe funéraire Steve Elkas.

STEVE L. ELKAS & RÉSIDENCE FUNÉRAIRE

Complexe funéraire Steve L. Elkas inc.
4230, rue Bertrand-Fabi
Sherbrooke (Québec), J1N 1X6
Tél.: 819 565-1155

Téléc.: 819 820-8872
Pour messages de sympathie:
www.steveelkas.com

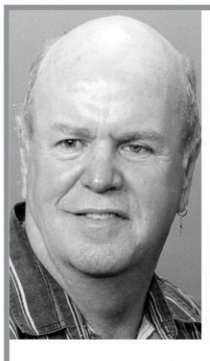

DENIS RANDLETT
(1944 - 2019)

À Saint-Denis de Brompton, le 3 novembre 2019, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Denis Randlett, fils de feu Patrick Randlett et de feu Irène Martineau, époux de Mme Thérèse Fortier, demeurant à Saint-Denis-De-Brompton. Outre sa conjointe M. Randlett laisse dans le deuil ses enfants : Richard Randlett, France Randlett et Sylvain Randlett (Suzanne Boily); ses petits-enfants : Guillaume Charpentier (Danika Castonguay), Patricia Randlett (Maxime Lefebvre), Étienne Randlett (Darianne Cournoyer) et Magalie Randlett (Alexis Legault); son arrière-petite-fille : Charlie Lefebvre; ses frères et soeurs : Marcel Randlett (Denise Allie), Jeannine Randlett (Julien Aubé) et Gisèle Randlett (Normand Gagné); ses beaux-frères et belles-soeurs : Sr Georgette Fortier, feu Fernand Fortier, Cécile Fortier (feu Renald Langlais), feu Marcel Fortier (Nicole Valiquette), feu Noël Fortier (Juliette Doiron), Onil Fortier, Marie-Rose Fortier, Denise Fortier (Michel Reault) et Michel Fortier (Ghislaine Valiquette) ainsi que de nombreux neveux, nièces autres parents et amis. M. Denis Randlett était membre du 3e Degré des Chevaliers de Colomb, conseil 6849 Bromptonville. La famille vous accueillera au Complexe funéraire Steve L. Elkas Inc., 4230 rue Bertrand-Fabi, Sherbrooke, le vendredi 8 novembre de 19 h à 21 h 30 et samedi de 8 h 30 jusqu'au départ du salon à 10 h 30. Le service religieux sera célébré, le samedi 9 novembre 2019 à 11 h, en l'église St-Denis-de-Brompton et de là au Cimetière St-Denis de Brompton. En guise de sympathie des dons à la **FONDATION DES MALADIES DU COEUR ET DE L'ACV**, 1194, ch. de Chambly, bur. 200, Longueuil, Qc, J4J 3W6.

STEVE L. ELKAS & RÉSIDENCE FUNÉRAIRE

Complexe funéraire Steve L. Elkas inc.
4230, rue Bertrand-Fabi
Sherbrooke (Québec), J1N 1X6
Tél.: 819 565-1155

Téléc.: 819 820-8872
Pour messages de sympathie:
www.steveelkas.com

« La personne avant tout »

Le Partenariat Professionnel en Rituels Funéraires regroupe des entreprises funéraires qui désirent partager les mêmes objectifs de respect de la personne décédée et d'excellence de services.

Prf Professionnel en Rituels Funéraires

Pour voir nos vidéos
prfprofessionnel-rituelsfuneraires.com

2e Anniversaire

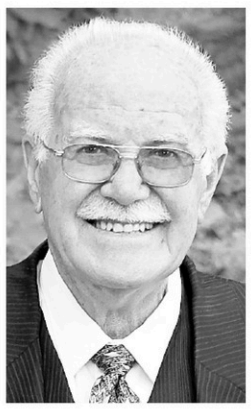

À la douce mémoire de

M. EUGÈNE R. FRANCŒUR

1938-2017

décédé le 6 novembre 2017

Il y a déjà deux ans, Eugène nous quittait comme il le désirait : sans bruit un dimanche soir, en quelques heures, suite à un infarctus.

Il nous manque profondément, mais il continue néanmoins d'influencer nos vies et de contribuer à notre bonheur par les souvenirs précieux de sa présence à nos côtés.

Merci Eugène pour ton amour, ton support, ton énergie, ta personnalité exceptionnelle et tes innombrables talents que tu as généreusement partagés à profusion tout au long de ta vie. Nous t'aimons et pensons à toi au quotidien.

Gisèle ton amour et les enfants.

« Les morts sont invisibles, ils ne sont pas absents »

laTribune

« Je me souviens maintenant... »

Un proche de Trump reconnaît avoir lié une aide à l'Ukraine à une enquête sur les Biden

Agence France-Presse

WASHINGTON — Un diplomate américain a admis avoir conditionné une aide militaire destinée à l'Ukraine à l'ouverture d'une enquête sur un rival politique de Donald Trump, livrant aux démocrates un des témoignages les plus accablants à ce jour dans leur enquête pour destituer le président des États-Unis.

La toile d'auditions que les parlementaires démocrates tissent depuis plus d'un mois à huis clos pour étayer leurs soupçons contre le milliardaire républicain a poussé l'ambassadeur des États-Unis auprès de l'Union européenne, Gordon Sondland, à compléter son témoignage fait mi-octobre au Congrès.

Ce témoin-clé, soutien du président Trump dont il a financé la campagne, avait alors dit, sous serment, n'avoir « pas participé » à des actions visant à « geler de l'aide afin de faire pression » sur le gouvernement ukrainien — estimant même qu'une telle attitude serait « inappropriée », voire « illégale », si elle avait comme but « d'influencer une élection américaine ».

Or c'est là le cœur de la procédure d'*impeachment* : Donald Trump a-t-il suspendu une aide militaire promise à l'Ukraine afin de forcer la main à son homologue ukrainien Volodomyr Zelensky pour qu'il ordonne une enquête sur l'ancien vice-président américain Joe Biden, bien placé pour porter les couleurs démocrates dans la course à la Maison-Blanche l'an prochain?

Dans son appel controversé du 25 juillet, le président Trump demande au dirigeant ukrainien de se « pencher » sur le cas de Joe Biden et de son fils Hunter, alors membre du conseil d'administration du groupe gazier local Burisma.

Confronté aux récits d'autres hauts responsables déjà récoltés par la Chambre des représentants, Gordon Sondland a adressé lundi aux élus une déposition écrite, rendue publique mardi. Il y fait état d'une conversation du 1er septembre avec Andreï Yermak, un conseiller du président ukrainien, qu'il avait initialement passé sous silence.

Dans une déposition écrite rendue publique mardi, l'ambassadeur des États-Unis auprès de l'Union européenne, Gordon Sondland, a changé son fusil d'épaule en ce qui concerne le dossier de l'Ukraine. — PHOTO AFP, OLIVIER DOULIERY

« Je me souviens maintenant avoir parlé, en aparté, avec Yermak pour lui dire que la reprise de l'aide américaine n'arriverait sans doute pas jusqu'à ce que l'Ukraine fournisse une déclaration publique contre la corruption dont nous parlions depuis de nombreuses semaines », a-t-il précisé.

Cette déclaration anticorruption que Washington réclamait de Kiev, et plus précisément du président Zelensky, revient à plusieurs reprises dans des courriels échangés par les principaux acteurs de la politique ukrainienne des États-Unis, qui sont déjà entre les mains du Congrès.

Dans une nouvelle salve de textos divulgués mardi, on apprend que les diplomates américains, dont Gordon Sondland, insistaient pour que la déclaration ukrainienne mentionne spécifiquement, parmi les cibles des enquêtes, l'entreprise Burisma, et de vieux soupçons qui circulent dans les milieux trumpistes, jusqu'ici jamais étayés, selon lesquels des Ukrainiens se sont ingérés dans la présidentielle américaine de 2016 au détriment du candidat républicain.

Dans une autre audition dont la transcription a aussi été rendue publique mardi, l'ex-émissaire américain pour l'Ukraine Kurt Volker, qui a démissionné au début du scandale, assure que c'est Rudy Giuliani, l'avocat personnel de Donald Trump, qui a imposé ces deux sujets explosifs.

RÔLE TROUBLE DE GIULIANI

« Giuliani était intéressé par Biden », a-t-il dit aux élus, tout en assurant avoir personnellement « résisté » à ce que l'ancien vice-président, « une personne intègre », soit sali.

En tentant de démontrer un « abus de pouvoir » de la part du président, les démocrates ont à ce stade mis au jour, à tout le moins, un fonctionnement troublant de la politique ukrainienne de Washington où l'avocat personnel de Donald Trump joue un rôle incontournable, à la demande de l'ex-homme d'affaires et au grand dam des diplomates de carrière.

Avec la publication de premières transcriptions d'auditions à huis clos, l'enquête vient d'entrer dans une nouvelle phase, qui devrait donner lieu à des témoignages retransmis à la télévision. Les démocrates, qui contrôlent la Chambre des représentants chargée des investigations, espèrent que cela fera basculer franchement l'opinion en faveur d'une destitution, permettant peut-être ainsi de forcer le verrou républicain du Sénat, qui aura le dernier mot.

En attendant, ils continuent de faire monter la pression sur la Maison-Blanche, en convoquant pour vendredi le directeur de cabinet de Donald Trump. Mick Mulvaney est le plus haut responsable de la présidence prié de venir témoigner.

Il est surtout celui qui avait reconnu pour la première fois, mi-octobre, que le président américain avait lié l'aide militaire à l'Ukraine à des considérations de politique intérieure, avant de rétropédaler.

Il est peu probable que Mick Mulvaney réponde à la convocation, la Maison-Blanche refusant de coopérer avec ce qu'elle considère être une « mascarade ».

Les éléments rendus publics mardi « montrent qu'il y a encore moins de preuves pour cette imposture illégitime qu'on le pensait auparavant », a réagi la présidence.

Trump Junior dénonce les anti-Trump « hystériques » dans un livre

Agence France-Presse

Provocateur à souhait, décidé à prendre tous les anti-Trump à rebrousse-poil, le fils aîné de Donald Trump a sorti mardi un livre confirmant son goût pour le combat politique, qui pourrait le pousser un jour à briguer lui aussi un mandat.

À en croire Donald Trump Junior, qui s'est livré mardi soir à une séance de dédicaces avec une trentaine d'admirateurs à Manhattan — à quelques encablures de la Trump Tower — c'est « le livre que les élites de gauche ne veulent pas que vous lisiez ».

Intitulé *Hystériques : comment les progressistes se nourrissent de haine et veulent nous faire taire*, l'ouvrage de près de 300 pages s'ouvre sur des propos délibérément polémiques. Donald Trump Jr., 41 ans, resté à New York pour gérer avec son frère Eric les affaires de leur père, le dédie aux « pitoyables » — allusion à l'expression malheureuse d'Hillary Clinton, qui, pendant la campagne présidentielle de 2016, avait qualifié certains électeurs de Trump de « bande de pitoyables ».

Ce féru de chasse et de grands espaces raille d'emblée les « gauchistes convaincus ou les assoiffés de justice sociale », qu'il appelle à « jeter immédiatement » le livre à la poubelle ou à « demander à leur restaurant vegan préféré d'en faire des menus ».

Habitué à attaquer les ennemis de son père, Donald Junior fait de la provocation un outil de promotion : il a lancé parallèlement un site Internet, *triggeralib.com*, via lequel on peut expédier un exemplaire du livre à son « gauchiste préféré », histoire de l'énerver.

On peut choisir comme cible Hillary Clinton, la chef de file des démocrates au Congrès Nancy Pelosi, les jeunes élues démocrates Alexandria Ocasio-Cortez et Ilhan Omar, devenues boucs émissaires des conservateurs, ou le sénateur républicain Mitt Romney, très critique du président. Le livre, à la fois pamphlet et mémoires, figurait mardi soir en quatrième position des commandes passées sur Amazon, après que le président américain eut appelé la veille sur Twitter à le « commander immédiatement ».

RÉFORME DE L'IMMIGRATION

La CAQ reste sourde à l'appel des étudiants étrangers

PATRICE BERGERON
La Presse canadienne

QUÉBEC — Le gouvernement caquiste est resté inflexible, mardi, devant le cri du cœur de nombreux étudiants étrangers qui sont perdants dans la réforme de l'immigration.

Malgré les témoignages d'étudiants en pleurs à l'Assemblée nationale et les assauts des partis d'opposition pendant toute une période de questions, le premier ministre François Legault et son ministre de l'Immigration, Simon Jolin-Barrette, n'ont pas voulu les rencontrer ou ouvrir la porte à des assouplissements.

« Demander au ministre de l'Immigration de vous rencontrer et ne pas pouvoir avoir de réponse est un scandale », a tonné le député libéral Gaétan Barrette en Chambre.

« J'aimerais ça être capable de recevoir un million de réfugiés, un million de personnes qui voudraient venir vivre au Québec, mais notre capacité d'intégration est limitée », a justifié M. Legault, alors qu'il n'est pourtant nullement question de réfugiés.

Des centaines d'étudiants étrangers admis ici et bien intégrés pourraient être renvoyés, en raison du resserrement rétroactif à compter de juillet du Programme de l'expérience québécoise (PEQ).

DÉCISION RÉTROACTIVE

Ce programme très populaire permet aux étudiants étrangers titulaires d'un diplôme admissible ou aux personnes avec une expérience de travail au Québec de recevoir en vertu d'un traitement accéléré un certificat de sélection du Québec, qui permet d'immigrer ici.

Sauf que le PEQ sera resserré de façon rétroactive au 1er juillet dernier. Autrefois tous les programmes étaient admissibles, alors que dorénavant, seuls sept programmes de doctorat, 24 de maîtrise, 54 de baccalauréat et 59 diplômes d'études collégiales font partie de la liste.

Ainsi des étudiants inscrits à des programmes universitaires et collégiaux apprennent soudainement qu'ils ne seront plus admissibles au PEQ. Selon les estimations, sur les 2000 étudiants accueillis grâce au PEQ par l'Université de Montréal, seuls 200 pourraient rester.

« Il n'y a pas un étudiant qui est venu au Québec avec la garantie qu'il obtiendrait la citoyenneté », a plaidé M. Legault, en ajoutant : « si on acceptait tous les étudiants, il y en a 70 000... »

Quant à savoir si la rétroactivité de ce changement était juste, il a répondu laconiquement : « c'est pas ça ». La priorité économique impose de choisir des candidats en informatique et en sciences infirmières, a-t-il évoqué.

Les partis d'opposition ont fait front commun pour les appuyer et réclamer le retrait de cette disposition du Plan d'immigration du gouvernement. Le leader parlementaire de la deuxième opposition, Gabriel Nadeau-Dubois, a interpellé le ministre Simon Jolin-Barrette alors que les étudiants étaient dans les tribunes.

« Je le mets au défi de leur expliquer pourquoi il ne veut pas d'eux au Québec », a-t-il lancé.

« J'ai senti une colère, une trahison, j'ai cru au père Noël, il te tend un cadeau, puis le reprend, c'est inhumain », a dit en mêlée de presse un étudiant français bien établi au Québec, Clément Sageste.

« Vous êtes en train de remettre tout notre avenir en question, on voudrait que ce règlement puisse être modifié, qu'on puisse entendre l'humanité dans tout ça, a lancé Alessandra de Bargigli, une étudiante belge, en conférence de presse. On a choisi le Québec parce qu'on avait des rêves. »

« Ses employeurs l'adorent et ils ne comprennent pas qu'elle doive quitter », a plaidé le député libéral Monsef Derraji en Chambre, pour après se faire accuser par Simon Jolin-Barrette : « Il faut arrêter de désinformer et de faire peur au monde. »

« Il est inacceptable que le leader (du gouvernement) dise que notre collègue désinforme quand la personne dont il citait les propos est en haut (dans les tribunes) et est en train de vivre la décision très lourde et inhumaine de ce gouvernement », a riposté le leader parlementaire libéral, Marc Tanguay.

En 2018, il y avait 11 000 personnes admises en vertu du PEQ au Québec.

Des Américains et des Canadiens s'intéressent au réchauffement du golfe du Maine

The Associated Press

PORTLAND, Maine — Des scientifiques et des dirigeants de la Nouvelle-Angleterre et du Canada se réunissent cette semaine dans le Maine pour un événement axé sur les conséquences du réchauffement de l'océan pour la région.

L'événement s'appelle le Symposium international sur le golfe du Maine 2050 et se déroule à Portland jusqu'à vendredi. Les organisateurs disent que le but de l'événement est «d'accroître notre compréhension collective de la façon dont le golfe du Maine devrait changer au cours des 30 prochaines années et de promouvoir la résilience régionale dans le contexte de ces changements».

Le golfe du Maine se réchauffe plus rapidement que la plupart des océans du monde. Il est également le lieu de certaines des plus importantes pêches de l'Amérique du Nord, telles que la pêche au homard.

Ko Barrett, vice-président du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, sera l'un des principaux intervenants.

CET AUTOMNE, VIVEZ
LA VIE DE CHÂTEAU !

À GAGNER :

- Une des 6 nuitées en chambre Deluxe au Fairmont Le Château Frontenac incluant le petit-déjeuner.
  Valeur de 460$ par nuitée
- Une nuitée dans la somptueuse suite Churchill incluant le petit-déjeuner et une vue spectaculaire sur le fleuve Saint-Laurent.
  Valeur de 3080$ par nuitée

Valeur totale de 5840$

Participez à :
concours.gcmedias.ca/fairmont

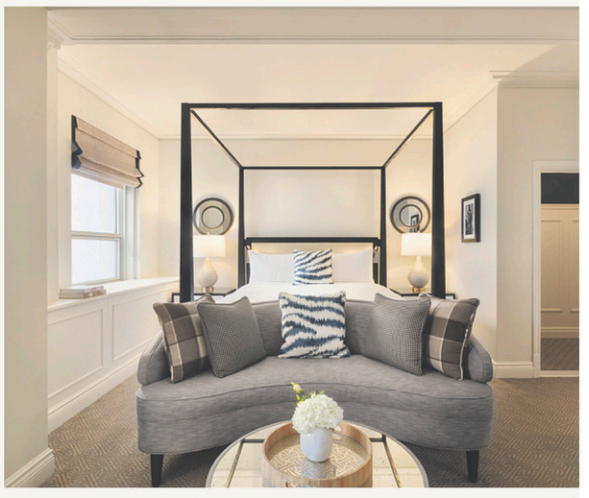

LA SUITE CHURCHILL

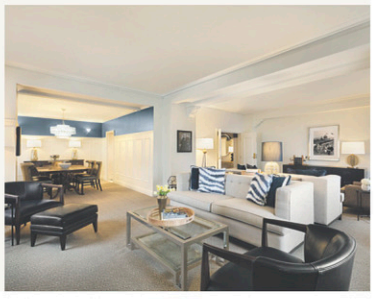

Fairmont LE CHÂTEAU FRONTENAC

GROUPE CAPITALES MÉDIAS

Ce concours s'adresse aux personnes âgées de 18 ans et plus.
Tirage le 11 novembre 2019, 17 h.

0018675

MOTS CROISÉS JUNIOR

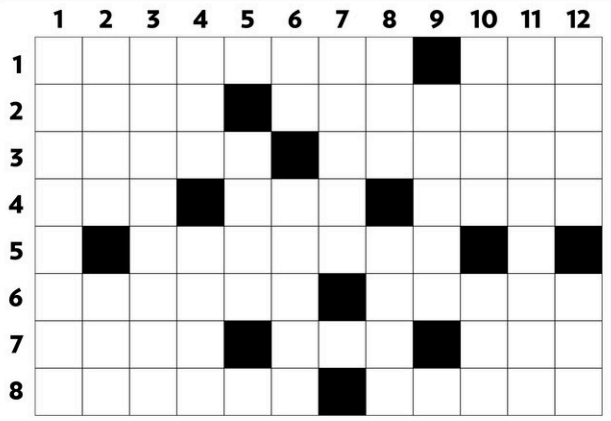

HORIZONTALEMENT

1 Qui participe à l'infraction commise par un autre. – Bruit qui fait toujours rire les enfants.

2 Transmis par la voix. – Plante aromatique des régions méditerranéennes aux fleurs très odorantes.

3 Personne qui est née de l'union d'une mère et d'un père de couleur de peau différente. – Région très sèche où la végétation est rare.

4 À peine. – Enlève. – Zigouillée.

5 Raconter d'une manière précise et détaillée.

6 Privés d'humidité, secs. – Partie du corps où s'articulent la jambe et la cuisse.

7 Se sert d'un crayon. – Bain bouillonnant à remous. – Les...et les autres.

8 Possessif. – Uni et doux, sans aspérités.

VERTICALEMENT

1 Argent liquide.

2 Lisière d'une forêt. – Plus fort que la dame.

3 État d'un fruit lorsqu'il est mûr.

4 Endroit froissé sur lequel on passe le fer à repasser. – Nom du paradis terrestre dans la Bible.

5 Poisson qui vit dans les fonds sablonneux.

6 Après tu. – On y verse du café ou du thé.

7 Enfant qui vient après l'aîné.

8 Elle vivait au paradis avec Adam. – Qui est de même quantité.

9 Le soleil, par exemple.

10 Enveloppe de caoutchouc qui entoure une roue. – Dénudés.

11 Grandes enveloppes de tissu garnies de duvet qui tiennent au chaud.

12 Extrémité supérieure du corps humain. – Abîmé à force de s'en servir.

SOLUTION du dernier numéro

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	G	R	I	F	F	O	N	N	E	R	■	T
2	A	I	N	E	E	■	A	U	M	O	N	E
3	S	T	A	T	U	E	S	■	I	L	O	T
4	P	■	N	E	T	■	A	R	R	E	T	E
5	I	C	I	■	R	O	L	E	S	■	A	■
6	L	A	M	P	E	S	■	G	■	T	I	C
7	L	I	E	U	■	E	V	A	P	O	R	E
8	E	N	E	R	V	E	■	L	U	N	E	S

MOT MYSTÈRE

POETES ET POESIE - Un mot de 10 lettres

ADY
AEDE
ARANY
ARP
ATTAR
AVICEBRON

BANA
BECQUER
BERNI
BIALIK

CADOU
CROS

DARIO
DEGUY

ELIOT
ELUARD
ELYTIS

FORT

GREBAN
GRIOT

HOLAN
HOMERE
HOOFT

IQBAL

JARRY

KRLEZA

LEVERTIN
LIMBOUR
LONGFELLOW
LUCAIN
LULLE

MUSE

NAEVIUS
NERUDA
NOUGE

OLMEDO
ONDAATJE
OPITZ
ORFEO
OVIDE

PERET

REJ
RENARD
REYES
RUDAKI

SAADI
SURREY

TASSE
THIARD
THOMSON
TORGA
TRAKL
TYRTEE

VIAU
VILLON

YOUNG

V	I	L	L	O	N	G	F	E	L	L	O	W	E	V
C	K	N	A	A	P	D	D	E	G	U	Y	S	I	S
K	A	A	B	E	R	N	I	A	L	C	S	A	D	U
I	D	L	Q	A	A	Y	N	A	R	A	U	E	A	R
L	U	O	I	L	E	V	E	R	T	I	N	J	A	R
A	R	H	H	U	T	O	I	R	G	N	O	T	S	E
I	T	U	O	O	S	O	R	C	N	J	T	A	U	Y
B	R	D	O	L	M	E	D	O	E	A	T	A	I	E
E	A	J	F	B	A	E	S	R	G	B	E	D	V	S
C	K	A	T	D	M	M	R	F	U	R	R	N	E	L
Q	L	R	Y	T	O	I	L	E	O	E	E	O	A	I
U	U	R	R	H	E	V	L	O	N	R	P	B	N	B
E	L	Y	T	I	S	M	I	A	U	I	T	A	A	A
R	L	Q	E	L	U	A	R	D	T	O	R	G	A	N
U	E	D	E	A	M	D	A	Z	E	L	R	K	E	A

Solution du dernier numéro : PERCHISTE **06-11-2019**

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

1. Endroit où règnent des tensions pouvant dégénérer à tout instant - Grand dieu.
2. Riche - Homme dont on ignore le nom.
3. Défalquer - En état de décomposition.
4. Joint - Quote-part d'un convive.
5. Point de vue - Elle a vécu dans un jardin - Explosif puissant.
6. Qui ont vu le jour - Épuisante.
7. Exposé universitaire - Mis en lambeaux.
8. Roi d'Israël.
9. Le roi des dieux - Il vit un peu comme un castor.
10. Chose complémentaire à une autre - Combat singulier.
11. A côté du pouce - Brise des morceaux de terre.
12. Mesurer du bois - Appareils de levage.

VERTICALEMENT

1. Convaincant - Divin taureau.
2. Plus dans le coup - Enflammé.
3. Stérilise des liquides - Eau de la mer.
4. Ce qu'une personne déclare (pl.) - Plonger en parlant de certains cétacés.
5. Radon - Doubles règles - Direction générale.
6. Il ne doit pas être mou - Il portait des robes.
7. Égale.
8. Le temps des amours - Grande école - Magnésium.
9. Le Shannon y coule - Couvre la femme iranienne.
10. Exercice scolaire - Évêque noir sud-africain.
11. Elément radioactif - Objet curieux.
12. Produire des ondes - Bières.

SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	F	A	I	R	E	L	A	T	E	T	E	■
2	A	N	N	O	T	E	■	A	T	E	M	I
3	S	E	N	S	A	T	I	O	N	N	E	L
4	C	S	■	E	G	A	L	■	A	T	R	E
5	I	■	R	E	E	L	L	E	■	E	G	O
6	N	A	O	■	R	I	■	G	R	E	E	N
7	A	M	I	E	■	T	H	A	I	■	N	■
8	T	E	■	G	U	E	U	L	A	N	T	E
9	I	N	C	A	S	■	I	E	N	A	■	M
10	O	D	O	R	A	N	T	■	T	I	T	I
11	N	E	R	E	■	A	R	T	E	R	E	S
12	■	E	S	S	U	Y	E	■	S	A	K	E

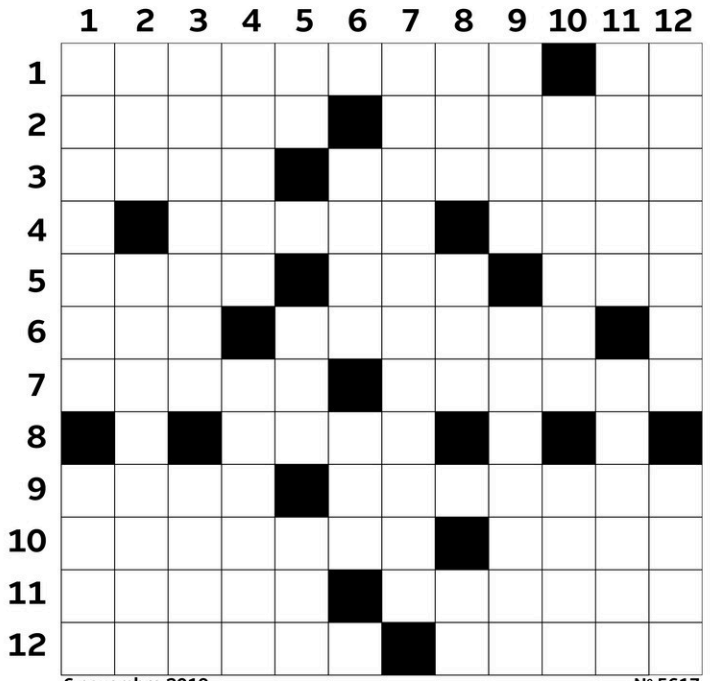

6 novembre 2019 N° 5617

0007112

SUDOKU

	3			8				
					1	5	2	9
	6							
	8	2			4			
		1	2			4	7	3
					5		8	
		3		2		9		
		4			3			1
8	7		1	4			5	

Niveau de difficulté : facile **4894**

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

SOLUTION DU DERNIER SUDOKU

9	3	4	2	1	8	6	5	7
5	8	2	6	9	7	3	4	1
1	7	6	3	4	5	2	9	8
4	5	8	9	2	1	7	3	6
6	1	7	5	8	3	9	2	4
2	9	3	7	6	4	8	1	5
8	2	5	4	7	9	1	6	3
3	6	1	8	5	2	4	7	9
7	4	9	1	3	6	5	8	2

4893

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse • Informations **www.les-mordus.com**.

CITATION SECRÈTE par Isabelle Vadeboncoeur

U P E T	N I N	R I E	D E R A	N S S	G E T	P E E	R N A E	E U	R D T A	E N A	L E D U	E X	V E
		■				■		■					■
					■					■			
				■								■	
	■							■				■	

Thème : Citation de la Comtesse de Ségur

Placez les lettres de chaque colonne dans la case appropriée de manière à former une phrase complète. Les mots sont séparés par une case noire.

Solution du dernier numéro :

Citation de Jules Lemaître : La tolérance est la charité de l'intelligence.

HOROSCOPE Mercredi 6 novembre 2019

Bélier (21 mars au 19 avril)
Maintenant que la Lune se trouve dans le Signe des Poissons, l'intimité devrait vous sembler plus agréable que la foule ou que les situations de groupe. Et l'influence de Vénus en Sagittaire place votre vie sentimentale au premier plan. Voici donc un milieu de semaine idéal pour planifier un rendez-vous romantique. Votre créativité artistique devrait aussi être stimulée.

Taureau (20 avril au 20 mai)
Avec l'appui du Soleil et de Mercure en face de votre Signe, en Scorpion, la dimension matérielle de l'existence devrait vous être favorable. L'immobilier pourrait avoir une importance significative. Vous pourriez consentir à faire une acquisition importante du moment que vous la considériez depuis un certain temps. Par contre, évitez les achats impulsifs.

Gémeaux (21 mai au 21 juin)
Une importante responsabilité risque de vous incomber relativement à une occasion sociale ou à votre environnement de travail actuellement. Bien que cette tâche risque d'attiser votre nervosité, vous possédez les aptitudes requises pour l'exécuter convenablement. Tout ira à merveille si vous n'essayez pas d'aller trop vite. Et avec Vénus en face de votre Signe, en Sagittaire, ne vous laissez pas intimider.

Cancer (22 juin au 22 juillet)
La Lune en Poissons est en principe alliée du Signe du Cancer. Entre Signes d'Eau... Par conséquent, ce devrait être un bon milieu de semaine pour prendre des initiatives. Vous devriez toutefois vous en tenir aux valeurs sûres et attendre quelques jours pour tenter quelque chose de plus audacieux. Par ailleurs, quelqu'un pourrait vous annoncer quelque chose d'important à son sujet...

Lion (23 juillet au 22 août)
Votre discours charismatique devrait vous ouvrir des portes. Même si l'époque annuelle du Scorpion n'est pas votre meilleure, Vénus et Jupiter en Sagittaire sont là pour rallier des appuis à une cause qui vous tient à coeur. Si vous prenez l'initiative, ce que vous proposerez devrait entraîner des répercussions positives. Ne laissez pas quelqu'un de négatif vous décourager ou vous dissuader.

Vierge (23 août au 22 sept.)
La présence de la Lune en Poissons, face à la Vierge, devrait vous offrir un climat d'aisance. Vous pourriez recevoir une récompense relativement à une bonne action ou à un service rendu. Vous devriez également jouir d'une bonne popularité sur le plan social. Car en vous entraidant, vous et une personne de votre entourage pourriez faire un bond spectaculaire... ou presque.

Balance (23 sept. au 23 oct.)
Une certaine attention devrait graviter autour de vous tant que Mars rendra visite à votre Signe. Vous épaterez sûrement votre entourage, au point d'avoir envie de leur en mettre plein la vue. Votre succès et votre popularité devraient être garantis, mais évitez toutefois de tomber dans la vantardise. Laissez une petite place pour les autres. Cela ne vous enlèvera rien.

Scorpion (23 oct. au 21 nov.)
C'est votre étape anniversaire, et l'influence de Mercure dans votre Signe devrait placer les communications au premier plan. Vos facultés intellectuelles bénéficient de cette intéressante influence. C'est donc une assez bonne période pour entreprendre un programme d'études et exercer votre mémoire. Voyages et petits déplacements ne seront pas exclus non plus...

Sagittaire (22 nov. au 21 déc.)
Vous avez de fortes chances de remporter la victoire au jeu ou lors d'une compétition. Pourquoi? Les deux astres les plus protecteurs visitent votre Signe. Jupiter et Vénus! Et votre avance sur vos adversaires semble confortable. Ne sous-estimez pas la puissance de la pensée positive, car elle peut jouer un rôle crucial pour vous aider à gagner. Vous épaterez même les gens que vous souhaitez impressionner.

Capricorne (22 déc. au 19 janv.)
Évitez de vous placer dans des situations d'attente. Saturne et Pluton se trouvent toujours en Capricorne et certains contretemps risquent de survenir. Afin d'éviter les malentendus, assurez-vous de bien vous faire comprendre, surtout si vous fixez un rendez-vous à quelqu'un. Par ailleurs, le cycle de la Lune en Poissons devrait vous réussir... Enfin, c'est dans les probabilités.

Verseau (20 janv. au 18 fév.)
Vous êtes en amour avec l'amour? Bien. Alors évitez de faire des choses contre votre gré en donnant de mauvaises habitudes aux gens que vous côtoyez. Si vous parvenez à tenir tête à une personne... capricieuse, elle vous respectera d'autant plus et modifiera son comportement à votre égard. Par ailleurs, la Lune en Poissons est une alliée. Ne vous souciez pas de la vitesse de l'évolution d'une rencontre.

Poissons (19 fév. au 20 mars)
Grâce à la présence actuelle de la Lune dans votre Signe d'Eau, votre discipline personnelle vous place sur la route du succès. Qu'il s'agisse d'une relation amoureuse ou d'un apprentissage de type intellectuel, vous gagnerez à vous consacrez pleinement à la poursuite de votre objectif. Et si vous placez les loisirs en arrière plan, vous réaliserez des progrès inespérés.

Pour information : *marylene@marylene.com*

MOTS FLÉCHÉS

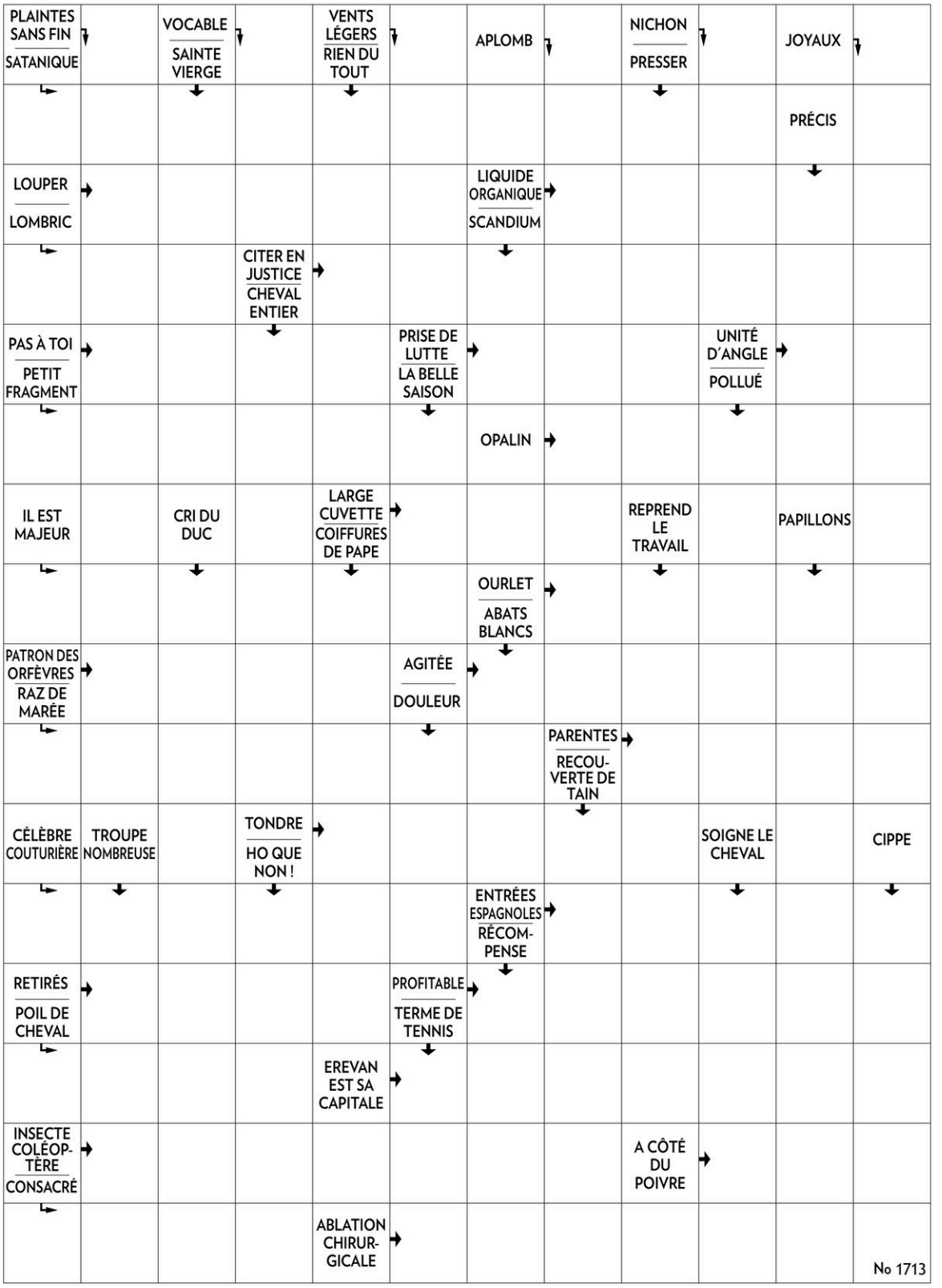

No 1713

ÊTES-VOUS OBSERVATEUR?

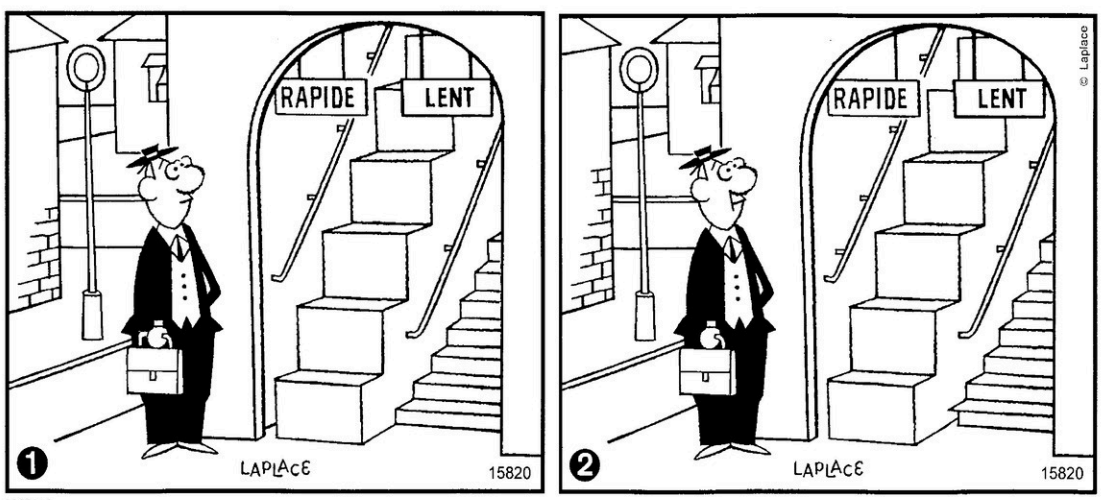

Ces deux dessins sont en apparence identiques. En réalité, il y a entre eux huit petites différences.

1 La bouche de l'homme.
2 La poignée de la serviette.
3 Un support de l'écriteau de gauche est manquant. • 4 La marche du haut du grand escalier est incomplète. 5 Le bas de la main courante de gauche. • 6 Coin du mur incomplet à gauche au bas de la porte. • 7 Le coin de la première marche du petit escalier.
8 Des briques en plus sur le coin du mur.

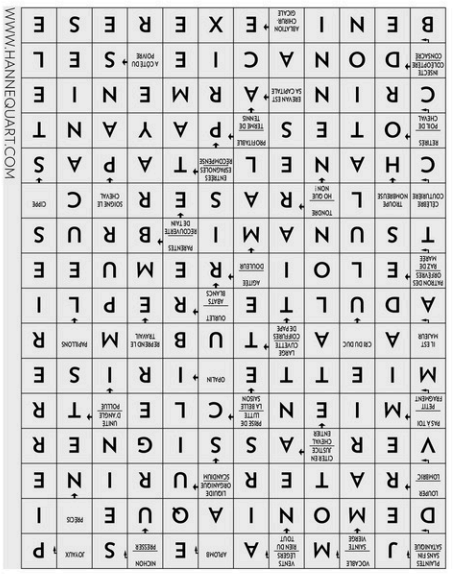

0007113

IL ESPÈRE FINIR SA CARRIÈRE À PÉKIN, EN 2022

Manuel Osborne-Paradis planifie un retour

La Presse canadienne

TORONTO — Il y a presque un an jour pour jour, Manuel Osborne-Paradis a violemment chuté à Lake Louise, à sa première séance d'entraînement en vue de sa première course de la saison, à la Coupe du monde de ski alpin.

Physiquement, l'athlète de 35 ans de North Vancouver se sentait bien. Son équipement répondait bien. Mais à mi-parcours, Osborne-Paradis a commis une « erreur idiote, (j'ai fait) un virage nonchalant où je n'étais pas au-dessus du ski extérieur comme j'aurais dû l'être. »

Il a heurté de la neige molle avant de percuter les filets de sécurité, brisant tellement son tibia et son péroné qu'il craignait de perdre sa jambe. Peu de gens ont pensé qu'il skierait encore.

« Je n'avais même pas arrêté de glisser que je me disais "Oh-oh, c'est cassé" », a dit Osborne-Paradis.

Osborne-Paradis a peu parlé en public de cette journée horrible. Son avenir était tellement incertain. Mais il prépare un retour, espérant terminer sa carrière aux Jeux olympiques de Pékin, en 2022. Ce serait un retour exceptionnel pour celui qui a gagné 11 médailles à la Coupe du Monde.

Il a eu deux interventions chirurgicales majeures et sept interventions mineures en 12 jours. Ses os sont rapiécés par des plaques, 13 vis et du ciment osseux. Les médecins ne pouvaient pas sauver le tibia, le remplaçant par l'os de la hanche d'un cadavre.

Le skieur alpin Manuel Osborne-Paradis compte remonter sur le planches et espère participer aux prochains Jeux olympiques d'hiver de Pékin, en 2022.
— PHOTO LA PRESSE CANADIENNE, NATHAN DENETTE

Son cas est devenu bien connu de la communauté médicale de Calgary.

« J'étais au terrain de golf l'autre jour et cette femme promenant son chien m'a dit : "Es-tu Manny? Je suis médecin à Calgary, j'ai entendu parler de ta jambe et oh mon dieu que ce n'était pas joli" », a raconté Osborne-Paradis.

Il est compréhensible que certaines personnes lui ont dit qu'il ne skierait plus jamais.

« Avec cette attitude, effectivement c'est terminé, a t-il déclaré. Mais la seule raison pour laquelle je suis monté sur le podium ou si j'ai remporté des courses, c'est parce que vous défiez les probabilités. Si vous ne faisiez que regarder les probabilités, personne ne ferait du sport. J'ai donc l'impression que ce n'est qu'un obstacle de plus.

« Mon équipe, mes commanditaires et moi-même, nous avions tous pour objectif de nous rendre aux prochains Jeux olympiques, et pour l'instant, nous ne pouvons pas écarter la possibilité.

« Il y a un processus pour revenir. C'est possible. J'ai skié à un niveau élevé, et si je peux revenir à 95 ou 100 pour cent, il n'ya aucun doute dans mon esprit et dans celui de mon équipe que je peux encore monter sur le podium. »

Le Britanno-Colombien a connu des revers. Il a poussé la note trop fort en gymnase en rééducation, cassant toutes ses vis sauf quatre. Les médecins ont opté contre une nouvelle opération, et donc les vis restent en place. Cela a repoussé de plus de deux mois son rétablissement.

Il n'a toujours pas été autorisé à skier, mais il prévoit qu'il sera de retour sur la neige cet hiver. Il prévoit faire partie de compétitions la saison prochaine.

Il sait qu'il y aura de la peur lorsqu'il s'accroupira dans la case de départ, à son retour. Mais la peur fait partie intégrante de la carrière de tout skieur.

« Un skieur est toujours conscient qu'il peut se blesser, a dit Osborne-Paradis. Vous apprenez à vaincre ces démons et à chaque course, il y a quelque chose qui vous fait peur. C'est à quoi sert l'entraînement, normaliser ce qui est extrême. »

EN BREF

La saison de Cam Newton est terminée

CHARLOTTE, N.C. — Les Panthers de la Caroline ont annoncé que la saison du quart Cam Newton est terminée en raison d'une blessure à un pied.

Selon le directeur général des Panthers Marty Hurney, Newton a suivi un programme de repos et de rééducation au cours des sept dernières semaines dans l'espoir que la douleur disparaisse, « mais elle est encore présente ».

La semaine dernière, Newton a visité deux spécialistes qui lui ont recommandé le même traitement que l'équipe médicale des Panthers. Ces derniers lui ont aussi mentionné qu'il faudrait « beaucoup de temps pour guérir complètement cette blessure ».

LA PRESSE CANADIENNE

NFL : Nick Foles affrontera les Colts

JACKSONVILLE, Floride — Les Jaguars de Jacksonville ont opté pour le quart Nick Foles, plutôt que leur espoir Gardner Minshew.

L'entraîneur-chef Doug Marrone a confirmé son choix mardi, après avoir indiqué que Foles est prêt à effectuer son retour au jeu à la suite d'une fracture à la clavicule gauche. Il sera à son poste la semaine prochaine contre les Colts d'Indianapolis.

Les Jaguars (4-5) disposent présentement d'une semaine de congé. **THE ASSOCIATED PRESS**

LCF

D.J. Lalama au tableau d'honneur

TORONTO — Le secondeur D.J. Lalama des Alouettes de Montréal, qui s'est mis en évidence lors d'un gain de 42-32 contre le Rouge et Noir d'Ottawa dimanche, fait partie du trio de joueurs de la semaine dans la Ligue canadienne de football. Le demi offensif Cameron Marshall des Tiger-Cats de Hamilton et le joueur de ligne défensive A.C. Leonard des Roughriders de la Saskatchewan l'accompagnent au tableau d'honneur.

Lalalma a réalisé 11 plaqués, un sommet personnel, et a réussi son premier sac en carrière, plaquant le quart-arrière Dominique Davis pour une perte de huit verges au deuxième quart.

LA PRESSE CANADIENNE

CONCOURS
GROUPE CAPITALES MÉDIAS
MUSCLE TON GYM
DES SPÉCIALISTES fitness l'entrepôt Passionnés DEPUIS 30 ANS
Pour le 30e anniversaire de Fitness l'Entrepôt, courez la chance de gagner un tapis roulant Matrix Fitness T50 XIR
Valeur de 4 678 $
FITNESS L'ENTREPÔT
QUÉBEC
355, rue marais, local 170
Québec (Québec)
G1M 3N8
SHERBROOKE
2500, King Ouest,
Sherbrooke (Québec)
J1J 2E8
Inscription : concours.gcmedias.ca/fitness
Ce concours s'adresse aux personnes âgées de 18 ans et plus. Tirage le 18 novembre 2019, 17 h.

LIGUE NATIONALE DE HOCKEY

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Boston	15	11	2	1	1	11	56	36	24	7-0-0-1	4-2-1-0	7-1-1-1	P-1
Buffalo	15	9	4	1	1	8	45	40	20	5-1-0-1	4-3-1-0	5-4-0-1	P-3
Toronto	16	8	5	2	1	7	56	53	19	5-2-2-1	3-3-0-0	5-3-2-0	G-2

SECTION MÉTROPOLITAINE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Washington	16	11	2	3	0	10	64	49	25	4-1-2-0	7-1-1-0	8-1-1-0	G-4
N.Y. Islanders	14	11	3	0	0	10	44	30	22	7-2-0-0	4-1-0-0	10-0-0-0	G-10
Caroline	15	9	5	1	0	8	50	42	19	6-2-0-0	3-3-1-0	4-5-1-0	P-2

QUATRIÈME AS

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Floride	14	7	3	1	3	6	51	51	18	3-1-1-0	4-2-0-3	6-1-1-2	G-2
Montréal	15	8	5	1	1	7	56	49	18	4-3-0-0	4-2-1-1	6-4-0-0	G-1
Pittsburgh	15	8	6	1	0	8	51	39	17	5-3-1-0	3-3-0-0	5-4-1-0	P-2
Philadelphie	14	7	5	0	2	6	47	46	16	5-1-0-1	2-4-0-1	5-4-0-1	G-1
Tampa Bay	13	6	5	2	0	5	44	47	14	2-1-1-0	4-4-1-0	5-4-1-0	P-1
Columbus	15	5	7	3	0	5	35	52	13	3-5-1-0	2-2-2-0	3-4-3-0	P-5
New Jersey	13	4	5	1	3	3	38	51	12	2-2-1-3	2-3-0-0	4-3-1-2	G-2
N.Y. Rangers	12	5	6	1	0	5	37	42	11	3-4-1-0	2-2-0-0	3-6-1-0	P-1
Ottawa	14	4	9	0	1	4	38	48	9	3-4-0-0	1-5-0-1	3-6-0-1	P-1
Detroit	16	4	11	1	0	4	34	63	9	2-5-1-0	2-6-0-0	1-8-1-0	P-3

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION CENTRALE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
St. Louis	15	9	3	2	1	9	47	46	21	5-1-1-1	4-2-1-0	6-2-1-1	G-4
Nashville	15	9	4	1	1	9	60	43	20	6-2-1-1	3-2-0-0	6-2-1-1	G-1
Colorado	14	8	4	2	0	8	48	39	18	4-2-1-0	4-2-1-0	4-4-2-0	P-4

SECTION PACIFIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Edmonton	16	10	4	1	1	9	46	41	22	5-1-1-0	5-3-0-1	5-3-1-1	P-1
Vancouver	14	9	3	1	1	7	53	34	20	4-0-0-1	5-3-1-0	7-1-1-1	G-1
Vegas	16	9	5	2	0	7	51	46	20	4-3-2-0	5-2-0-0	5-3-2-0	G-1

QUATRIÈME AS

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Arizona	14	9	4	1	0	8	41	30	19	4-2-0-0	5-2-1-0	8-2-0-0	G-2
Anaheim	16	9	6	1	0	9	43	39	19	6-1-1-0	3-5-0-0	5-4-1-0	P-1
Calgary	17	8	7	2	0	6	48	50	18	4-1-1-0	4-6-1-0	5-4-1-0	P-1
Winnipeg	16	8	7	0	1	6	44	51	17	3-4-0-1	5-3-0-0	4-5-0-1	P-1
Dallas	16	7	8	0	1	7	37	41	15	4-3-0-1	3-5-0-0	6-4-0-0	G-3
Chicago	13	4	6	2	1	4	31	40	11	3-3-1-1	1-3-1-0	4-4-1-1	G-1
Los Angeles	15	5	10	0	0	5	39	60	10	3-4-0-0	2-6-0-0	3-7-0-0	P-1
Minnesota	14	4	9	1	0	4	33	49	9	3-1-1-0	1-8-0-0	4-5-1-0	P-3
San Jose	15	4	10	1	0	4	36	56	9	2-4-0-0	2-6-1-0	3-6-1-0	P-5

LNH

Lundi 4 novembre
Pittsburgh 4 Boston 6
Ottawa 6 N.Y. Rangers 2
Nashville 6 Detroit 1
Arizona 3 Edmonton 2 (P)
Mardi 5 novembre
Vegas 2 Columbus 1
Ottawa 1 N.Y. Islanders 4
Caroline 1 Philadelphie 4
Los Angeles 1 Toronto 3
Boston 4 Montréal 5
New Jersey 2 Winnipeg 1 (F)
Colorado à Dallas, 20h30.
Arizona à Calgary, 21h.
Minnesota à Anaheim, 22h.
Chicago à San Jose, 22h.
St. Louis à Vancouver, 22h.
Mercredi 6 novembre
Detroit à N.Y. Rangers, 20h.
St. Louis à Edmonton, 20h30.
Jeudi 7 novembre
Vegas à Toronto, 19h.
Washington en Floride, 19h.
Montréal à Philadelphie, 19h.
N.Y. Rangers en Caroline, 19h.
Pittsburgh à N.Y. Islanders, 19h.
Los Angeles à Ottawa, 19h30.
Vancouver à Chicago, 20h30.
New Jersey à Calgary, 21h.
Columbus en Arizona, 21h.
Nashville au Colorado, 21h.
Minnesota à San Jose, 22h30.
Vendredi 8 novembre
Tampa Bay à Buffalo, 14h.
Boston à Detroit, 19h30.
Vancouver à Winnipeg, 20h.
New Jersey à Edmonton, 21h.
Samedi 9 novembre
Floride à N.Y. Islanders, 13h.
Buffalo à Tampa Bay, 13h.
Los Angeles à Montréal, 19h.
Chicago à Pittsburgh, 19h.
Vegas à Washington, 19h.
Caroline à Ottawa, 19h.
Philadelphie à Toronto, 19h.
Minnesota en Arizona, 20h.
Columbus au Colorado, 21h.
St. Louis à Calgary, 22h.
Nashville à San Jose, 22h30.

MARQUEURS

NOTE: en date du 5 novembre.

	B	A	Pts
Pastrnak, Bos	14	15	29
Marchand, Bos	10	18	28
Draisaitl, Edm	13	14	27
McDavid, Edm	7	17	24
Carlson, Was	7	16	23
Pettersson, Van	6	14	20
Ovechkin, Was	11	8	19
Huberdeau, Flo	9	9	18
Mackinnon, Col	8	10	18
Stone, Vegas	8	10	18
Eichel, Buf	7	10	17
Crosby, Pit	5	12	17
Marner, Tor	4	13	17
Barkov, Flo	2	15	17
Matthews, Tor	11	5	16
Boeser, Van	7	9	16
Hamilton, Car	6	10	16
Josi, Nas	5	11	16
O'Reilly, STL	4	12	16
Lindholm, Cal	10	5	15

RENDEMENT - CANADIEN

NOTE: en date du 4 novembre.

	MJ	B	A	PTS
Gallagher	14	7	5	12
Drouin	14	7	5	12
Tatar	14	4	7	11
Domi	14	4	7	11
Armia	12	6	3	9
Danault	14	5	4	9
Weber	14	2	7	9
Petry	14	2	6	8
Suzuki	14	3	3	6
Lehkonen	14	2	3	5
Cousins	8	2	3	5
Thompson	14	0	5	5
Weal	10	2	1	3
Mete	14	1	2	3
Byron	14	0	3	3
Chiarot	14	1	1	2
Reilly	6	0	2	2
Kulak	8	0	1	1
Folin	5	0	1	1
Price	11	0	0	0
Fleury	9	0	0	0
Kinkaid	3	0	0	0
Poehling	0	0	0	0

GARDIENS

	V	D	DPF	Ba	JB	Moy	%Arr.
Price	6	4	1	29	1	2,64	,915
Kinkaid	1	1	1	13	0	4,36	,879

RENDEMENT - SÉNATEURS

NOTE: en date du 5 novembre.

	MJ	B	A	PTS
Brown	13	2	10	12
Namestnikov	13	5	4	9
Pageau	13	5	4	9
Chabot	13	1	8	9
Tkachuk	13	4	4	8
Duclair	13	5	2	7
Tierney	13	3	4	7
Paul	8	2	3	5
Borowiecki	13	1	4	5
Ennis	13	3	1	4
Ryan	11	1	3	4
Zaitsev	13	0	3	3
Hainsey	13	1	1	2
Demelo	13	0	2	2
Anisimov	5	1	0	1
Brannstrom	13	0	1	1
Anderson	8	0	1	1
Chlapik	4	0	1	1
Boedker	4	0	1	1
Nilsson	6	0	0	0
Beaudin	5	0	0	0
Goloubef	0	0	0	0

GARDIENS

	V	D	DPF	Ba	JB	Moy	%Arr.
Anderson	2	5	0	23	0	3,09	,900
Nilsson	2	3	1	17	0	3,12	,922

HOCKEY

COLLÉGIAL

Nord-Est

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Thetford	16	11	5	0	0	66	47	22
St. Lawrence	16	9	5	2	0	63	46	20
Ste-Foy	16	8	6	0	2	45	54	18
Alma	14	8	6	0	0	48	51	16

Centre-du-Québec

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Lennoxville	15	9	4	2	0	70	47	20
Laflèche	16	7	5	3	1	47	49	18
Sorel-Tracy	16	8	7	1	0	53	48	17
St-Hyacinthe	15	6	5	3	1	49	54	16

Sud-Ouest

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
St-Laurent	17	13	4	0	0	67	45	26
A.-Laurendeau	14	8	5	1	0	47	46	17
Lionel-Groulx	16	3	10	2	1	36	77	9
Abitibi-T.	13	2	10	1	0	32	61	5

Dimanche 3 novembre
St.Lawrence 4 Abitibi 1
Ste-Foy 5 Alma 1
St-Laurent 6 Thetford 4
Vendredi 8 novembre
Laflèche à Lennoxville, 20h
Samedi 9 novembre
Thetford en Abitibi, 13h
Alma à St-Hyacinthe, 14h
Lennoxville à St.Lawrence, 15h30
Ste-Foy à A.-Laurendeau, 19h40
Dimanche 10 novembre
Thetford en Abitibi, 12h30
Alma à St-Laurent, 12h35
A.-Laurendeau à Laflèche, 14h15
Ste-Foy à St.Lawrence, 15h30
Lionel-Groulx à Sorel-Tracy, 16h

JUNIOR AAA

Division 91.9 Sports

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Longueuil	15	14	1	0	0	99	35	28
Princeville	18	12	2	0	4	94	66	28
Côte du Sud	17	9	7	1	0	67	69	19
Granby	18	7	9	2	0	70	85	16
Chambly	17	6	10	1	0	58	89	13
St-Gabriel	18	5	11	1	1	69	97	12

Division Trevi

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Valleyfield	18	14	4	0	0	95	46	28
St-Jérôme	18	14	4	0	0	90	43	28
Terrebonne	17	11	5	0	1	83	57	23
Montréal-Est	18	5	13	0	0	59	101	10
Gatineau	18	4	13	1	0	58	102	9
Lac St-Louis	18	4	14	0	0	56	108	8

Dimanche 3 novembre
Montréal-Est 2 Terrebonne 8
Lac St-Louis 2 St-Jérôme 12
St-Gabriel 3 Granby 2
Princeville 5 Chambly 6 (F)
Côte du Sud 0 Longueuil 8
Jeudi 7 novembre
Mtl-Est à Valleyfield, 19h30.
Vendredi 8 novembre
Gatineau à Longueuil, 19h30.
Valleyfield à Terrebonne, 19h30.
Côte du Sud à Princeville, 20h.
Granby à St-Gabriel, 20h.
Samedi 9 novembre
Mtl-Est à Lac St-Louis, 16h30.
Dimanche 10 novembre
Granby à Côte du Sud, 14h.
Mtl-Est à St-Jérôme, 14h30.
St-Gabriel à Chambly, 16h.
Terrebonne à Longueuil, 16h.
Princeville à Valleyfield, 16h.

HOCKEY

LHJMQ

SECTION EST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Chicoutimi	17	12	3	2	0	62	48	26
Rimouski	18	11	4	1	2	79	48	25
Québec	18	11	7	0	0	63	61	22
B.-Comeau	18	7	8	3	0	52	64	17

SECTION OUEST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Val-d'Or	19	9	7	2	0	61	58	20
R.-Noranda	19	9	8	1	1	60	67	20
B.-Boisbriand	17	8	7	1	1	53	63	18
Gatineau	18	4	11	3	0	48	70	11

SECTION MARITIMES

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Moncton	17	14	3	0	0	77	47	28
Cap-Breton	18	12	5	1	0	82	60	25
Charlottetown	18	11	4	3	0	61	50	25
Halifax	18	8	9	1	0	56	65	17
St-Jean	18	6	11	1	0	58	87	13
A.-Bathurst	17	0	12	2	3	33	72	5

SECTION CENTRE

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Sherbrooke	18	15	1	2	0	77	42	32
Drummondville	19	12	7	0	0	71	67	24
Shawinigan	17	8	9	0	0	56	58	16
Victoriaville	19	4	12	0	3	47	69	11

Jeudi 7 novembre
Drummondville à Charlottetown, 18h.
B.-Comeau à Val-d'Or, 19h.
Vendredi 8 novembre
Drummondville à Halifax, 18h.
Moncton à A.-Bathurst, 18h.
B.-Boisbriand à Québec, 19h.
Victoriaville à Chicoutimi, 19h30.
Gatineau à Rimouski, 19h30.
B.-Comeau à R.-Noranda, 19h30.
Samedi 9 novembre
Gatineau à Rimouski, 16h.
Saint-Jean à B.-Boisbriand, 16h.
Val-d'Or à Sherbrooke, 18h.
Charlottetown au Cap-Breton, 18h.
A.-Bathurst à Halifax, 18h.
B.-Comeau à R.-Noranda, 19h.
Shawinigan à Victoriaville, 19h.

MARQUEURS

NOTE:en date du 5 novembre.

	MJ	B	A	Pts
Paré, Rimouski	18	22	22	44
Lafrenière, Rimouski	18	12	31	43
Zavgorodniy, Rimouski	18	13	23	36
Sokolov, C.-B.	18	14	20	34
Robert, Sherbrooke	18	14	19	33
Francis, C.-B.	18	11	21	32
Mercer, Drummondville	19	16	15	31
Khovanov, Moncton	14	12	18	30
Lavoie, Halifax	18	13	15	28
Pelletier, Moncton	15	11	17	28
Poulin, Sherbrooke	16	10	18	28
Voyer, Sherbrooke	18	13	13	26
Simoneau, Drummond.	19	9	17	26
Bibeau, Québec	18	12	13	25

MIDGET AAA

SECTION LA COOP

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Jonquière	17	9	6	1	1	53	56	28
Trois-Rivières	14	8	5	1	0	40	27	25
St-François	16	8	6	0	2	73	55	25
Lévis	16	8	6	2	0	56	45	25
Notre-Dame	16	3	12	1	0	38	76	9

SECTION TACKS

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Magog	15	12	2	0	1	56	28	36
Châteauguay	15	8	5	1	1	55	55	24
Lac-St-Louis	16	6	7	1	2	58	62	20
C.C.-LeMoy.	16	7	8	1	0	40	60	19
St-Hyacinthe	16	6	8	1	1	45	58	17

SECTION C.C.M.

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Gatineau	16	11	5	0	0	62	46	32
L.-Montréal	15	10	5	0	0	47	42	29
St-Eustache	16	10	4	2	0	64	47	29
Amos	16	6	10	0	0	53	63	17
C.E.-Blondin	14	5	8	1	0	26	46	16

Lundi 4 novembre
Amos 4 St-François 10
Mercredi 6 novembre
Châteauguay au C.C.-LeMoy., 11h45.
Vendredi 8 novembre
L.-St-Louis à Amos, 19h.
St-Eustache à Notre-Dame, 19h.
Gatineau à L.-Montréal, 19h.
Trois-Rivières à St-François, 19h.
Jonquière à Lévis, 19h30.
Magog au C.C.-LeMoy., 19h30.
L.-St-Louis à Amos, 13h.
St-Eustache à St-François, 13h.
C.E.-B. à Châteauguay, 13h35.
St-Hyacinthe à N-Dame, 14h.

LNAH

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Sorel-Tracy	5	4	1	0	0	21	15	8
Laval	6	4	2	0	0	32	28	8
Thet. Mines	5	4	1	0	0	23	16	8
Riv.-du-Loup	6	2	3	1	0	20	22	5
Jonquière	5	1	3	1	0	19	23	3
St-Georges	5	1	3	0	1	14	25	3

Jeudi 7 novembre
Laval à Sorel-Tracy, 20h.
Vendredi 8 novembre
Sorel-Tracy à Thet. Mines, 20h.
Jonquière à Laval, 20h.
Riv.-du-Loup à St-Georges, 20h.

LIGUE AMÉRICAINE

ASSOCIATION DE L'EST

Section Atlantique

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Hartford	12	8	1	0	3	33	27	19
Springfield	12	8	4	0	0	44	28	16
Providence	13	7	4	0	2	41	35	16
Hershey	12	6	4	1	1	37	37	14
Lehigh Valley	10	4	2	1	3	28	28	12
Scranton	11	5	4	1	1	33	41	12
Charlotte	10	4	5	1	0	29	35	9
Bridgeport	12	2	7	2	1	24	46	7

Section Nord

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Toronto	10	7	0	2	1	40	28	17
Utica	10	8	2	0	0	39	22	16
Rochester	12	7	3	1	1	40	34	16
Cleveland	11	7	3	0	1	39	25	15
Laval	13	7	5	1	0	36	36	15
Syracuse	10	5	3	2	0	35	37	12
Belleville	10	4	6	0	0	31	43	8
Binghamton	12	3	7	2	0	29	41	8

ASSOCIATION DE L'OUEST

Section Centrale

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Iowa	11	7	1	2	1	33	27	17
San Antonio	11	6	2	2	1	39	31	15
Milwaukee	11	5	3	1	2	29	26	13
Chicago	12	6	5	1	0	32	35	13
Grand Rapids	11	5	4	1	1	39	39	12
Rockford	10	5	5	0	0	28	34	10
Texas	12	3	7	0	2	29	45	8
Manitoba	10	3	7	0	0	27	37	6

Section Pacifique

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Stockton	10	7	1	1	1	39	29	16
Tucson	11	8	3	0	0	35	25	16
Ontario	10	6	2	2	0	32	28	14
Bakersfield	11	5	5	1	0	30	32	11
San Jose	9	4	4	0	1	27	26	9
Colorado	9	4	5	0	0	24	32	8
San Diego	8	2	6	0	0	20	32	4

Dimanche 3 novembre
Charlotte 1 Cleveland 5
Grand Rapids 4 Manitoba 7
Syracuse 2 Hershey 4
Lehigh Valley 3 Bridgeport 4
Chicago 4 Rockford 7
Tucson 5 San Jose 3
Mardi 5 novembre
Ontario Colorado, 21h05.
Mercredi 6 novembre
Springfield à Bridgeport, 10h30.
Cleveland à Grand Rapids, 11h.
Toronto à Rockford, 11h30.
Manitoba à Milwaukee, 11h30.
Ontario Colorado, 13h05.
W./B. Scranton à L.Valley, 19h05.
Utica à Binghamton, 19h05.

UNIVERSITAIRE

Division Est

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Carleton	10	9	1	0	0	33	20	18
UQTR	9	6	2	0	1	37	28	13
McGill	9	5	3	1	0	32	24	11
Concordia	10	5	4	1	0	28	30	11
Nipissing	9	4	4	0	1	30	35	9
Ottawa	7	4	3	0	0	21	25	8
Queen's	9	4	5	0	0	27	22	8
Ontario Tech	10	4	6	0	0	24	29	8
Laurentienne	9	2	5	1	1	22	33	6
RMC	9	2	7	0	0	22	42	4

Division Ouest

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Windsor	9	7	1	0	1	25	17	15
Toronto	9	7	2	0	0	39	28	14
Guelph	9	5	2	2	0	38	29	12
Ryerson	9	5	2	1	1	29	26	12
Brock	9	5	3	1	0	35	25	11
Waterloo	9	4	4	1	0	29	33	9
York	9	4	4	1	0	22	26	9
Western	8	3	3	2	0	25	28	8
Lakehead	9	3	5	1	0	23	35	7
Laurier	9	2	5	2	0	25	31	6

Mercredi 6 novembre
Ryerson à Nipissing, 19h.
Jeudi 7 novembre
Waterloo à Brock, 19h15.
Western à Guelph, 19h30.
Vendredi 8 novembre
Laurentienne à UQTR, 19h.
Laurier à Waterloo, 19h.
Carleton à McGill, 19h.
York à RMC, 19h.
Concordia à Lakehead, 19h.
Toronto à Queen's, 19h30.
Windsor à Ontario Tech, 19h30.

SENIOR AAA

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Granby	5	5	0	0	0	29	15	10
Louiseville	4	4	0	0	0	23	9	8
Joliette	6	4	2	0	0	32	16	8
La Tuque	5	3	1	1	0	25	20	7
Plessisville	6	3	2	0	1	31	33	7
Donnacona	7	3	3	1	0	44	47	7
Cap-Madeleine	5	2	3	0	0	34	35	4
Bécancour	6	0	5	1	0	24	50	1
Nicolet	4	0	4	0	0	11	28	0

Vendredi 8 novembre
Bécancour à Louiseville, 20h30
Plessisville à Nicolet, 20h30
La Tuque à Donnacona, 21h
Samedi 9 novembre
Granby à La Tuque, 19h30
Cap à Plessisville, 20h
Louiseville à Joliette, 20h30

FOOTBALL

LCF

ASSOCIATION DE L'EST

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
d-Hamilton	18	15	3	0	551	344	30
x-Montréal	18	10	8	0	479	485	20
Toronto	18	4	14	0	373	562	8
Ottawa	18	3	15	0	312	564	6

ASSOCIATION DE L'OUEST

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
d-Saskatchewan	18	13	5	0	487	386	26
x-Calgary	18	12	6	0	482	407	24
x-Winnipeg	18	11	7	0	508	409	22
x-Edmonton	18	8	10	0	406	400	16
C.-B.	18	5	13	0	411	452	10

Vendredi 1er novembre
Montréal 42 Ottawa 32
Samedi 2 novembre
Edmonton 13 Saskatchewan 23
Toronto 18 Hamilton 21
Calgary 21 C.-B. 16
DEMI-FINALES
Dimanche 10 novembre
Edmonton à Montréal, 13h
Winnipeg à Calgary, 16h30

Hamilton et Saskatchewan qualifiés pour les finales d'association

NFL

ASSOCIATION AMÉRICAINE

SECTION EST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
N.-Angleterre	8	1	0	,889	270	98
Buffalo	6	2	0	,750	158	131
Miami	1	7	0	,125	103	256
N.Y. Jets	1	7	0	,125	96	211

SECTION NORD

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Baltimore	6	2	0	,750	251	176
Pittsburgh	4	4	0	,500	176	169
Cleveland	2	6	0	,250	152	205
Cincinnati	0	8	0	,000	124	210

SECTION SUD

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Houston	6	3	0	,667	238	191
Indianapolis	5	3	0	,625	182	177
Jacksonville	4	5	0	,444	176	189
Tennessee	4	5	0	,444	168	165

SECTION OUEST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Kansas City	6	3	0	,667	252	204
Oakland	4	4	0	,500	182	216
L.A. Chargers	4	5	0	,444	183	168
Denver	3	6	0	,333	149	170

ASSOCIATION NATIONALE

SECTION EST

| | G | P | N | Moy. | PP | PC |
|---|---|---|---

DEUXIÈME COHORTE DU PROGRAMME ÉQUIPE ESPOIR

Excellence sportive Sherbrooke présente 48 nouveaux espoirs

SÉBASTIEN LAJOIE
sebastien.lajoie@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Excellence Sportive Sherbrooke (ESS) poursuit son travail d'encadrement des athlètes d'élites de demain. Mardi, l'organisme a annoncé les 48 athlètes amateurs qui ont été sélectionnés au sein de la deuxième cohorte du programme Équipe Espoir, destinée aux meilleurs athlètes issus des Jeux du Québec.

Nicolas Vanasse, coordonnateur des programmes au Conseil Sport Loisir de l'Estrie et chef de mission pour les Jeux du Québec, et Vincent Boutin, conseiller municipal et président d'Excellence Sportive Sherbrooke. Avec eux, une partie de la deuxième cohorte du programme Équipe Espoir. — PHOTO SPECTRE MÉDIA MAXIME PICARD

Ce programme est issu de la tenue des Jeux du Canada en 2013 et de son legs financier.

« Et l'un de ces volets consiste à soutenir les athlètes qui ont fait leur marque lors des dernières finales provinciales des Jeux du Québec. C'est un ajout afin de travailler de concert avec les divers organismes locaux et régionaux, mais aussi avec les fédérations sportives, pour l'identification des athlètes », a dit le président d'ESS et du Comité du Fonds du legs des Jeux du Canada, Vincent Boutin

Le volet athlète a pour but d'identifier et de soutenir des athlètes prometteurs qui visent les niveaux relève et élite dans leurs sports respectifs.

« L'équipe espoir tire ses origines de 2013. On a planché sur un programme qui visait à faire le lien entre les athlètes des Jeux du Québec et des athlètes de sport-études qui commencent leur parcours sportifs avec tous les autres athlètes soutenus par ESS. Ainsi, les Jeux du Québec devenaient un choix naturel pour la sélection des athlètes de cette cohorte, par rapport à leur performance et leur cheminement », a dit Nicolas Vanasse, coordonnateur des programmes et conseiller au Conseil Sport Loisir de l'Estrie, et chef de mission aux Jeux du Québec

« ESS, avec l'aide des sports-étude et des clubs, nous soutient dans l'identification. On suit l'athlète dans son cheminement vers l'excellence et plus concrètement vers les Jeux du Canada. »

LA PORTE D'ENTRÉE

« De plus en plus, les Jeux du Québec sont véhiculés comme la porte d'entrée vers les plus hauts niveaux de compétition. C'est vers cet âge-là que le choix de la concentration sportive commence à s'installer, donc c'est à ce moment que le cheminement se spécialiste vers une discipline sportive, ou des fois deux, lorsqu'elles sont complémentaires, comme c'est le cas pour certains athlètes en Estrie », a poursuivi Nicolas Vanasse.

« C'est là que les jeunes se posent des questions plus sérieuses sur leurs choix de carrière sportive et c'est là qu'ils sont mis en contact pour la première fois avec les services complémentaires liés aux sports; la physio, les notions sur l'importance du sommeil, l'alimentation, bref tout ce qui permet d'avoir une meilleure performance sportive. Et ça c'est le domaine d'ESS. On leur donne les outils pour qu'ils puissent poursuivre vers un autre niveau. On sait que rendus là, ça commence à coûter plus cher. »

Athlètes soutenus – programme Équipe Espoir

ÉTÉ 2018

Cyclisme sur route
Rosaly Bouchard
Golf
Michaël Brazel
Shawn Robillard
Tir à l'arc
Raphaël Lagacé
Elliot Rémillard
Vélo de montagne
Marie-Fay St-Onge, Zack Duval, Médéric Carrier (et cyclisme sur route)

HIVER 2019

Biathlon
François Harvey, Louis-Philippe Harvey, Elizabeth Morcet, Meryka Labrecque
Boxe olympique
Ismail Rashid, Izaï Beauregard
Curling masculin
Joshua Charron, Brayden Bilodeau, Logan Côté, Aidan Lodge, Brad Nadeau Patterson
Escrime
Justine Martin, Méliane Majeau
Gymnastique
Maude Huard, Maïka Plamondon, Éolia Croteau, Ève Pelletier
Haltérophilie
Nathan Lachapelle
Judo
Michaël Phaneuf, Justin Boisvert, Mélodie St-Onge, Malika Haug, Océane Dubé, Sophie Arnold, Léanne Dussault, Sarah Landry
Karaté
Clément Brunet, Emma-Rose Sirois, Liam Bisson
Nage synchronisée
Amélia St-Louis, Catherine Bergeron, Megan Destremps, Marie-Dahlia Wackett, Selma Chigara, Rafaëlle Audy, Maghely Lequin, Inès Goulmane
Patinage artistique
Océane Roux-Parenteau
Patinage de vitesse
Amélia Blinn
Ski de fond
Daniel Carrier Carpentier

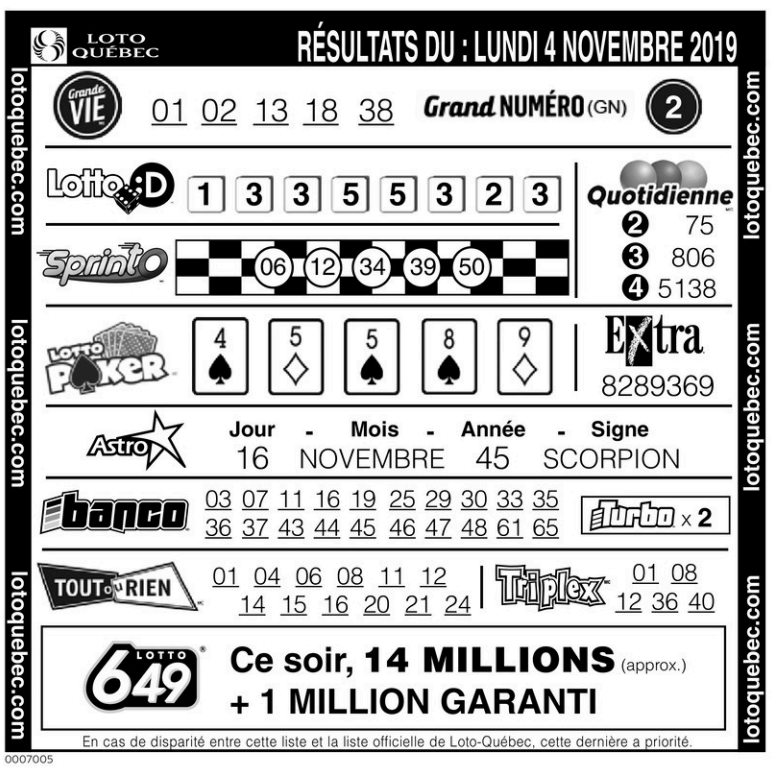

0007005

Le CIO promet 10 M $ de plus pour la lutte antidopage

The Associated Press

KATOWICE, Pologne — Le nouveau grand patron de l'Agence mondiale antidopage a exigé plus d'argent. Le Comité International olympique lui a dit « Oui ».

Le président du CIO, Thomas Bach, a promis 10 millions $ US pour lutter contre le dopage dans le sport, dont la moitié serait consacrée au stockage d'échantillons des contrôles effectués avant les Jeux olympiques pendant 10 ans et l'autre moitié aux enquêtes et à la recherche.

Il s'agit d'une bonne entrée en matière pour Witold Banka, le nouveau président de l'AMA, qui, après avoir pris la parole à la suite de la présentation de Bach pendant une conférence mondiale antidopage mardi, a promis qu'il ne tolérerait ni la tricherie ni les manipulations.

« Le nouvel avenir de l'antidopage commence aujourd'hui », a affirmé Banka.

Il a ensuite invité les dirigeants sportifs, les gouvernements et les entreprises privées à contribuer à une cause qu'il a présentée comme étant massivement sous-financée.

« Il est ridicule qu'une organisation dotée du statut d'organisme de réglementation mondial dispose d'un budget inférieur à 40 millions $, a noté Banka. Un club de football moyen a un budget plus important.

« Nous devons convaincre nos plus gros partenaires que, si vous parrainez un sport, vous devez également soutenir un sport propre. »

La moitié du budget d'environ 40 millions $ par an de l'AMA provient du mouvement olympique et l'injection par le CIO d'une nouvelle contribution de 10 millions $ est considérable.

Des centaines d'échantillons des Jeux olympiques de Pékin et de Londres ont déjà été réanalysés, ce qui a permis de révéler au moins 123 contrôles positifs. Bach a déclaré qu'il en coûterait environ cinq millions $ pour construire un centre de stockage similaire pour les échantillons déjà testés.

« Cela ajouterait beaucoup au facteur de dissuasion, en particulier combiné aux nouvelles méthodes de contrôle développées ces dernières années », a ajouté Bach.

Banka sera officiellement élue pour remplacer Craig Reedie plus tard cette semaine lors de la réunion du conseil d'administration de l'AMA.

Il sera sous haute surveillance, alors que l'AMA doit composer avec une affaire interminable de tricherie en Russie.

SÉRIE CANADA-RUSSIE

Raphaël Lavoie donne la victoire à la LHJMQ en prolongation

La Presse canadienne

MONCTON, N.-B. - Raphaël Lavoie a touché la cible en prolongation et les joueurs de la LHJMQ ont battu la Russie 4-3, mardi soir, dans le deuxième affrontement de la série Canada-Russie, au Centre Avenir de Moncton.

Raphaël Lavoie a donné la victoire à l'équipe de la LHJMQ» en déjouant le gardien russe Amir Miftakhov en prolongation, mardi soir à Moncton. Il s'agissait de la première victoire de la LHJMQ au cours des cinq derniers affrontement de la Série Canada-Russie. — PHOTO VINCENT ETHIER/LHJMQ©2019

L'attaquant des Mooseheads de Halifax a laissé la rondelle derrière son propre filet à Xavier Simoneau, qui a patiné jusqu'en zone adverse. Simoneau a été patient et il a remis le disque à Lavoie, qui a décoché un tir des poignets qui a trompé la vigilance d'Amir Miftakhov du côté du bloqueur.

La LHJMQ avait perdu ses quatre derniers matchs dans cette série, dont le dernier, la veille, à Saint-Jean.

Lavoie a inscrit deux buts dans cette partie et il a ajouté une aide sur le but de Dawson Mercer. Nathan Légaré a aussi fait scintiller la lumière rouge pour les vainqueurs et Jakob Pelletier a mis la table pour deux réussites.

Pour les Russes, Egor Sokolov et Dmitry Zavgorodniy, qui jouent tous les deux dans le circuit Courteau, ont trouvé le fond du filet une fois. Maxim Groshev a également fait mouche.

Devant ses partisans, Olivier Rodrigue a alloué trois buts en 28 tirs pour les joueurs de la LHJMQ. Miftakhov a effectué 30 arrêts dans la défaite.

Les joueurs du circuit Courteau ont pris les devants dès la deuxième minute de jeu, quand Lavoie a décoché un tir à ras la glace qui a déjoué Miftakhov entre les jambières.

Les Russes ont attendu la dernière minute du premier vingt pour ramener les deux formations à la case départ. Sokolov a débordé l'arrière Justin Bergeron avant de déculotter le défenseur Justin Barron. Rodrigue a effectué l'arrêt, mais l'attaquant des Eagles du Cap-Breton a poussé son retour au fond du filet.

La LHJMQ a encore une fois frappé tôt au retour de l'entracte, se redonnant une avance d'un but quand Légaré a décoché un tir sur réception précis après avoir accepté une passe de Jérémie Poirier.

Les visiteurs ont montré toute l'étendue de leur talent pour créer l'égalité et prendre les devants. Zavgorodniy a d'abord battu de vitesse le défenseur Xavier Bouchard avant de déjouer Rodrigue. Nikita Alexandrov a ensuite refilé la rondelle devant le filet et Groshev s'y est pris à deux reprises avant de faire bouger les cordages.

La troupe de la LHJMQ n'a cependant mis que 35 secondes avant de niveler le pointage. Pelletier s'est amené en deux contre un dans la zone ennemie et il a passé la rondelle à Mercer, qui a rapidement dégainé pour battre Miftakhov.

Shapovalov a retrouvé son jeu de pieds

La Presse canadienne

La saison du Canadien Denis Shapovalov s'est déroulée en deux temps.

Il a connu son lot d'ennuis en début d'année et obtenu des résultats mitigés, tant sur la terre battue que sur gazon. Les choses ont commencé à se replacer vers la fin du mois d'août, et Shapovalov a ensuite repris son envol au cours des dernières semaines, au cours desquelles il a notamment obtenu son premier titre sur le circuit de l'ATP et participé à sa première finale d'un tournoi de la série Masters 1000.

Le tennisman âgé de 20 ans a commencé à travailler avec l'entraîneur Mikhail Youzhny l'été dernier, et son embauche a rapidement porté ses fruits.

«Il m'a fait changer mon jeu de pieds. J'ai commencé à me déplacer beaucoup plus, en effectuant de petits pas, et en étant beaucoup plus dynamique, a raconté Shapovalov, mardi, alors qu'il se trouvait à Athènes. J'ai l'impression que ç'a eu un impact très rapidement (sur mes résultats). Au départ, j'avais beaucoup de difficulté à assimiler ses concepts à l'entraînement. Je me fatiguais très rapidement. Mais ç'a rapporté très vite.

«J'ai l'impression qu'en apportant quelques petits ajustements je me suis mis à jouer beaucoup mieux, et à bouger beaucoup mieux sur le terrain. Ça m'a vraiment aidé pendant les matchs», a-t-il ajouté.

Youzhny, un ex-membre du top-8 mondial originaire de la Russie, est entré en fonction lors de l'Omnium Winston-Salem à la mi-août. Shapovalov a atteint les demi-finales de ce tournoi, avant d'accéder au troisième tour des Internationaux des États-Unis, où il s'est incliné en cinq manches devant le Français Gaël Monfils.

Le tennisman de Richmond Hill, en Ontario, a ensuite signé de belles victoires en Asie, avant de décrocher le titre à l'Omnium de Stockholm le mois dernier et d'évincer des joueurs du top-15 tels que Fabio Fognini, Alex Zverev et Monfils au Masters de Paris la semaine dernière. Shapovalov a par la suite obtenu un laissez-passer pour la finale en vertu de l'abandon de Rafael Nadal, et il s'est incliné devant le favori Novak Djokovic.

«J'ai haussé mon niveau de jeu d'un cran, en diversifiant mon jeu et en exploitant ma mobilité, a expliqué Shapovalov. J'étais vraiment très confiant. Il (Youzhny) n'a apporté que quelques petits ajustements, mais ceux-ci m'ont vraiment fait du bien.»

Ses récents résultats ont propulsé Shapovalov, qui a été dirigé par de nombreux entraîneurs depuis son passage chez les professionnels il y a trois ans, au 15e échelon mondial. Sa fiche cette saison est maintenant de 35-26, et il a empoché jusqu'ici 2,01 millions $ US en bourses.

Denis Shapovalov — PHOTO THE ASSOCIATED PRESS, ARCHIVES, KAMIL ZIHNIOGLU

Le représentant de l'unifolié tentera de poursuivre sa saison de rêve à l'occasion des Finales de la Coupe Davis, qui se dérouleront du 18 au 24 novembre à Madrid, en Espagne. Shapovalov sera accompagné de Milos Raonic, Félix Auger-Aliassime et Vasek Pospisil, dans ce tournoi qui regroupera 18 équipes nationales.

«Je crois que tous nos adversaires sont à notre portée, car nous n'avons pas beaucoup de faiblesses, a dit Shapovalov. C'est merveilleux de faire partie de cette équipe-là.»

Le Canada fera partie du groupe F avec les États-Unis et l'Italie.

POUR LES HARFANGS BANTAM AAA

Un défi qui tombe à point

SÉBASTIEN LAJOIE
sebastien.lajoie@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Les Russes sont de retour au Tournoi international bantam de Sherbrooke (TIBS) et ce seront les Harfangs bantam AAA de Sherbrooke qui auront le privilège de briser la glace face à l'adversaire d'outre-mer, mercredi à 19 h 30 au Complexe Thibault GM. Le TIBS, et cet affrontement tant attendu face aux Russes, arrive à point dans la saison des Harfangs, confirme l'entraîneur-chef de l'équipe, Samuel Collard.

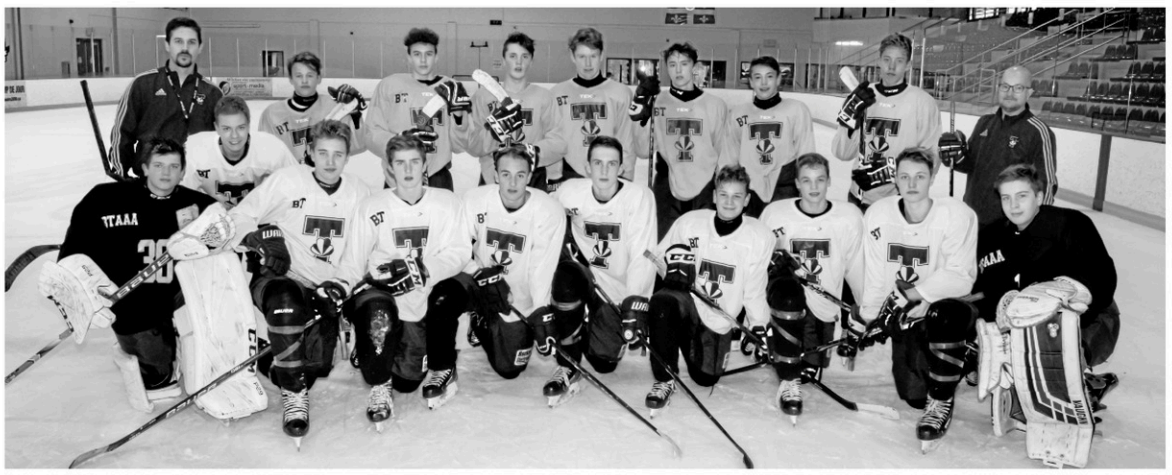

Les Harfangs bantam AAA de Sherbrooke montrent une fiche de six victoires et cinq défaites en 11 rencontres, avant d'amorcer leur participation au TIBS. — PHOTO SPECTRE MÉDIA, MAXIME PICARD

Les Harfangs ont une fiche de six victoires et de cinq défaites, et ils sont présentement positionnés au septième rang du classement de leur catégorie, au sein de la Ligue de hockey excellence du Québec (LHEQ).

Ce groupe de joueurs a remporté la coupe Dodge, le printemps dernier, dans la catégorie bantam relève.

« C'est un groupe qui sait gagner. Jusqu'à présent, on n'a pas les résultats escomptés, mais notre préparation est très bonne, et les résultats sont positifs depuis quelques semaines. Je pense entre autres à cette victoire de 8-0 face au Cyclone, une équipe qui nous devance au classement », a dit Samuel Collard, qui dirige l'équipe pour une première année.

Ce groupe était dirigé par Alex-André Perron lors des deux dernières années

« L'ambiance est bonne au sein de l'équipe et le TIBS et les gars sont conscients qu'on doit en donner plus lorsque l'enjeu est là. On n'avait peut-être pas assez faim, en début de saison. Mais on a cheminé, notre leadership au sein du groupe a fait un bon bout de chemin également, avec en tête de lice notre capitaine Lewis Gendron et nos assistants William Picard et Nicolas Roberge. Ce sont des travaillants qui montrent l'exemple. »

Plusieurs joueurs de cette équipe, pour ne pas dire la plupart, étaient dans les gradins du Complexe Thibault la dernière fois que les Russes ont joué au TIBS. Mercredi, ce sera à leur tour d'être sur la grande scène.

« Jouer contre les Russes implique un stress supplémentaire, c'est certain, autour de l'événement. La priorité pour les gars c'est de se concentrer sur le match. Depuis deux semaines, on met l'accent là-dessus, afin de réduire les distractions. Mais il faut dire qu'il y aura plusieurs autres bonnes équipes, lors de ce tournoi, dont les meneurs de notre ligue, l'Intrépide de Gatineau. Il y a une bonne rivalité entre nos deux clubs », a dit Samuel Collard.

Gatineau a seulement une défaite et un match nul en 13 rencontres cette saison. L'Intrépide domine le classement avec 35 points, contre 22 pour les Harfangs, au septième rang.

Les Harfangs pourront de leur côté compter sur le meilleur marqueur de la LHEQ, Eli Baillargeon, qui montre une fiche de 13 buts et huit passes pour 21 points en 10 matchs. Conor Macey vient au 9e rang, avec 15 points en 11 matchs.

« On est confiant de présenter de bons matchs au TIBS », a confirmé Samuel Collard.

HARFANGS BANTAM AAA RELÈVE

Objectif : remporter les grands honneurs

SHERBROOKE — La compétition sera féroce dans la catégorie bantam AAA relève au Tournoi international bantam de Sherbrooke (TIBS). Vingt-deux des 27 équipes au classement de la Ligue de hockey élite du Québec (LHEQ), de même qu'une équipe américaine, se feront la lutte dès mercredi soir. Mais peu importe la qualité de l'opposition, les Harfangs de Sherbrooke veulent s'imposer à la maison.

L'équipe dirigée par Alexandre Durette présente une fiche de quatre victoires, autant de défaites et deux verdicts nuls jusqu'à présent en saison 2019-2020, ce qui lui confère le 14e rang, avec 20 points au classement.

Les Cascades élites des Bois-Francs-Drummond dominent le classement avec 27 points, grâce à une fiche de six victoires, deux défaites et quatre matchs nuls.

« Ça va bien, jusqu'à présent, on est satisfait de notre début de saison. L'équipe a connu des départs plus lents, lors des dernières années, alors on est content de la façon dont on a amorcé la présente saison », a dit Alexandre Durette.

Comme Samuel Collard, l'entraîneur-chef des Harfangs bantam AAA relève se réjouit d'avoir le TIBS dans son horaire de compétition aussi tôt dans la saison.

« Non seulement c'est le premier tournoi de la saison, mais c'est notre tournoi, qui se déroule à la maison. Notre objectif est clair, on veut le gagner. Et les gars sont prêts pour le défi. En fait, on en parle depuis le début de la saison. C'est un excellent défi pour nous, qui arrive juste au milieu de la séquence comprise entre le début de la saison et la période des Fêtes. Ça nous permet de poursuivre l'évaluation de la progression de l'équipe. »

Entraîneur de la formation cadet D1 l'an dernier, Alexandre Durette explique que si sa formation est relativement étanche en défensive, elle devra cependant hausser la production de son attaque si elle veut espérer remporter une plus grande part de matchs.

« Nous sommes dans le top 3 des équipes qui accordent le moins de buts dans la LHEQ, avec seulement 18 buts accordés en 10 matchs. À l'inverse cependant, on ne marque pas beaucoup de buts, avec seulement 22 buts inscrits pendant la même période. On travaille présentement sur différents aspects techniques afin de marquer davantage, et de faire passer notre moyenne de buts de 2,2 à 3 par match », a indiqué l'entraîneur.

« On cherche à créer des jeux en unité de cinq en zone offensive, et pour ça, les défenseurs doivent s'impliquer davantage et appuyer les attaquants en leur offrant des options supplémentaires. Trop souvent, nos attaquants se retrouvent en fond de zone. On met aussi l'accent sur différents aspects techniques afin de développer les aptitudes individuelles des joueurs. »

Les Harfangs catégorie bantam AAA relève ont de grands objectifs pour le TIBS. — PHOTO SPECTRE MÉDIA MAXIME PICARD

Il n'y a pas de capitaine cette année chez les Harfangs. Le leadership se partage entre les quatre assistants Guillaume Fillion, Maverick Roux Parenteau, Andrej Ecim et Justin Drolet.

« L'équipe forme un groupe soudé qui est ensemble depuis trois ans. Les gars se connaissent bien. »

Les Harfangs auront un adversaire de taille pour amorcer le TIBS. Mercredi, à 18 h 40, ils affronteront justement les Cascades élites.

« Ce sera un match serré entre deux organisations qui font partie de la structure des Cantonniers de Magog (Ligue de hockey midget AAA du Québec) »

BANTAM AA

Sherbrooke sera aussi représenté dans la catégorie bantam AA avec la présence du Phœnix.

L'équipe dirigée par Antoine Hallé et Jérémy Benoît est actuellement au deuxième rang du classement régional, avec une fiche de quatre victoires, quatre défaites et un verdict nul, en neuf matchs, et 18 points.

Ils ne sont qu'à deux points du sommet, occupé par les Vics de la Haute-Yamaska, qui ont 20 points.

SÉBASTIEN LAJOIE

VICTOIRE DE 5-4

Le Canadien résiste aux Bruins

ALEXIS BÉLANGER-CHAMPAGNE
La Presse canadienne

MONTRÉAL — Le Canadien de Montréal a réussi à limiter les dégâts contre le trio de l'heure dans la LNH, mais il a quand même eu besoin de l'aide de son équipe vidéo pour vaincre les Bruins de Boston 5-4, mardi, au Centre Bell.

Paul Byron a inscrit son premier but cette saison pour porter la marque à 3-1 en faveur du Canadien en première période. — PHOTO LA PRESSE CANADIENNE, PAUL CHIASSON

Ben Chiarot a marqué son deuxième but de la saison environ quatre minutes après qu'un but eut été refusé aux Bruins puisqu'il y avait eu hors-jeu sur la séquence.

« Nos gars de vidéo ont immobilisé la séquence au moment où la rondelle touchait encore la ligne bleue et les patins avaient traversé, a raconté l'entraîneur-chef du Canadien, Claude Julien. Le vent était dans les voiles des Bruins à ce moment-là. C'est certain que si nous n'avions pas gagné la contestation, le but aurait été bon et ils auraient eu un avantage numérique. Ça aurait pu aller en leur faveur. Heureusement, c'est allé de notre côté. »

Pour les visiteurs, l'entraîneur Bruce Caddidy n'était pas heureux de la décision des juges de ligne.

« Ils ont regardé la séquence pendant trois minutes. Soit il y a hors-jeu, soit il n'y en a pas, a dit Cassidy. Là, ça donne l'impression qu'ils cherchaient quelque chose, qu'ils essayaient de voir le hors-jeu. Rendu là, je savais que la décision n'irait pas en notre faveur. C'est ça qui s'est produit. »

Les Bruins (11-2-2) ont ainsi encaissé seulement un deuxième revers en temps réglementaire cette saison. Ils avaient aussi gagné leurs cinq derniers matchs face au Tricolore au Centre Bell, une séquence qui remontait à novembre 2016.

Le trio de Patrice Bergeron, Brad Marchand et David Pastrnak a été limité à un seul but, marqué en avantage numérique. Pastrnak et Marchand dominaient la colonne des marqueurs du circuit avant les rencontres de mardi.

« C'est probablement le meilleur trio du circuit, a mentionné Julien au sujet de la première unité des Bruins. Ils ont tellement de chimie, ils se trouvent partout sur la patinoire. C'était tout un défi pour nos joueurs ce soir contre ce trio-là et ils ont bien répondu. »

Victor Mete a connu une soirée de deux buts, un peu moins de trois semaines après avoir inscrit un premier but dans la LNH à son 127e match. Tomas Tatar a amassé un but et une aide, tandis que Paul Byron a inscrit son premier but de la saison pour le Canadien (8-5-2), qui a offert une victoire l'entraîneur Claude Julien pour son 1200e match comme entraîneur dans la LNH.

Cette victoire a aussi permis à Julien de devancer Darryl Sutter au 14e rang de l'histoire du circuit avec 635 victoires.

Carey Price a stoppé 21 lancers devant le filet de la formation locale. À l'autre bout de la patinoire, Tuukka Rask a effectué 26 arrêts.

Connor Clifton, Anders Bjork et Sean Kuraly ont marqué les autres buts des Bruins.

Les deux équipes ont commencé le match sur les chapeaux de roue et Mete a vite donné l'avantage au Tricolore, profitant d'une rondelle libre dans l'enclave pour marquer à 1:13.

Les Bruins ont nivelé le pointage à 14:55, seulement six secondes après le début d'un avantage numérique. Pastrnak a fait mouche sur un puissant lancer sur réception.

Tatar a toutefois relancé le Canadien 1:50 plus tard, après une réception de passe spectaculaire en zone neutre, puis Byron a marqué son premier but de la saison avec 2:46 à faire à l'engagement.

Les Bruins avaient accordé seulement huit buts en première période à leurs 14 premiers matchs de la saison.

L'intensité a baissé d'un cran en deuxième période. Les Bruins ont toutefois fait preuve d'opportunisme, créant l'égalité sur leur premier lancer de l'engagement. Clifton a profité de beaucoup de temps et d'espace pour s'avancer et déjouer Price d'un tir haut du côté rapproché.

Bjork est revenu à la charge pour les Bruins avec 1:47 à faire au deuxième tiers, quand il a profité d'une rondelle libre devant le filet pour surprendre Price.

Mete a toutefois permis au Tricolore de retraiter au vestiaire avec l'avance, marquant son deuxième de la soirée avec 65 secondes à faire.

Les Bruins ont retrouvé leur aplomb au retour de l'entracte et ont vite ramené tout le monde à la case départ. Kuraly a surpris Price après 3:03 de jeu, alors que le gardien regardait du mauvais côté quand l'attaquant des Bruins a enfilé l'aiguille en revenant devant le filet.

Les visiteurs ont ensuite cru avoir pris les devants 2:20 plus tard. Toutefois, une contestation de l'entraîneur Claude Julien a mené à l'annulation du but puisqu'il y avait eu hors-jeu lors de l'entrée de zone.

Le Canadien a profité de cette deuxième chance pour prendre les devants à 9:06, quand Chiarot a vu son tir passer sous la mitaine de Rask.

Il a ensuite été en mesure de limiter les occasions des Bruins pendant le reste du match.

Le Canadien jouera son prochain match jeudi, quand il rendra visite aux Flyers de Philadelphie.

ÉCHOS DE VESTIAIRE

Le capitaine du Canadien Shea Weber a rendu hommage à l'équipe vidéo :

« Sur le banc, on nous disait que c'était très serré. Notre équipe vidéo fait de l'excellent travail. Ça fait quelques fois qu'ils ont raison cette saison. Ils méritent d'être les premiers à manger ce soir. »

Paul Byron croit que le but annulé a donné un second souffle au Tricolore :

« Ç'a donné de l'énergie. C'était un gros moment dans le match. Le vent a tourné. Nous avons répondu en continuant à pousser le jeu. »

Ben Chiarot était heureux de marquer un premier but au Centre Bell dans l'uniforme du Canadien :

« Dès que j'ai signé mon contrat avec l'équipe, j'ai pensé à mon premier but au Centre Bell, à la réaction de la foule. J'avais déjà vécu le revers de la médaille en tant que visiteur. C'est bruyant, et c'est bien quand vous êtes dans le bon uniforme. »

Boston	4
Montréal	5

LES ÉTOILES DU MATCH

1. VICTOR METE
2. BEN CHIAROT
3. TOMAS TATAR

Première période
1. Montréal, Mete 2 (Armia, Petry) 1:13
2. Boston, Pastrnak 15 (Krug, Bergeron) 14:55 (an)
3. Montréal, Tatar 5 (Gallagher, Chiarot) 16:45
4. Montréal, Byron 1 (Sans aide) 17:16

Pénalité(s) — Mete Mon 14:49.

Deuxième période
5. Boston, Clifton 1 (Sans aide) 7:17
6. Boston, Bjork 2 (McAvoy) 18:13
7. Montréal, Mete 3 (Lehkonen, Petry) 18:55

Pénalité(s) — Bergeron Bos 0:50, Pastrnak Bos 3:58.

Troisième période
8. Boston, Kuraly 1 (Wagner) 3:03
9. Montréal, Chiarot 2 (Weber, Tatar) 9:06

Pénalité(s) — Weber Mon 0:14.

Tirs au but

Boston	6	9	10	— 25
Montréal	13	12	6	— 31

Gardiens — Boston: Tuukka Rask (P, 7-1-1); Montréal: Carey Price (G, 7-4-1).
Avantages numériques — Boston: 1-2; Montréal: 0-2.
Arbitres — Marc Joannette, Francois St.Laurent. **Juges de lignes** — Kyle Flemington, Trent Knorr.
Assistance — 21,302.

SUR LE WEB
latribune.ca

facebook/quotidienlatribune

@LT_LaTribune

CAHIER PROMOTIONNEL

ON VOUS OFFRE UN PROJET SUR MESURE POUR VOTRE ENTREPRISE

PAPIER

WEB

TABLETTE

MOBILE

UN CAHIER PERSONNALISÉ, DÉCLINÉ SUR TOUTES NOS PLATEFORMES!

Vous célébrez un anniversaire? Vous vous êtes doté de nouvelles infrastructures? Votre organisation vient de franchir une étape importante? Nous vous offrons de multiples vitrines pour en parler.

MANDAT

Mettre en valeur ce qui distingue votre entreprise : ses gens, ses produits et ses valeurs, afin de mieux la faire connaître auprès de clients ou de fournisseurs potentiels, ou encore dans un objectif de recrutement de main-d'œuvre.

STRATÉGIE

Entrevues réalisées auprès de personnes-clés de votre organisation et reportages sur vos réalisations, vos produits et vos services. Mise en pages personnalisée pour le cahier en version papier distribué à tous les abonnés, et aussi accessible sur le Web. Textes disponibles également sur le site latribune.ca et sur notre application tablette et mobile.

RÉSULTATS

Un cahier promotionnel qui inspire et qui se distingue dans son environnement. Des milliers de lecteurs exposés à vos produits et services sur nos différentes plateformes.

CE TYPE DE PROJET VOUS INTÉRESSE? CONTACTEZ-NOUS!

819 564-5450 1 800 567-6955

laTribune

PAPIER / INTERNET / TABLETTE / MOBILE

0009424

0009424